L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1374 - VENDREDI 20 MAI 2016 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



DOSSIER

ÉNERGIE A LA FERME



Petit inventaire des possibles devenus réalité...

Économiser de l'énergie, en produire... à chaque stratégie d'exploitation son projet, ses moyens et ses outils. Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'offre solution/produit est suffisamment diversifiée pour que le développement de ces nouvelles techniques soit désormais assuré. De grands projets, en petits pas, la production d'énergie à la ferme et la réduction des consommations progressent, grâce à des solutions innovantes où, même les plus petites avancées techniques concourrent à soutenir l'ambition commune d'intégrer le grand cercle vertueux de ceux qui ont relevé le défi énergétique. Tour d'horizon de ces «performers» en Auvergne, Bourgogne, Limousin, Corrèze, Rhône-Alpes...

Pages18-23

Encartés avec cette édition : Profield Events (dép. 58) ; Hors série Colza (sur certain Cantons) ; Mailing Massey Ferguson (sur certain Cantons)

Côte d'Or

› Ce week-end à Saint-Seine-l'Abbaye

L'agriculture en fête



Nièvre

› Trophée national des lycées agricoles

Les étudiants de Challuy racontent...



Yonne

› Viticulture

Après le gel, la grêle...







Sommaire

Côte d'Or

04 • Saint-Seine-l'Abbaye: L'agriculture en fête ce week-end
05 • Moutarde: En mode biodiversité
06 • Sécurité au travail: Prendre conscience des risques
07 • Scolarité: Le Bac approche à grands pas

Nièvre

08 • Réunion des OPA de la Nièvre: Chercher l'inspiration dans les autres modèles européens
09 • Foire-concours aux culards de printemps: Encore beaucoup d'animaux, et des très beaux...
10 • Ils n'ont pas reçu leurs aides PAC 2015: Les agriculteurs d'AMR 58 se mobilisent
11 • Congrès mondial charolais au Mexique: La race Charbray associée à la race Charolaise

Yonne

12 • Formation: Un salon dédié à l'apprentissage et à l'alternance
13 • Assemblée générale FDSEA 89: Focus sur la Sodetaf
14 • Assemblée générale FDSEA 89: Présidents d'hier et d'aujourd'hui
15 • Viticulture: Après le gel, la grêle…

Bourgogne et ailleurs

16 • Vitagora, 10 ans de vision stratégique
17 • Lait: Le marché laitier européen continue de plonger

Dossier

18-23 • Dossier spécial énergie à la ferme

Filières

24 • Élevage Opération «Made in Viande» du 21 au 25 mai: La filière viande joue la transparence

Infos Services

26-27 • Analyses et tendances
28-29 • Petites annonces
30-32 • Annonces légales
33-35 • Vie quotidienne

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

AgriBourgogne.fr

Les 31 mai, 1er et 2 juin

À la rencontre des Jeunes Agriculteurs de Saône-et-Loire

Dans le cadre de leur 50ème congrès national qui se déroulera à Mâcon les 31 mai, 1er et 2 juin, les Jeunes Agriculteurs de Saône-et-Loire organisent différents évènements pour promouvoir leur métier et leurs produits.



Un marché «Made In Saône-et-Loire»

Un marché de producteurs locaux sera installé le jeudi 2 juin de 10h à 19h au Spot.
L'occasion pour les nombreux producteurs présents de mettre à l'honneur les produits issus de leur exploitation. Terrine, rillette, escargots, vins, fromages,...ce sont toutes les spécialités de la Saône-et-Loire et la région Bourgogne Franche-Comté qui seront représentées !
Tous ces produits voyageront ensuite dans les régions de France car chaque congressiste se verra remettre un panier garni avec ces produits issus de nos campagnes.
Organisé en lien avec la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire dans le cadre du réseau Bienvenue à la ferme, ce marché est ouvert à tous.
Ces marchés de producteurs locaux privilégient le contact direct entre producteur et consommateur.
Un gage de fraicheur et de traçabilité apprécié de tous qui met en avant les vraies saveurs de notre terroir !

La campagne à la ville

Mais avant cela, rendez-vous dès le samedi 21 mai de 9h à 17h30 en face des Halles Saint Pierre pour des animations consacrées à l'agriculture ! Mini ferme, courses pour enfants de tracteurs à pédales, dégustations de produits du terroir, animation autour de l'élevage... Les Jeunes Agriculteurs de Saône-et-Loire installeront un coin de leur campagne en plein centre ville !

à noter

La semaine prochaine avec votre journal

Un supplément spécial «Salon de l'herbe et des fourrages»

Edité par les journaux de la Presse agricole du Massif central et par Terres de Bourgogne, en partenariat avec Réussir, le supplément «Salon de l'herbe et des fourrages» sera encarté avec votre journal agricole dès le 27 mai. Vous y retrouverez tous les temps forts de la manifestation, ainsi que des informations plus larges sur les initiatives menées ici et là qui poursuivent une ambition : trouver des pistes pour produire à la ferme une ration équilibrée et économique. Bonne lecture !

clin d'œil



© ACIP/CHAUNU

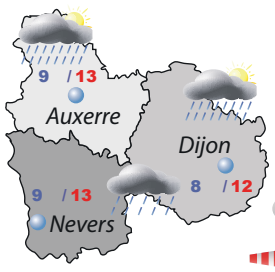
Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 20 mai au 29 mai 2016

Météo de la Bourgogne

#AGATE météo

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 20 Mai

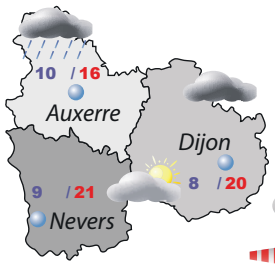


Perturbé
Un temps bien perturbé s'annonce, avec de nombreuses précipitations. Les vents seront modérés.

T° mini : 7 à 9 °C
T° maxi : 12 à 14 °C
Vents : Sud-Ouest 30 km/h

St Bernardin
Soleil : 06:03 - 21:23
Lune : 19:55 - 05:41

Samedi 21 Mai

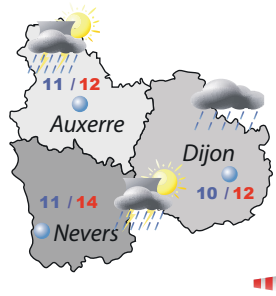


Mitigé
Ce samedi sera partagé entre précipitations et timides apparitions du soleil.

T° mini : 7 à 9 °C
T° maxi : 20 à 22 °C
Vents : Sud-Sud-Ouest 30 km/h

St Constantin
Soleil : 06:02 - 21:24
Lune : 20:54 - 06:12

Dimanche 22 Mai



Instable
Un temps instable s'annonce, avec bon nombre de précipitations localement accompagnées d'orages.

T° mini : 9 à 11 °C
T° maxi : 13 à 15 °C
Vents : Sud-Ouest 30 km/h

St Emile
Soleil : 06:01 - 21:25
Lune : 21:51 - 06:48

Prévisions à 7 jours

Lundi 23 au Mercredi 25 Mai :
Quelques averses pour lundi et de belles éclaircies pour mardi et mercredi.
Vents : Ouest à 20 km/h
T° mini. : 5 à 9 °C T° maxi. : 19 à 21 °C

Jeudi 26 au Dimanche 29 Mai :
Un temps agréable et bien ensoleillé en perspective.
Vents : Est à 20 km/h
T° mini. : 12 à 16 °C T° maxi. : 22 à 24 °C

Aménagement du territoire

Mieux gérer les sols grâce à l'exploitation des données

Mieux connaître le sol et ses atouts pour mieux les protéger : tel était le fil rouge des conférences organisées le 12 mai par l'Ademe à l'occasion d'une journée consacrée au sol, « acteur clé des territoires et du climat ». Les connaissances se développent et permettent d'accompagner les prises de décision, mais du chemin reste à parcourir pour exploiter au mieux toutes les données existantes.»

Une bonne vingtaine d'intervenants se sont succédé à la tribune, le 12 mai, à l'occasion d'une journée consacrée au sol, organisée par l'Ademe. Si les atouts du sol évoqués étaient multiples; environnement, agriculture, urbanisme, dynamisme économique, un constat ressortait des présentations : la connaissance des sols est indispensable pour faire les choix les plus judicieux. De nombreux outils se développent dans cette optique. Pour accompagner les agriculteurs et constutuer ainsi des aides à la décision en matière de choix de production, mais également pour éclairer les choix politiques. Car s'il faut une politique globale sur les sols, il faut également mieux les intégrer aux autres politiques, affirmait Isabelle Felix, expert national Sols à l'Ademe.

Des outils d'aide à la prise de décision

L'outil ClimAgri, diffusé par l'Ademe, permet de faire un diagnostic énergies/gaz à effet de serre/production agricole, à l'échelle d'un territoire et d'analyser ainsi, en fonction des choix effectués, la variabilité de chacun de ces trois critères. *«À partir du diagnostic de la situation initiale, les utilisateurs peuvent construire et tester des scénarios pour évaluer et hiérarchiser les actions à mettre en œuvre»*, explique l'Ademe.»

Le Groupement d'intérêt scientifique Sol (GIS Sol), qui regroupe l'Inra, l'Ademe, le ministère de l'Agriculture et le ministère de l'Environnement, a mis en place *«un dispositif envié au niveau européen»*, a témoigné Marion Bardy, directrice de l'unité Info-Sol à l'Inra d'Orléans. Il s'agit d'une base de données qui permet de connaître les sols et leurs propriétés agronomiques et pédologiques ou leur affectation.

La Chambre d'agriculture de l'Indre-et-Loire dispose quant à elle d'une *«base de données précise»*, alimentée depuis plus de 35 ans, développée à l'origine pour améliorer les connaissances agronomiques, a indiqué Joël Moulin, pédologue au sein de l'organisme consulaire.»

La question de la propriété des données

Grâce à ces multiples outils, les connaissances sur les sols se multiplient. Mais elles n'ont d'intérêt que si les différents acteurs se les approprient, selon Marion Bardy. Alors que l'urbanisation continue, rendue nécessaire par l'installation des familles et des entreprises dans les zones périurbaines proches et lointaines, témoignait Sophie Legras, économiste à l'Inra, il apparaît essentiel de ne plus urbaniser les terres les plus productives.

Un problème réside cependant encore dans la propriété des données relatives aux sols collectées. Une bonne part est considérée comme «*données privées*» protégées par la Cnil (Commission nationale de l'informatique et des libertés). Le but du GIS Sol est pourtant de rendre ces données disponibles, expliquait Marion Bardy. L'ouverture pourrait d'ailleurs permettre de compléter les connaissances sur les sols en donnant une dimension participative à la collecte. *«Peu de juristes se sont à ce jour penchés sur la question»*,témoignait justement une juriste dans l'assistance. Mais ce sujet semble clairement une piste à explorer.»

BB

Vous êtes abonné au journal

Terres de Bourgogne

Créez votre compte et consultez nos archives



La Franche-Comté voit son espace agricole disparaître au rythme de 1 000 ha par an

C'est « une perte nette de plus de 1 000 hectares par an » que constate Agreste dans une étude publiée le 10 mai, au sujet de l'analyse des superficies agricoles déclarées à la Pac en Franche-Comté entre 2008 et 2013. La Franche-Comté est composée à près de 90 % d'espaces agricoles, une surface qui peut être approchée à 95 % par les déclarations annuelles des aides Pac, selon la publication. Aussi, les chiffres produits sont plutôt représentatifs. Au vu des déclarations, les terres agricoles disparues de 2008 à 2013 représentent 9 100 ha et celles apparues 4 100 ha. «*Quel que soit le département, le solde est négatif*», constate l'étude. Toujours d'après elle, «*les territoires pour lesquels la perte de surface déclarée est la plus importante sont situés autour des zones urbanisées, telles que l'agglomération de Besançon, l'aire urbaine de Belfort-Montbéliard, ainsi que de villes plus modestes telles que Vesoul, Lure ou Lons-le-Saunier*». Pour autant, l'étude constate que *«les espaces agricoles qui ne sont plus déclarés se trouvent à 64 % hors des territoires proches des zones urbanisées*». Ainsi la pression urbaine provoque certes une accélération du phénomène de disparition des espaces agricoles, mais elle n'en est pas *«la cause majoritaire»*. La création d'infrastructures (routes, contournement, etc.) et la déprise agricole ont aussi des impacts importants sur l'évolution des surfaces agricoles déclarées. De plus, la pente des parcelles semble jouer un rôle dans leur abandon, bien plus que leur altitude. La taille et la forme des parcelles, ainsi que la distance au siège d'exploitation sont également des facteurs à prendre en compte, mais les données disponibles ne permettaient pas d'en faire l'analyse.

ED

▶ Communiqué

Aide aux operateurs de commercialisation de bovins et ovins pour les pertes liees à la fièvre catarrhale ovine

La propagation de la fièvre catarrhale ovine (FCO) du sérotype 8 en France a nécessité la mise en place de mesures de restriction des mouvements des animaux qui ont perturbé fortement l'activité des filières d'élevage bovin et ovin. En dehors des producteurs eux-mêmes, les marchés aux bestiaux et les entreprises ayant une activité significative de commercialisation d'animaux maigres ont été parmi les opérateurs les plus touchés par les restrictions de mouvements et le blocage des animaux mis en quarantaine. Cette aide a pour objectif d'indemniser partiellement certaines pertes liées aux réductions ou contraintes d'adaptation d'activité que ces opérateurs ont pu subir.

Ce dispositif d'aide s'adresse aux entreprises de négoce et aux structures gérant les marchés aux bestiaux ayant réalisé au moins 50 % de leur chiffre d'affaires dans la commercialisation de bovins et/ou d'ovins vivants (quel que soit leur statut, privé ou coopératif)

OU

qui ont commercialisé au moins 2.500 têtes bovines (ou l'équivalent en veaux ou ovins) pour l'ensemble de l'année 2014,

ET

qui ont leur siège social situé dans la zone réglementée au titre du sérotype 8 telle que définie par l'arrêté du 30 décembre 2015, ainsi que les départements limitrophes,

OU

pour les entreprises de négoce, qui ont eu 3% des animaux bloqués en quarantaine sur la zone réglementée sur la période du 11 septembre au 30 octobre 2015 par rapport au total d'animaux maigres commercialisés du 1er septembre 2015 – 31 décembre 2015,

OU

pour les marchés aux bestiaux dans un périmètre de 150 km autour de la zone réglementée, qui peuvent justifier d'une baisse de leur activité maigre en lien avec la FCO .

Date limite de dépôt des demandes d'aide complètes auprès de la DRAAF Bourgogne-Franche-Comté (4 bis rue Hoche - BP 87865 - 21078 Dijon cedex) : le 31 mai 2016

L'appel à projets ainsi que les formulaires de demande et notices explicatives sont téléchargeables sur le site de FranceAgriMer à l'adresse suivante :
http://www.franceagrimer.fr/filiere-viandes/Viandes-rouges/Aides/Aides-de-crises/Aide-aux-operateurs-de-commercialisation-de-bovins-ovins-maigres-impactes-par-la-FCO.

Le cadre réglementaire, l'assiette éligible, le calcul de l'aide et la composition du dossier sont notamment détaillés.

Contacts :
DRAAF Bourgogne-Franche-Comté
Anélise TACONET – Tel : 03 80 39 30 64
Ludovic PASQUETTI – tél : 03 80 39 30 39
mail : srea.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr.

COMMUNIQUÉ DE LA **DRAAF**

▶ Rendez-vous

27/05 - Tech&Bio à Aiserey (21)

L'édition 2016 de Tech&Bio consacrée aux grandes cultures se tient ce vendredi 27 mai à Aiserey en Côte d'Or. Organisé par les Chambres d'agriculture de Bourgogne, ce salon entend diffuser et partager les connaissances et les savoir-faire autour de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Agriculteurs en polyculture-élevage, comme producteurs en grandes cultures, en système conventionnel comme en système bio, tous ceux qui cherchent des solutions alternatives sont concernés par cet événement où les techniques innovantes seront présentées dans toute leur diversité. Des conférences, des visites d'essai, des démonstrations, des ateliers techniques, des visites d'installation, ponctueront cette journée sur ce site de 10 hectares, installé en partenariat avec le groupe Dijon Céréales. De la production à la transformation et à la commercialisation, c'est toute une filière à découvrir sur un site d'exception. Entrée gratuite, de 9h à 18h.

Saint-Seine-l'Abbaye

L'agriculture en fête ce week-end

La fête du lait se déroule dimanche à Cestres, près de Saint-Seine-l'Abbaye. L'entrée sera gratuite.



Une partie des organisateurs, réunis la semaine dernière devant le site de la ZAE.

Les Jeunes agriculteurs et le comice agricole de Saint-Seine-l'Abbaye organisent leur grande fête du lait ce dimanche de 10 heures à 19 heures. Plus de 2 500 personnes sont attendues sur le terrain de la zone d'activités économiques de Cestres. *«Le beau temps est également attendu, sa présence sera la clé de la réussite !»* lance Baptiste Colson, le président des JA cantonaux, qui attend cet événement avec impatience, à l'image des douze jeunes agriculteurs de son équipe et de la vingtaine de membres du comice. Ce sera la première manifestation festive des JA locaux. «*Une grande fête se tient ici tous les quatre ou cinq ans. Cette année, nous avons pris plus de poids dans l'organisation en nous joignant au comice*» poursuit le jeune agriculteur de 25 ans.

Trois concours bovins

Sur place, une cinquantaine d'éleveurs présenteront une centaine de bovins. «*Dix races seront représentées afin de montrer la diversité des productions animales du canton*» indique Baptiste Colson. Des concours seront organisés dans les races Prim'Hostein, Montbéliarde et Simmental Française. La Brune, qui revient tout juste du mondial et qui prépare déjà les journées châtillonnaises des 4 et 5 juin, n'assurera qu'une simple exposition. Le Gaec Colson, spécialisé dans la race Brune, présentera deux vaches et une génisse. Ces trois animaux étaient d'ailleurs du déplacement en Lozère à la mi-avril. Benoît Colson, l'oncle de Baptiste, amènera également une Vosgienne, l'unique de son cheptel. *«L'objectif de cette fête sera de communiquer sur nos métiers, partager notre passion et passer un moment convivial»* annonce Baptiste Colson, mentionnant la présence d'une mini-ferme, d'une exposition de matériel agricole, d'un marché du terroir et artisanal et de nombreux jeux pour les enfants. Un repas champêtre avec boeuf à la broche, gratin dauphinois, fromage et dessert sera proposé le midi aux tarifs de 20 euros par personne et de 12 euros pour les jeunes de moins de 12 ans (réservations au 06 61 80 49 34).

La fête malgré la crise

Les agriculteurs affichent leur volonté de faire la fête malgré la crise conjoncturelle et structurelle. *«C'est un paradoxe que j'aime plutôt bien. C'est une belle façon de communiquer et nous allons montrer que nous aimons notre métier, c'est la chose qui compte le plus»* confie Baptiste Colson. Les temps sont pourtant «très durs», les prix actuels du lait ne couvrant même plus les coûts de production. *«Nous sommes plusieurs à nous prendre des gamelles dans toutes les productions depuis notre installation, il y a trois ou quatre ans»* indique pour sa part Matthieu Duthu, 29 ans, agriculteur à Saint-Martin-du-Mont et trésorier de l'équipe cantonale, *«nous connaissons des aléas climatiques tous les ans. Nous sommes dans un secteur qui souffre beaucoup. Nous n'avons pas beaucoup d'alternatives à la rotation colza, blé, orge. Certains font bien un peu de pois mais nous connaissons beaucoup de problèmes avec les sangliers. La luzerne, elle, montre parfois ses limites. Malgré cette conjoncture, nous avons à coeur d'organiser ce moment festif. Ça ne sert à rien de rester dans son coin à se morfondre sur ses problèmes»*. La communication sur l'évènement a battu son plein ces derniers jours avec la distribution de 5 000 flyers sur toute la communauté de communes et les communes avoisinantes. Pas moins de 700 affiches ont été placées dans des endroits fréquentés, plusieurs tracteurs en paille ont été fabriqués le long du réseau routier. Les JA ont également passé la vitesse supérieure sur les réseaux sociaux, des vidéos avec Matthieu Duthu et Baptiste Colson sont d'ailleurs disponibles sur la page Facebook de Terres de Bourgogne.

AURÉLIEN GENEST


Une dizaine de races bovins seront présentes, dont cette Vosgienne, du Gaec Colson.



Benoît et Baptiste Colson emmèneront deux veaux à Châtillon. Trois vaches et une génisse prendront part aux concours.

Journées châtillonnaises les 4 et 5 juin
De jeunes animaux à la vente

Benoît Colson, président de Brune Expansion, évoque la prochaine édition des Journées châtillonnaises, où la race Brune aura une nouvelle fois une place de choix. Environ 80 vaches et génisses seront en concours, avant la traditionnelle vente aux enchères du samedi soir : «*Il y aura plusieurs nouveautés cette année, avec tout d'abord une nouvelle date, qui sera désormais retenue tous les ans : le premier week-end de juin. Cette période proposée par la Ville de Châtillon nous arrange bien, les éleveurs étaient souvent en moissons avec l'ancienne date. Compte tenu de la conjoncture, nous avons décidé de proposer des veaux de moins d'un an à la vente aux enchères, il n'y aura aucune génisse pleine lors de cette édition. Les mises à prix débuteront à 400 euros, le but sera de faciliter l'acquisition d'une bonne génétique, à des prix accessibles à tous. Le prix du lait ne doit pas freiner la génétique. Il y aura une vingtaine d'animaux proposés : la majorité viennent de la Côte d'Or, nos éleveurs ont d'ailleurs très bien joué le jeu en proposant de très bons bovins. Certains resteront probablement dans le département à l'issue de la vente, mais nous attendons plusieurs acheteurs de l'Ouest de la France. Nous espérons qu'ils fassent le déplacement. Les éleveurs du Nord, de plus en plus présents à notre fête, ne seront malheureusement pas là cette année car ils ont une exposition le même week-end. Je ne peux pas prévoir aujourd'hui le succès de cette vente qui sera une première sous cette version. Je pense, malgré tout, que nous avons fait un bon choix compte tenu de la conjoncture, vraiment difficile. Les producteurs laitiers ont vraiment le moral dans les chaussettes. Des prix aussi bas durant deux ans de suite, c'est vraiment compliqué. Personne n'avait prévu une baisse aussi forte et aussi longue. La consommation n'est pas là, et la surproduction des pays du Nord nous plombe fortement. L'arrêt des quotas nous fait mal*». Les ovins, autres animaux du canton et de nombreux stands artisanaux seront présents les 4 et 5 juin, à l'inverse des forains, absents de ces journées châtillonnaises nouvelle version.

Moutarde

En mode biodiversité

Une expérimentation est en cours afin de mesurer l'intérêt de la moutarde pour les abeilles.



Une visite de parcelle était proposée la semaine dernière à Arc-sur-Tille.

Rapport gagnant-gagnant entre agriculteurs et apiculteurs ? C'est tout l'objet de l'étude actuellement menée par le réseau *«Biodiversité pour les abeilles»* et la filière moutarde. Trois parcelles de Côte d'Or ont été mises à disposition par des exploitants pour mener à bien une expérimentation scientifique, devant prouver l'utilité de la moutarde pour la bonne santé des abeilles. L'étude s'échelonnera durant toute la floraison de la moutarde. Du pollen sera notamment prélevé dans des ruchers à proximité des cultures avant d'être analysé en laboratoire. L'expérimentation pourrait même déboucher sur l'analyse du rendement des cultures, aussi bien d'un point de vue quantitatif que qualitatif. Des bénéfices similaires à ceux recensés dans les cultures de colza (8 à 10% de rendement supplémentaire) sont escomptés.

En faveur du développement durable

La filière moutarde mise beaucoup sur la biodiversité. Fabrice Genin, président de l'Association des producteurs de graines de moutarde de Bourgogne (APGMB) et de l'Association moutarde de Bourgogne (AMB) parlait de *«durabilité efficace et intelligente»* avec cette expérimentation : *«Ces travaux s'effectuent dans le cadre de notre démarche de biodiversité. Nous ne voulons pas nous arrêter à ce que nous dicte la réglementation européenne. Ce type d'étude a un intérêt économique, un coté durabilité efficace et intelligente. Prendre en compte l'intérêt des pollinisateurs dans nos cultures est très important. L'amélioration des rendements ? J'ai envie d'y croire. Il y aurait beaucoup de choses à mettre en place, comme des jachères mellifères»*. Damien Lévêque, agriculteur à Magny-sur-Tille, participait à la visite : *«Le réseau Biodiversité pour les abeilles recherchait des agriculteurs volontaires, j'ai accepté de mettre à disposition l'une de mes parcelles. C'est avant tout une démarche éthique et sociétale en faveur du développement durable. Si demain une mauvaise pratique diminue les populations d'abeilles, toute la faune et la flore en pâtiront»*.



AURÉLIEN GENEST

Syndicalisme

La FDSEA en assemblée mardi

La FDSEA de Côte d'Or se réunit en assemblée générale le 24 mai à 15 heures à la salle des fêtes La Colline de Quétigny.



Fabrice Faivre annonce le rendez-vous de la semaine prochaine, près de la piscine olympique du Grand Dijon.

« *Filières et politiques, quels engagement pour un revenu agricole légitime ?»*, tel est le thème choisi par la FDSEA21 pour assemblée générale 2016. Un sujet parfaitement dans l'actualité. *«Il est grand temps de mettre nos Politiques en face de leurs responsabilités»* annonce le président Fabrice Faivre, qui attend une belle mobilisation pour ce rendez-vous annuel. *«Il faut savoir ce que l'on veut, la politique actuelle nous emmène droit dans un mur. On nous dit sans arrêt de gagner en compétitivité : à ce jeu là, il y a danger pour nos exploitations»* poursuit le président. Une table ronde réunira Christiane Lambert (vice-présidente de la FNSEA), Anne-Catherine Loisier (sénatrice de Côte d'Or), Laurent Grandguillaume (député de Côte d'Or), Benoît Willot (directeur de magasin Super U) et Michael Mimeau (Dijon Céréales). *«Nous attendrons des réponses et des éclaircissements sur un certain nombre de points»* confie Fabrice Faivre, *«la grande distribution sera également représentée. Là aussi, on ne peut pas continuer comme cela, le producteur est toujours la variable d'ajustement. La FDSEA est persuadée que tout le monde peut gagner sa vie si tout est bien organisé. Pour cette organisation, nous avons besoin d'un coup de main des Politiques, encore une fois. A eux de nous dire quelle agriculture ils veulent pour les années à venir. On ne veut pas de ferme des 1 000 vaches mais on nous met plein de contraintes... Nous ne pouvons plus être compétitifs sur les marchés avec les boulets que l'on nous met aux pieds. Michael Mimeau, de Dijon Céréales, nous éclaircira sur différents points techniques»*. Le rapport d'activités de la FDSEA 21 fera état d'une année *«plus que difficile»*, avec des aléas climatiques qui ne cessent d'aggraver la situation. Une partie festive clôturera cette assemblée. A ce titre, les derniers présidents de la FDSEA de Côte d'Or seront invités pour fêter les 70 ans du syndicat.
Jean Legrand, Michel Bonnardot, Dominique Chambrette, Bénigne Louet, Thierry Besançon, Marc Frot et Emmanuel Bonnardot seront attendus.

AURÉLIEN GENEST

publi-reportage

MFR Auxois Sud-Morvan,site de Liernais

«L'Agroéquipement, l'option qu'il me fallait !»



Passionné de machinisme, Hugo Simonet n'a pas eu peur des 170 kilomètres qui le séparait de la MFR de Liernais, établissement qu'il a intégré en septembre dernier : *«En effet, j'habite dans la Loire, ce n'est pas la porte à côté ! Mais je voulais faire de l'Agroéquipement et ici, c'est la spécialité de l'établissement. Avant, j'étais dans une MFR en Saône-et-Loire où j'ai suivi les classes de quatrième et troisième. Il n'y avait pas l'option Agroéquipement, c'est la raison pour laquelle je suis venu à Liernais. J'avais entendu parler de la MFR de Liernais lors d'un carrefour des métiers. Une visite dans ses locaux m'a rapidement convaincu. Mes premiers mois ici se passent très bien, les stages sont nombreux et très intéressants. En ce moment, je suis dans une ferme avec des charolais et des céréales. Pratiquer sur le terrain, il n'y a rien de mieux pour apprendre : c'est mon opinion et celle de tous mes camarades de classe. Chaque jour, on se lève pour apprendre quelque chose de nouveau. J'ai de meilleures notes que les années précédentes, les moniteurs expliquent bien. Quand on ne comprend pas, ils prennent le temps de venir vers nous, nous expliquer. Nous ne sommes que quatorze dans la classe, ça aide pour les échanges et la compréhension. Tout ce qui tourne autour de l'enseignement est positif et très professionnel : on parle de nos expériences respectives avec les autres élèves de la classe et les moniteurs. On aborde l'actualité agricole avec les prix des céréales, du lait, les manifestations agricoles et bien d'autres choses. Je compte poursuivre mes études avec un Bac pro Agroéquipement et pourquoi pas par un BTS. Un BTS Acse ouvrira à la rentrée à Pouilly-en-Auxois, sur le second site de la MFR. Plus tard, je compte m'installer en tant qu'agriculteur ou au moins devenir ouvrier dans une ferme. Ma préférence se tourne vers les céréales mais j'aime bien l'élevage aussi. L'agriculture, c'est avant tout une passion. Mes parents ne sont pas exploitants mais mon grand-père avait une ferme et plus jeune, j'étais tout le temps sur l'exploitation de mon voisin. Ma sensibilisation au milieu agricole vient sans doute de là !».*

MFR Auxois Sud-Morvan.
Site de Liernais (21430) - 03 80 84 41 60.
Site de Pouilly-en-Auxois (21320) - 03 80 84 41 60.

PORTES OUVERTES
le **28 mai**
de 9h00 à 17h00

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



- Bâtiments Agricoles et Industriels
- Bardage bois/Bardage métallique
- Panneaux préfabriqués
- Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi - Tel : 03 86 57 24 57 - Port. : 06 76 45 76 48
philippe.simonnet6@wanadoo.fr - metalconstruction.fr

▸ Agenda

29/05 Marché de producteurs à Thorey-sur-Ouche

La mairie de Thorey sur Ouche organise la 3ème édition de son marché de producteurs le dimanche 29 mai de 9h à 13h, place de la mairie. Une vingtaine de producteurs locaux seront présents : viande (bovine, ovine, porcine), volailles, fromages, légumes, chocolat, pain et vin bio, fleurs, bière, miel, escargots, champignons, cresson, safran… Une tombola sera organisée pour la 1ère fois.

30/05 Prestation analyse de fourrage:

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or vous propose de faire analyser vos fourrages (ensilage, enrubannage et foin) et de commenter vos résultats. Vous pourrez déposer vos échantillons le lundi 30 mai de 9heures à 12heures sur l'un des trois sites de la Chambre d'agriculture (Chatillon-sur-Seine, Créancey ou Bretenière). Renseignements, modalités et tarifs : Chambre d'agriculture de Pouilly-en-Auxois au 03 80 90 68 79 ou au 06 80 92 89 65.

04-05/06 Journées châtillonnaises

Les journées châtillonnaises font le plein de nouveautés cette année, avec tout d'abord un calendrier modifié. L'évènement se déroulera désormais le premier week-end de juin. La vente aux enchères aura lieu le samedi en fin d'après-midi. Ce rendez-vous sera accessible à tous 20 génissons de 3 à 9 mois, idéal pour se créer un noyau de Brunes à des prix très abordables, avec mises à prix à partir de 400€. Des embryons de la fameuse Fiona x Blooming et de la célèbre Adorable x Traction seront également proposés. Une tournée d'achat en fermes le dimanche matin avec une large disponibilité de génisses à inséminer, génisses pleines et vaches en lactation. Le concours interrégional réunira près de 100 femelles Brunes, qui seront jugées par Thomas Saunier, éleveur en Meurthe-et-Moselle. Encore plus de place pour les exposants autour du chapiteau et des nouvelles animations sur la place. La liste des lots proposés à la vente est disponible sur le site internet www.brune-genetique.com.

Sécurité au travail

Prendre conscience des risques

Une journée de sensibilisation sur la sécurité au travail était organisée la semaine dernière dans un élevage de l'Auxois.

La Commission Paritaire d'hygiène et de sécurité des conditions de travail (CPHSCT) de Bourgogne a posé ses valises mardi 10 mai chez Ludovic et Jean-Paul Roy, éleveurs à Thoisy-le-Désert.

Cette journée avait un objectif principal : la sensibilisation aux risques et donc à la nécessité et l'utilité de disposer d'un Document unique d'évaluation des risques (DUER) à jour. Les objectifs secondaires étaient la présentation de la CPHSCT et de ses missions ainsi que la présentation de systèmes de contention pour bovins et ovins, *«La CPHSCT Bourgogne existe depuis plusieurs années mais n'est pas encore assez connue»* déplorait sur place le secrétaire Michel Bonnotte, *«la CPHSCT est un lieu de dialogue entre employeurs et salariés, d'élaboration d'actions et d'informations concertées avec l'appui des acteurs de prévention, dont la MSA et la FRSEA. Nous œuvrons pour la prise de conscience autour des risques dans les exploitations et sur les moyens de protection contre de ces derniers»*. Cette journée a été l'occasion de rappeler les caractéristiques du DUER. *«Ce document permet de recenser les risques professionnels associés à chaque tâche au sein des différents ateliers de l'exploitation. Il est obligatoire depuis 2002, tout le monde est censé l'avoir fait et l'avoir régulièrement mis à jour sur site (actualisation annuelle)»* poursuit Michel Bonnotte.

La prévention, le maître-mot

Jacques Ganne, président du comité de protection sociale des salariés à la MSA, insistait sur l'importance de *«mieux»* percevoir le DUER : *«Ce document est encore trop souvent considéré simplement comme une contrainte. Les agriculteurs ont pourtant tout à y gagner avec ce document. S'ils prennent un peu de temps pour le faire vivre en l'actualisant régulièrement, les exploitants agricoles gagneront du temps et travailleront mieux, c'est certain. L'aspect prévention est à mettre en avant dans sa globalité. Il n'y a pas ou peu de personnes formées à la santé et la sécurité dans le milieu agricole. Or, le danger est pourtant omniprésent dans les exploitations. Il faut en avoir conscience, la prévention améliore la qualité de vie et la rentabilité du travail. Si un chef d'exploitation ou un salarié a un accident et doit s'arrêter de travailler, tout le fonctionnement de l'entreprise se retrouve perturbé. Les systèmes de contention pour bovins et ovins présentés aujourd'hui réduisent les risques de manipulation des animaux et sont sources de davantage de sérénité dans le quotidien des éleveurs»*.

Contact : cphsct.bourgogne@gmail.fr

AURÉLIEN GENEST

Témoignage

Arnaud Marie est ouvrier agricole au Gaec de l'Armançon, l'exploitation qui recevait cette journée consacrée à la sécurité. Ce jeune Côte d'orien de 21 ans, originaire de Coulmier-le-Sec, a été sensibilisé aux risques agricoles dès son arrivée sur la ferme de Thoisy-le-Désert, en fin d'année dernière. *«On m'a aussitôt montré le Duer et je l'ai signé dans la foulée. Je connaissais ce type de document qui a pour but d'identifier les risques sur une exploitation. Cela avait fait l'objet de travaux lorsque j'étais à la Maison familiale de Quetigny. Nous nous étions rendus dans plusieurs exploitations afin de rédiger des Duer. Prendre conscience du danger est important sur une exploitation. Il ne faut pas le prendre à la rigolade même si les risques paraissent mineurs. Les questions posées dans le document peuvent paraître bêtes au premier abord mais il n'en est rien. Je sais de quoi je parle : personnellement, j'ai failli y laisser une main il y a quelques temps sur une autre exploitation. Je changeais des pointes de vibro et je n'avais pas mis de gant. La déboulonneuse s'est mise à tourner alors que j'avais ma main en appui... Cela aurait pu me coûter bien plus qu'une cicatrice. Aujourd'hui, je suis sensibilisé à ces risques agricoles. J'ai la chance de me retrouver sur une exploitation bien équipée. Je travaille pas mal sur l'atelier bovin qui est équipé d'un parc et de couloirs de contention. Le matériel est récent et bien entretenu : c'est un véritable plaisir de travailler ici».*



Rendez-vous

Spectacle équestre à la Barotte

Dans le cadre de ses portes ouvertes du samedi 21 mai, le lycée agricole La Barotte proposera un magnifique spectacle équestre, avec deux prestations à 10 heures et 14 heures. Les élèves de Bac pro *«Conduite et gestion d'entreprise hippique»* s'entraînent depuis plusieurs jours dans le cadre de leur formation. *«Cette journée sera l'occasion de découvrir de nombreuses disciplines équestres. Il en existe 36 au total, nous tâcherons d'en montrer un certain nombre le jour J»* indique Arnaud Jeannin, enseignant en hippologie et équitation. *«Nos élèves montreront ce qu'ils réalisent en cours»* mentionne sa collègue Nathalie Girardot, *«il y aura aussi plusieurs stands d'informations qui présenteront l'intégralité des filières proposées dans l'établissement».*

AG



Scolarité

Le Bac approche à grands pas

Un apprenti de Terminale CGEA de la MFR de Quetigny évoque les révisions.



Maxime Thevenot, fils d'agriculteurs à Noiron-sur-Bèze, prépare les épreuves écrites.

Dernière ligne droite avant le Baccalauréat ! La classe de Terminale Bac pro CGEA (Conduite et gestion de l'exploitation agricole) de la Maison familiale rurale de Quetigny a rendez-vous lundi 13 et mardi 14 juin pour les épreuves écrites. Les révisions battent actuellement leur plein dans tout l'établissement avec des examens blancs organisés depuis une dizaine de jours. «*Le jour J, nous aurons du Français, de l'histoire, des mathématiques et de la technique. L'examen se déroulera à Quetigny. Les épreuves orales se dérouleront ensuite à Vesoul entre le 21 et le 23 juin*» indique Maxime Thevenot, l'un des dix-sept apprentis de la classe CGEA ayant choisi l'option «*Productions végétales*». Originaire de Noiron-sur-Bèze, le jeune Côte d'orien de 17 ans se dit «*plutôt confiant*» et misera sur de bonnes notes obtenues en contrôle continu durant toute l'année scolaire et sa moyenne de 14,40 sur 20 pour aborder sereinement cette fin d'année scolaire. «*Je révise surtout les soirs en ce moment. Je pense passer la vitesse supérieure une dizaine de jours avant l'examen*» poursuit Maxime Thevenot.

Un apprentissage «à domicile»

Maxime Thevenot espère obtenir de bonnes notes en matières techniques et dans son rapport de stage pour obtenir le baccalauréat : «*j'ai rendu mon rapport de 20 pages il y a quelques jours, il est actuellement en phase de correction. Ce sera le plus fort cœfficient de l'examen. Je devrai le restituer à l'oral et détailler un point technique. J'ai étudié les différents impacts d'une installation d'un robot de traite*» poursuit l'apprenti, ayant effectué son apprentissage sur l'exploitation de polyculture-élevage lait de ses parents, où il souhaite s'installer à la fin de ses études. Une fois le Bac en poche, le jeune Côte d'orien se dirigera vers un BTS Acse à la MFR de Fougerolles, en Haute-Saône : «*j'ai fait ce choix pour acquérir davantage de connaissances en gestion. J'aurais pu m'installer dès la sortie de Terminale mais mes parents m'ont incité à poursuivre*». Ce choix du BTS Acse est le plus courant à la sortie du Bac pro CGEA, comme l'indique Aurélie Sirot : «*cinq jeunes de la classe sont concernés cette année, tous poursuivent dans la voie de l'alternance. Pour la première fois, nous avons aussi deux apprentis qui souhaitent devenir technico-commerciaux en agro-fournitures. Nous avons également deux filles qui opteront pour la transformation laitière et l'agroalimentaire*». La MFR de Quetigny forme chaque année des jeunes de tous les horizons : «*nous accueillons tous les profils. Pour la partie élevage, la formation est adaptée aux systèmes bovins, équins, caprins et ovins*» précise Aurélie Sirot, qui rappellent la réforme du Bac pro à partir de la prochaine rentrée scolaire : «*les jeunes n'auront plus à choisir entre l'option productions animales et l'option productions végétales dès leur entrée en classe de Seconde. Les deux seront désormais intégrées à la formation*».

La MFR de Quetigny organise une journée porte ouverte samedi 28 mai de 9 heures à 13 heures. Toutes les classes sont concernées, de la Quatrième au BTS, en passant par les formations adultes.

AURÉLIEN GENEST



Opération caritative

Groupama aux côtés des malades

«*Les balades solidaires*» se déroulent dimanche 5 juin à Beaune. Les recettes seront reversées pour la recherche des maladies rares.

Grâce à son réseau de proximité avec ses caisses locales, ses élus et ses collaborateurs, Groupama, à travers sa Fondation pour la santé, agit au plus près des patients atteints de maladies rares et des associations qui les soutiennent. «*Les balades solidaires» seront organisées dans ce cad*re, dimanche 5 juin à Beaune. Petits et grands seront invités à marcher cinq km ou dix km, les départs se feront de 10 heures à 16h30, tout au long de la journée à la cuverie des Hospices de Beaune, avenue des stades. «*Cet événement est organisé dans chaque département*» annonce Brigitte Fleury, présidente de la Fédération des caisses locales de Côte d'Or, «*le but est de fédérer le plus de monde possible autour d'un projet médical lié aux maladies rares, le projet sera financé grâce aux dons que chaque participant versera. Chacun donnera ce qu'il voudra*». Pas moins de 96 marches avaient été organisées l'an passé en France, mobilisant près de 17 000 personnes qui avaient versé un total de 220 000 euros. En Côte d'Or, plus précisément à Flavigny-sur-Ozerain, le monde agricole s'était particulièrement pris au jeu, selon les organisateurs, qui annoncent une nouvelle journée très animée, pleine d'échanges et de convivialité.

Groupama espère une édition 2016 à succès.

En faveur de l'Argad

Une restauration et une buvette seront proposées au lycée viticole de Beaune avec la présence du réseau fermier Bienvenue à la Ferme et de «*La Grange d'Ozerain*». L'Association Trèfle à 4 clowns sera présente, tout comme Aquarelle et la Maison familiale de Grandchamp. Une démonstration de labour à l'ancienne sera également au programme, un concert sera proposé par Patrick Gutrin et des petits cadeaux seront offerts aux marcheurs. Cette année, le projet choisi concerne l'Argad, association qui effectue de nombreuses actions d'intérêt général dans le cadre des maladies rares. Installée à l'Hôpital d'enfants du CHU de Dijon, l'Argad améliore les conditions d'accueil et de prise en charge des patients atteints de maladies rares en Bourgogne et participe au financement et au développement de la recherche médicale. De nombreux projets sont déjà en cours et au programme de cette association : organisation de réunions grand public, diffusion de plaquettes, financement d'ouvrages à destination des jeunes patients... Pour celles et ceux qui ne pourraient prendre part à ces balades du 5 juin, il sera possible d'effectuer un don directement sur internet (bit.ly/21-ARGAD), ces dons étant déductibles des impôts à hauteur de 66%.

AURÉLIEN GENEST



Une conférence de presse était organisée la semaine dernière à Dijon pour annoncer l'évènement consistant à marcher 5 ou 10 km.

▶ Zoom sur…

La Fondation Groupama pour la Santé

Différentes actions sont réalisées par la Fondation Groupama pour la santé :
- aide au diagnostic, avec Orphanet, service de l'Inserm, portail d'informations sur les maladies rares
- lutte contre l'isolement des malades, avec Alliance Maladies Rares et Maladies Rares Info Services
- attribution chaque année d'une bourse à un jeune chercheur
- financement d'appareils de haute technologie, favorisant l'autonomie des malades
- soutien de séjours thérapeutiques adaptés
- soutien de la recherche, avec les professeurs de médecine membres de son conseil d'administration, en lien avec les centres de référence et les centres de compétences hospitaliers «*maladies rares*».

► Agenda

25/05 Journée technique *«semis direct sous couvert»*
Le Groupe Magellan, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Nièvre, organise une journée technique sur le semis direct sous couvert, le 25 mai à la salle des fêtes de Suilly-la-Tour. Le matin, à la salle des fêtes, Mickael Hedde, chercheur à l'Inra de Versailles, présentera une conférence sur la vie du sol et l'après-midi, le groupe fera la visite de la parcelle d'essais blé et colza de la commune. Un déjeuner sur place est possible (20 euros par personne), sur réservation auprès de la Chambre d'agriculture au 03 86 93 40 60.

26/05 Cartographie des cours d'eau à La Nocle Maulaix
La Direction départementale des territoires (DDT) de la Nièvre organise une réunion d'information sur la cartographie des cours d'eau du bassin versant de la Cressonne, le jeudi 26 mai à 18h, à la salle des fêtes de La Nocle Maulaix. Le but de l'administration est de pouvoir informer le plus grand nombre de riverains de la démarche entreprise.

2/06 AG des Caves de Pouilly-sur-Loire
Les Caves coopératives de Pouilly-sur-Loire se réuniront en assemblée générale ordinaire, le 2 juin, à partir de 16h30, dans leurs locaux du 39 avenue de la Tuilerie à Pouilly-sur-Loire. Contact : 03 86 39 10 99 ou mail à : caves.pouilly.loire@wanadoo.fr.

Réunion des administrateurs d'OPA dans la Nièvre

Pour chercher l'inspiration dans les autres modèles européens

Symbole d'un syndicalisme qui construit, réfléchit et innove, la FDSEA 58 a mis sur pied, vendredi 13 mai, une toute nouvelle réunion des administrateurs d'OPA dans la Nièvre. A la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Nevers, une quarantaine de représentants consulaires, de la coopération, du mutualisme, du crédit et des marchés au cadran se sont donc retrouvés pour une après-midi studieuse, avec en toile de fond deux thèmes principaux : *«les différents zonages qui s'imposent à l'activité agricole dans la Nièvre»*, séquence argumentée par la DDT, et *«les modèles d'exploitations d'élevage qui s'imposent dans les différents bassins européens»*. Cette dernière présentation a été faite par Baptiste Lelyon, chargé d'études économiques au Crédit Agricole SA, et que Terres de Bourgogne a rencontré.

Terres de Bourgogne : Quelle est votre approche de l'élevage en France et en Europe ?
Baptiste Lelyon : *«Principalement, il y a trois filières à étudier, les bovins viande, qui sont majoritaires dans la Nièvre mais très peu présents dans les autres pays européens, les bovins lait et la filière volailles, qui peut présenter des opportunités émanant de l'industrie agro-alimentaire. De la comparaison avec nos concurrents, notamment en Europe du Nord, il ressort que, quelle que soit la production, nous n'avons pas à rougir... En terme de coûts de production, la France est à peu près au même niveau. En terme de revenus, structurellement, nous sommes plutôt en-dessous, notamment en lait et en volailles, alors que nos structures sont plus différenciées. Sur le plan de la main d'oeuvre, le salariat est moins développé en France, parce que la structure est plus rigide. De fait, l'évolution du salariat agricole est plus lente et la production par la main d'œuvre un peu en retrait malgré une efficacité technique comparable».*

Quelles différences principales entre les exploitations françaises et les autres ?
«Il y a plus de différences entre une exploitation française et une autre exploitation française qu'entre les exploitations françaises et les autres, Irlandaises par exemple ! Ici, entre les naisseurs et les engraisseurs, il y a d'énormes différences. C'est l'un des enjeux importants : composer avec cette hétérogénéité des résultats. En France, l'efficacité technique varie énormément entre le quart supérieur, bon techniquement, avec des compétences économiques, administratives et financières ou stratégiques et de management avec un raisonnement de vrai chef d'entreprise et des gens qui en restent sur une démarche d'élevage, patrimoniale, sans prise en compte de toutes les nouvelles dimensions du métier. Et pourtant, il y a peu d'éleveurs qui connaissent leurs coûts de production, notamment en bovins viande, c'est-à-dire poste par poste les coûts des aliments, des fourrages... C'est comme en automobile, c'est difficile de connaître sa vitesse si l'on n'a pas de compteur !»

Quels sont donc les enjeux ?
«Il y en a deux principaux pour l'élevage en France. Le premier, c'est le renouvellement des générations. Dans les dix ans, 50% des éleveurs vont transmettre leurs exploitations. Soit le schéma d'installation sera un peu faible et l'on assistera à des agrandissements d'élevage, des restructurations ; soit nous aurons une politique d'installation forte et volontariste mais se posent déjà les problèmes de l'attractivité et de la rentabilité. Un jeune engagé, entre 25 et 30 ans, a des exigences de qualité de vie et surtout il doit avoir des perspectives économiques, plus seulement une approche patrimoniale. Le deuxième enjeu, c'est qu'il va rester une diversité d'élevages en France. Le Crédit agricole accompagne l'ensemble des types d'agriculture, spécialisé ou diversifié, en bio ou en circuits courts : il n'y a pas d'opposition de modèles, et pas de modèle européen à transposer. La grande question, c'est celle de l'acceptation de l'élevage par la société civile (on voit bien que pas une semaine ne se passe sans l'intervention d'un lobby dans les médias), qui parfois remet en cause l'agriculture, l'agro-alimentaire, les façons de faire... Les éleveurs chefs d'entreprises doivent avoir une stratégie des moyens de production, moderniser, investir, et évidemment dégager un revenu pour en vivre. C'est de ces deux points de vue éloignés qui créent des frictions, que l'élevage allaitant doit se saisir».

Quelles pistes offrent les autres pays européens ?
«En Allemagne, par exemple, on a une approche plus praagmatique. Les partis écologistes sont plus forts mais ils co-construisent la réflexion pour moderniser l'ensemble des filières. Les éleveurs sont aussi plus dynamiques et l'opposition de la société est moins forte. Il y a un vrai dialogue. Par exemple, sur la méthanisation, il n' y a pas d'opposition frontale, et même si les Allemands cultivent du maïs pour remplir certains digesteurs. En Europe du Nord, on s'intéresse à la délégation des travaux des champs aux Cuma. Ce n'est pas encore le modèle majoritaire mais il progresse... En Irlande, on délègue aussi l'élevage des génisses. Les Néerlandais sont aussi très forts sur la gestion technico-économique, dont l' efficacité repose sur le droit d'ainesse qui prime, sans indemnisation des frères et sœurs... C'est un avantage à l'installation ! Si l'on doit faire de notre hétérogénéité un point fort de l'élevage français, sur le plan technique, nous ne sommes pas en retard ! C'est important de le souligner».

PROPOS RECUEILLIS PAR EMMANUEL COULOMBEIX





Devant les administrateurs d'OPA de la Nièvre, Baptiste Lelyon, du Crédit agricole SA, a expliqué les caractéristiques de l'élevage français, avant de le comparer à d'autres modèles en vigueur en Europe.

Foire-concours aux culards de printemps

Encore beaucoup d'animaux, et des très beaux...

La foire-concours aux culards de printemps s'est tenue vendredi 13 mai au marché au cadran de Moulins-Engilbert. Près de 380 animaux étaient présents, selon Alain Guinot, malgré la décision de ne pas inviter les taurillons cette année.

«*Cela s'est très bien déroulé. Toutefois, il y avait autant d'animaux que lors des foires précédentes, alors que nous avons supprimé les taurillons cette année. Avec 380 bêtes, nous sommes au taquet. C'est un rendez-vous attendu, notamment pour les génisses de 12 à 36 mois et les mâles castrés, comme à l'origine. Et puis l'affluence s'explique aussi par la présence des marchands qui jouent le jeu à fond. La salle n°1 étant trop petite, nous avons dû rajouter des boîtiers électroniques*» résumait lundi, Alain Guinot, le président du Comité des foires de Moulins-Engilbert. Quant aux ventes, après le concours, elles se sont révélées «*correctes*». La baisse est «*légère*» mais il s'agit d'animaux qui n'ont «*pas la même ampleur que d'autres catégories*». Les bêtes qui ont eu des prix s'en sont particulièrement bien sorties, et jusqu'à 17h, selon le co-organisateur. Sans doute aussi parce que la qualité était au rendez-vous : «*il y a encore quelques animaux qui viennent et qui ne méritent pas de participer mais un grand nombre, la plupart, sont au top. C'est toujours embêtant lorsqu'il y en a une cinquantaine de moins bons. Vu le nombre total, cela fait perdre jusqu'à une heure et quart sur les enchères*» dit Alain Guinot.

Une sélection lors du déchargement ?

Pour remédier à cela, les organisateurs de la foire-concours de printemps réfléchissent à une pré-sélection. Contre les encombrements, ils avaient interdit les taurillons cette année, alors ils réfléchissent aussi à trier les animaux lors du déchargement. «*On hésite mais on y réfléchit. Nous n'avons encore rien décidé*» dit le président du Comité sobrement. Toujours est-il que la foire-concours aux culards d'été, prévue pour le 29 juillet, aura bien lieu. Et que l'équipe envisage d'autres innovations. Le repas charolais du midi, qui rencontre un vrai succès depuis l'an dernier, et cette fois-ci encore, sera non seulement maintenu mais en plus il est désormais question de mettre en place «*une vaste opération de promotion de la viande pour le grand public, en misant sur la présence des nombreux touristes durant les vacances d'été*». Cela prendrait la forme d'une exposition de culards sur pied, d'une vitrine réfrigérée pour exposer une carcasse entière «*on en cherche une*», d'une découpe de viande par un boucher afin d'expliquer ce que sont les morceaux que les consommateurs mangent «*sans toujours savoir d'où ça vient*» et puis «*nous allons demander à Jean-François Boschetti, des Toques nivernaises, de montrer comment on peut cuisiner les bas morceaux*» annonce Alain Guinot. A Moulins-Engilbert, ni le Comité des foires, ni la Sicafome, ni la mairie n'ont de pétrole... mais ils ont des brillantes idées !

E.C.

▶ Agenda

29/05 - 6ème Fête écobiologique de Decize

La 6ème Fête écobiologique de Decize (et 17ème Fête écobiologique nivernaise) aura lieu à Decize (salle des fêtes), dimanche 29 mai prochain. Voulue comme une rencontre privilégiée entre citoyens et producteurs, cette journée est à la fois «*un lieu d'échanges et d'informations sur une consommation écoresponsable, un marché biologique, artisanal et solidaire, une approche du savoir-faire des artisans et des producteurs et une découverte de solutions concrètes pour agir et préserver l'environnement, le bien-être et la santé*» selon son Comité d'organisation. Outre les stands des producteurs bio, d'artisanat, d'énergies renouvelables, d'hygiène et de relaxation et les libraires et associations, des ateliers seront (vie des abeilles, yoga du rire, modelage de la terre, sophrologie pour les enfants) seront proposés aux adultes comme aux plus jeunes. Deux conférences, à 11h et à 15h, exploreront «*le gaspillage alimentaire*» et «*le changement climatique*» (par Yves Richard, responsable du Centre de recherches de climatologie du CNRS à l'Université de Bourgogne-Franche-Comté). La compagnie Tyrnanog proposera l'animation «*des échassiers dans la fête*». Une Gratiféria permettra aux personnes de donner des objets dont ils n'ont plus besoin. L'entrée est libre. Un repas bio préparé par les producteurs présents sera aussi servi à midi et une buvette bio proposera de la bière, des jus de fruit, du cidre, du vin, du café, du thé et des casse-croûtes.

Le 25 mai 2016 à Suilly La Tour

Journée technique semis direct sous couvert

Le groupe Magellan, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Nièvre, organise une journée technique sur le semis direct sous couvert le 25 mai à la salle des fêtes de Suilly la Tour. Cette journée est ouverte à tous.



Le groupe Magellan organise, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Nièvre, une journée technique sur le semis direct sous couvert. Cette journée aura lieu le 25 mai 2016 à Suilly La Tour. Elle se déroulera en deux temps :

Conférence sur la vie du sol

Le matin, à la salle des fêtes de Suilly La Tour, le groupe Magellan vous invite à une conférence sur la vie du sol par Mickael Hedde, chercheur à l'Inra de Versailles. Il présentera les différents acteurs de la vie du sol, leur rôle ainsi que leurs impacts sur la fertilité du sol (MO, fertilisation, maladie). Vous apprendrez les effets des pratiques culturales sur leur activité et les moyens pour les favoriser.

Visite des essais

L'après-midi (dès 14h), sur la parcelle d'essais de Suilly La Tour (suivre le fléchage), les agriculteurs du groupe ainsi que les conseillers vous présenteront des essais blé et colza portant sur plusieurs thématiques afin de mieux maîtriser les conduites en couvert permanent (densité de semis, localisation d'engrais (partenariat avec Timac Agro), choix des couverts, régulation du couvert, fertilisation). Il vous sera également présenté les synthèses d'essais des années antérieures.

Cette journée est ouverte à tous. Si vous souhaitez déjeuner sur place, merci de contacter rapidement la Chambre d'Agriculture (03 86 93 40 60) pour vous inscrire (20€/personne – repas + organisation).

Équipe Grandes Cultures / Groupe Magellan





Ils n'ont pas reçu leurs aides PAC 2015

Les agriculteurs d'AMR 58 se mobilisent

En procédure collective (plan d'observation ou de continuation), ils n'ont pas eu droit à l'Apport de trésorerie remboursable (ATR) à l'automne 2015. Et comme leurs aides devaient enfin être versées au 30 avril, ne voyant rien venir, la vingtaine d'adhérents à l'Association d'aide au monde rural de la Nièvre (AMR 58) a sonné le rappel.



Mercredi 11 mai, les adhérent de l'AMR 58 ont reçu une équipe de TF1 pour alerter sur leur situation. Le reportage étai diffusé dès le journal télévisé de 13h de Jean-Pierre Pernaut.

C'est la visite du président de la République au marché de Rugis le 9 mai qui a mis le feu aux poudres. François Hollande a confirmé les modalités d'attribution de l'ATR pour la PAC 2016, sauf pour les 3 à 5000 agriculteurs qui, en procédures collectives, n'y ont pas droit, au regard de la règle des minimis. *«Non seulement nous n'avons rien vu de nos aides 2015 mais nous n'aurons rien en octobre 2016. C'est une honte! Avec notre plan d'observation, nous sommes considérés comme «in boni», c'est-à-dire des agriculteurs comme les autres. Rien ne justifie que nous soyions pénalisés par l'État de cette façon, au motif d'une règle illégitime. Celle-ci prévoit que nous aurions pu toucher jusqu'à 15000 euros d'ATR et en fait, rien! Encore heureux que notre banquier soit compréhensif car nous ne pouvons pas rembourser notre emprunt pour le moment»* explique Sandrine Richard, la secrétaire de l'AMR 58. Les adhérents se sont retrouvés ensemble dans le bureau de Joël Plu, le chef du Service économie agricole de la DDT le mardi 10 mai au matin. Ils voulaient contester l'attitude de l'État qui, non seulement les pénalise mais aussi les *«mène en bâteau»*. *«Nous ne sommes pas sûr d'avoir nos aides 2015 avant l'automne»* dénonce Sandrine Richard. Avec son mari, Christophe, ce sont 50 000 euros de la PAC, soit un tiers de leur chiffre d'affaires de l'année, qu'il leur reste à toucher. Et certains de leurs collègues, qui attendent plus encore, seraient au bord de mettre la clé sous la porte. Mercredi 11 mai, pour déclarer l'urgence, les membres de l'AMR 58 ont donc alerté les médias. Le matin-même, dès 8h, une équipé de TF1 était chez les Richard pour les interviewer et faire des images. Dès 13h, le reportage était diffusé dans le journal télévisé de Jean-Pierre Pernaut. En larmes, Sandrine Richard expliquait aux Français qu'elle se fâchait avec son mari, elle qui voulait tout arrêter, lui qui souhaite continuer… Une chose est sûre pourtant: *«nous ne passerons pas une deuxième année comme cela. Nous avons décidé d'intenter une action en justice contre l'État, avec l'aide de nos avocats»* annonce la secrétaire de l'AMR 58. Vus les retards à la banque, c'est mathématiquement impossible. Les agridifs en procédure collective ne pourront pas de nouveau attendre l'automne 2017 pour espérer toucher leurs aides 2016, auxquelles ils estiment avoir droit…

E.C.

Trophée national des lycées agricoles

Les étudiants de Challuy ont restitué leur participation

Pour la première fois depuis très longtemps, des élèves du lycée de Challuy ont participé au Trophée national des lycées agricoles lors du dernier Salon de l'agriculture à Paris. Mercredi 11 mai, ils ont invité leurs camarades et leurs partenaires à suivre les étapes de leur périple.



Les participants de Challuy et leur professeur-référent, se sont retrouvés, le 11 mai au soir au lycée, pour restituer leur parcours parisien à leurs camarades et à leurs partenaires.

Les Challuysiens ont terminé à la 6ème place, sur 13. Une bonne performance, si l'on admet qu'il s'agissait d'une première participation du lycée nivernais depuis au moins les années 2000. Aux différentes épreuves, les quatre étudiants de BTS Production animale et les trois de BTS ACSE, ont obtenu des notes très honorables: 16 pour la création du blog, 14,8 pour l'affiche, 16 pour l'épreuve de manipulation de Draisine, la vache charolaise qu'ils ont emmenée à Paris, 18,5 pour la réalisation du stand durant le salon, mais un petit 10,8 pour la présentation de l'animal, le dimanche. *«Nous n'avons pas trop su faire, c'était une première pour nous. On a servi de crash-test pour ceux qui viendront après nous»* ont-ils plaisanté, la semaine dernière. Diaporama à l'appui, ils ont retracé les mois de travail qu'a impliqué cette action, rentrant dans leurs études en tant que PIC (projet d'information et de communication), et ont tenu à remercier *«le lycée, l'association des parents d'élèves, les partenaires qui ont fourni les produits locaux sur le stand, mais aussi M. Guillaumin, leur professeur référent»* qui a passé la semaine avec eux au salon mais s'est aussi impliqué depuis le mois de septembre. *«C'était une aventure unique. Merci à vous sans qui nous n'aurions pas pu la vivre»*! ont lancé les jeunes à leurs invités, mercredi dernier. Leur professeur justement, a aussi pris la parole pour saluer *«une très bonne équipe, motivée, un groupe qui s'est constitué et motivé tout seul»*. Sur place, les journées ont été longues, souvent de 6h à 20h30, sans parler des petits à côtés. Les jeunes ont aussi appelé leurs successeurs à Challuy à perpétuer cette participation: *«nous sommes prêts à vous donner des tuyaux. J'espère que nous vous aurons donné envie d'y participer à votre tour. Peut-être qu'avec l'expérience, Challuy sera un peu meilleur»*! Le défi est lancé.

E.C.

Zone d'Activités
21360 PONT D'OUCHE
Tel. 03 80 33 02 61
Fax 03 80 33 02 62
www.ger.fra@wanadoo.fr
CHARPENTES MÉTALLIQUES
François GERBET
Siret 384 580 890 00026 - APE 281A - O.P.Q.C.B. A 80092 21 1309

Terres de Bourgogne
agribourgogne.fr

Congrès mondial charolais au Mexique

La race Charbray associée à la race Charolaise

Après Magny-Cours en 2014, le Congrès mondial charolais se tenait à Guadalajara, au Mexique, du 15 au 24 avril derniers. Des éleveurs nivernais y participaient ainsi que Dominique Loulergue et Clément Perrodin, respectivement 2è vice-président et ingénieur référent en relations internationales et commerciales du Herd Book Charolais français.



Une partie de la délégation nivernaise (on reconnaît François Gauthé, d'Isenay), lors des concours du Congrès mondial au Mexique.

Si, de l'avis de la délégation bourguignonne, le Congrès a été une réussite, tant du point de vue des concours et des visites d'exploitations que de l'accueil très chaleureux et disponible des Mexicains, c'est à une petite révolution qu'ont assisté les puristes du charolais made in France. Deux concours ont eu lieu là-bas durant ce congrès mondial : à la fois celui, traditionnel, des bovins charolais, à Aquascalientes mais aussi, celui, des Charbray, à Tepatitlan.

Cette deuxième race est issue d'un croisement initial à 5/8è de charolais et à 3/8è de Brahman, qui offre des animaux de très grande taille avec un potentiel de développement exceptionnel. Les veaux pèsent en moyenne 40 kg à la naissance et disposent de toutes les qualités de la race charolaise en termes de croissance et de carcasse mais, très rustiques, ils sont plus adaptés aux milieux chauds et secs, comme le Mexique. Bien sûr, les éleveurs mexicains reconnaissent l'excellence de la génétique française, particulièrement chez les femelles.

Ils sont fiers de la mettre en avant et lorsqu'ils disent qu'un animal est *«full french»*, c'est toujours un compliment. Pour autant, la génétique américaine, qui avance en conquérante, offre des bêtes avec moins de muscles, des petites têtes qui ne plaisent pas aux Français, mais des caractéristiques qui peuvent garantir des vêlages sans assistance...

Un président anglais pour Charolais international

Lors de l'assemblée générale de l'association Charolais international, les pays à fort potentiel d'exportation de viande ont donc obtenu que la race Charbray soit officiellement associée à la race charolaise au sein de l'association internationale. La délégation du HBC français ne s'y est pas opposée et a voté en faveur de ce rallement. Une décision qui ne ravit pas tous les éleveurs français de charolaise, tant les négociations commerciales transatlantiques en cours sont âpres et risquent de perturber un marché européen dont les cours sont en chute libre. A l'inverse du reste du monde où les prix du bétail sont au plus haut... Dans ce contexte, c'est un Anglais, David Benson, directeur du Herd Book charolais anglais qui a été élu président de l'association Charolais international, dont le siège est à Magny-Cours.

Même si peu de commerce se passe par le biais de cette structure mondiale, il ne faut pas négliger le fait qu'elle permet aux éleveurs du monde entier de se connaître, de nouer des contacts et des relations de confiance. Et donc d'influencer les orientations de la race à l'échelle du monde. Les prochains congrès charolais auront lieu en 2018 en Suède et en 2020 en Australie.

E.C. D'APRÈS COMMUNIQUÉ

Promotion des métiers agricoles

Découverte des métiers agricoles par les collégiens nivernais

Cette année encore, les exploitantes de la commission des agricultrices de la FDSEA58 se sont rendues dans plusieurs collèges du département en classe de découverte professionnelle, afin de leur faire découvrir le monde agricole et ses métiers.


Intervention au collège Notre-Dame de Cosne-sur-Loire avec les DP3.

La commission des agricultrices de la FDSEA, a constaté que les collégiens connaissent souvent trop peu ce qu'offre l'enseignement agricole pour s'y orienter. Ainsi, la mise en place d'une intervention spécifique pour les 3éme a paru évidente. Une option de 3 heures existe dans certains collèges sur la découverte professionnelle destinée aux classes de troisième, nommée DP3. Ces interventions sont réalisées par une agricultrice accompagnée d'une administrative de la FDSEA58 dans les collèges le désirant. En 2016, 8 collèges ont répondu présents et ont souhaité que leurs élèves soient sensibilisés au monde agricole. D'où vient ce que vous mangez? Quelles sont les principales productions de notre département? Quelle est la différence entre une vache allaitante et une vache laitière?… Tels sont les sujets abordés lors de ces interventions. Le but étant également, de faire tomber les préjugés qui persistent: les agriculteurs seraient ringards, ils n'ont pas de vacances, ils sont seuls et n'ont pas de loisirs…

Mais également de leurs présenter la multitude de métiers qui gravitent autour de l'agriculteur en lui-même! Le technicien de silo, le vendeur d'aliment, le vétérinaire, le technico-commercial, l'enseignant agricole… Les jeunes collégiens sont souvent loin d'imaginer toute la diversité de carrières et les évolutions possibles dans le monde agricole. Ces interventions permettront donc, peut-être, de faire naître quelques vocations.

A. LEBOUCHER - FDSEA58

Formation

Un salon dédié à l'apprentissage et à l'alternance

La 1ère édition icaunaise du salon « Fiers d'être apprentis », entièrement dédié à l'apprentissage et à l'alternance se tiendra samedi 21 mai à Auxerrexpo. L'occasion de découvrir les formations diplômantes, du CAP au niveau ingénieur et rencontrer des entreprises qui recrutent



Alain Perez, président de la CCI, Jean-François Lemaitre, président de la délégation Yonne de la Chambre interdépartementale des Métiers et de l'Artisanat et Jean-Baptiste Thibaut, de la Chambre d'agriculture (De gauche à droite)

Quel secteur peut se targuer d'un taux de placement de plus de 80 % une fois diplômé, voire de 100 % selon les spécialisations, sinon la formation par apprentissage. Une filière souvent méconnue et qui souffre encore d'un déficit d'image, notamment auprès des jeunes et de leurs familles.

Co-organisé par les trois organismes consulaires du département, dont la Chambre d'agriculture de l'Yonne, le salon *«Fiers d'être apprentis»* se déroule ce samedi à Auxerre. Il s'est fixé pour objectif de redonner ses lettres de noblesse à cet enseignement spécifique, en offrant à chaque visiteur la possibilité de trouver information, conseil ou accompagnement auprès de la quarantaine d'exposants présents. Pour Alain Perez, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne, il y a urgence : *«notre devoir aujourd'hui, est d'insister sur cette filière d'excellence qu'est l'apprentissage, en essayant de faire en sorte d'associer de plus en plus l'Education Nationale qui, qu'on le veuille ou non, ne flèche pas volontiers les élèves vers l'apprentissage traditionnel. Envoyer un jeune vers l'apprentissage, ce n'est pas l'envoyer chez Zola…»* Un point de vue partagé par Jean-Baptiste Thibaut, de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, pour qui la filière, loin d'être une voie de garage, est socialement reconnue : *«une belle carte à jouer et une voie de réussite unique, qui permettent d'acquérir une maturité de plus en plus recherchée dans le monde de l'entreprise et de se faire rapidement sa place au sein de la société»*

On comptait 2 170 contrats d'apprentissage au 31 décembre dernier dans le département, dont près de 90 % dans l'Artisanat et l'Industrie, pour seulement 170 en milieu agricole. Un secteur qui peine à recruter, alors que les offres en milieu rural sont nombreuses, notamment en viticulture, pénalisé par un public pas forcément mobile.

Aujourd'hui chef d'entreprise et président de la délégation Yonne de la Chambre interdépartementale des Métiers et de l'Artisanat, Jean-François Lemaître fait partie de ces figures icaunaises qui ont valeur d'exemple, avec pour tout bagage ce précieux sésame qu'est le CAP. Pour lui aussi, l'apprentissage est une machine à fondamentaux : *«respect des horaires, respect de l'autre, rapport avec l'entreprise, esprit d'initiative…»* Même si parfois, se souvient-il avec humour, il fallait faire profil bas pour briller devant les filles : *«quant on était comme moi apprenti charcutier, mieux valait dire que l'on était «technicien supérieur en anatomie porcine !»*

DOMINIQUE BERNERD

Programme :
Salon *«Fiers d'être apprentis»* à Auxerrexpo, samedi 21 mai, de 10 h à 17 h. Entrée libre et gratuite
40 exposants présents
Espace multimédia : Accès aux sites Internet d'information sur les métiers et les offres d'emploi en apprentissage, logiciel de test «Inforizon»
Espace recrutement : des entreprises proposeront aux candidats des entretiens de recrutement directement sur le salon
Espace conseil : Aide à la recherche d'un contrat d'apprentissage et son bon déroulement
Espace métiers : du CAP au Bac + 5, métiers du bâtiment, de l'industrie, de l'agriculture, de la vigne et du vin, des aménagements paysagers, du sport, de l'hôtellerie-restauration, des services à la personne, etc…
Animations : Jeux, questionnaires, démonstration de savoir-faire, atelier plasturgie mobile à l'extérieur, etc..

JA 89

A la découverte des métiers de l'agriculture

Jeunes Agriculteurs de l'Yonne a organisé le 9 mai dernier une rencontre auprès d'une quinzaine d'élèves du collège Champs Plaisants à Sens.

Une quinzaine d'élèves de classe de 3e (option Découverte Professionnelle), du collège des Champs Plaisants à Sens, avait rendez-vous jeudi 9 mai avec les Jeunes Agriculteurs de l'Yonne, qui leur ont présenté les évolutions du secteur agricole et la diversité des métiers que peut offrir l'agriculture d'aujourd'hui.
Après une intervention en classe, l'après-midi était orienté sur la rencontre et l'échange, grâce notamment aux témoignages de Joseph Roux et Mathilde Lemaitre, adhérents JA. Tout le monde s'est ensuite transporté sur l'exploitation de cette dernière à Maillot, spécialisée en céréales et vaches laitières. Des bases du secteur agricole, à commencer par le vocabulaire qui lui est propre, *«non, l'homme qui cultive les fraises n'est pas un fraisier…!»*, jusqu'à la philosophie de l'agriculture bio et les avantages de la vente directe, les sujets abordés ont été multiples, devant un auditoire qui s'est montré particulièrement curieux et intéressé.



Ce n'est pas tous les jours, lorsqu'on est un jeune citadin, d'avoir la possibilité de caresser un mouton.

Assemblée générale FDSEA 89

Focus sur la Sodetaf

Créée en 1974, la Sodetaf s'est fixée pour mission d'aider les producteurs laitiers à s'équiper de tanks à lait neufs et performants et à en assurer l'entretien et la réparation. Rencontre avec son président, Régis Pierron, éleveur laitier à Villiers-Vineux.

Depuis des années la FDSEA 89 a complété son organisation propre basée sur la représentation des territoires par une structuration complémentaire basée sur les productions, ou les *«modes»* de productions : Fédération Laitière de l'Yonne, Section Bovine, l'Asylra, la Section porcine, la section avicole, la section viticole, la section oléagineux… Mais elle a également activement contribué à la mise en place de structures indépendantes pour répondre au mieux aux intérêts d'adhérents et de producteurs : la Sodetaf, le Gaby, avec la première embauche en France d'un ingénieur pour conseiller sur la production *«bio»*, aidé en cela par le conseil général de l'époque, mais aussi l'UPVY, qui regroupe les producteurs et les organismes stockeurs de céréales et olé protéagineux… Plus récemment, c'est le groupement d'employeurs AVE 89 qui a été mis en place ainsi que l'OP APLBG. Pour fêter prochainement les 70 ans du syndicalisme, focus sur deux réussites du *«passé»* toujours d'actualité et toujours utiles aux producteurs : la Sodetaf et l'UPVY.

La Société de Développement de Tanks à la Ferme (Sodetaf), a été créée en 1974, à la suite de la mise en place de l'Asylra (regroupement des producteurs laitiers Paul Renard de Flogny la Chapelle). Avec pour objectif d'aider les producteurs laitiers de l'époque à s'équiper de tanks à lait neufs et performants, en réduisant les coûts pour les agriculteurs.

Selon le principe suivant : l'adhérent dispose d'un tank pour lequel il paie une location proportionnelle au litrage de lait vendu. Partenaire du projet dès son origine, la FDSEA de l'Yonne assure aujourd'hui encore la partie administrative de la Sodetaf (comptabilité, gestion…), dont le président depuis une dizaine d'années, est Régis Pierron, éleveur laitier à Villiers-Vineux.

Comment est née la Sodetaf ?
Régis Pierron : *«Au début des années 70 s'est créée l'Asylra, «l'Association des Syndicats Laitiers de la Région d'Auxerre», suite au regroupement des petits syndicats laitiers existant alors. C'est quelques années plus tard, en 1974, que fut créée la Sodetaf, au moment où la législation imposait de remplacer les bidons par des tanks à la ferme, afin d'améliorer les normes d'hygiène. Des tanks de seulement 200 litres à l'époque, mais c'était quand même une révolution ! Au départ, elle appartenait pour moitié à l'Asylra et pour l'autre, à la fromagerie Paul Renard».*


Nicolas Petit est aujourd'hui le seul salarié de la Sodetaf.

Que s'était-elle fixée pour objectif ?
«Outre la location de tanks, elle en assurait l'installation, l'entretien et le dépannage, contre un loyer mensuel indexé sur la quantité de lait vendue. A l'époque, il avait fallu faire un emprunt d'1 million de francs pour l'achat des premiers tanks, ce qui représentait déjà une belle somme. Notre but était de gérer les prix au plus juste, pour le bénéfice de l'éleveur. Il y a eu jusqu'à 3 salariés, pour 1 seul aujourd'hui, mais il faut dire que le nombre d'éleveurs a considérablement diminué. Rien qu'ici, à Villiers Vineux, le village en a compté jusqu'à 20, contre 4 aujourd'hui. Mais le litrage est resté à peu près le même et il a fallu réinvestir dans des tanks de plus grosse capacité. Aujourd'hui, la Sodetaf gère 130 producteurs pour 140 tanks à lait».

La fermeture de la laiterie en 2010 a fait bouger les choses
«Suite à l'arrêt de Paul Renard, l'Asylra a racheté ses parts et repris la Sodetaf en devenant associé unique, reprenant du même coup le salarié, Nicolas Petit, technicien froid en charge des tanks. Pour assurer la pérennité de l'entreprise, nous avons été amenés à nous ouvrir sur l'extérieur et à nous diversifier, notamment en développant l'installation de tanks en milieu caprin et en bio. Aujourd'hui, nous accompagnons des producteurs de chez Lincet, de la Fromagerie d'Auxon, de chez Savencia, mais aussi de la Laiterie Saint-Denis-de-l'Hôtel. Avec pour inconvénient d'avoir sensiblement élargi le rayon d'action de notre technicien, qui multiplie les kilomètres».

L'arrêt des quotas laitiers, c'est un problème pour la Sodetaf ?
«Non, si ce n'est que du fait des restructurations, notamment en Puisaye, il nous a fallu nous équiper de tanks de plus grosse capacité, pouvant aller jusqu'à 25 000 litres. Mais au final, c'est plus rentable, car proportionnellement, une intervention nous revient moins cher au litre de lait. Et puis un marché de l'occasion s'est créé, avec la Pologne notamment, où le gaz fréon R22, aujourd'hui interdit en France, est autorisé jusqu'en 2025, ce qui nous permet de leur revendre d'anciens tanks».

PROPOS RECUEILLIS PAR DOMINIQUE BERNERD

L'homme qui aimait le froid…

«Mon travail ? Me lever tous les matins de bonne heure ! » Embauché à la laiterie Paul Renard en 1999, en qualité d'électro-technicien, Nicolas Petit est aujourd'hui le seul salarié de la Sodetaf, après avoir au fil des années, acquiert une qualification de technicien frigoriste. Son secteur d'activité s'étend de l'Aube au Loiret, en passant par l'Yonne. Un rayon de 180 km qui ne facilite pas toujours le planning d'intervention. Outre les installations de tanks, il a en charge les visites préventives, les réparations, l'administratif, les commandes de matériel… Une grande autonomie en lien avec un savoir faire reconnu de tous. Des changements, il en a connu, tout au long de sa carrière, notamment avec l'arrivée de l'informatique : *«il y a encore 15 ans, tout était mécanique et faisait l'objet de nombreux litiges pour déterminer qui était responsable d'une panne, l'éleveur ou la machine ? Aujourd'hui, il me suffit de brancher ma valise pour visualiser ce qui s'est passé dans les 15 jours. Et j'ai même un accès via mon ordinateur portable à un historique sur 6 mois, c'est infaillible !»* Les pannes les plus fréquentes : *«les pompes de lavage l'hiver et les fuites de gaz. Sur 130 tanks, on a comptabilisé l'an passé une trentaine de pannes de froid et autant de pannes de lavage».* Et la fenêtre pour intervenir n'est pas toujours très large : *«il m'arrive de le faire en pleine nuit, quand le tank est vide, car on ne peut pas toujours faire repasser le laitier pour venir chercher ce qui est dedans…»* Mais Nicolas sait déjà pouvoir compter sur les nouvelles technologies : *«on pourra prochainement, recueillir les codes de panne directement sur notre téléphone ou notre ordinateur…»* Et peut-être alors que ce sera lui qui téléphonera au petit matin à l'éleveur pour l'informer de la panne et lui dire que c'est réparé !


Régis Pierron, président de la Sodetaf et éleveur laitier à Villiers Vineux.

▸ Agenda

Instants Santé MSA pour le canton de Courson les Carrières

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de Courson les Carrières, âgés de 25 à 74 ans, du mercredi 1er au vendredi 3 juin, à la mairie, Place du Château
L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge : pour les 25 à 44 ans, l'examen porte plus particulièrement sur la prévention et le dépistage des risques cardiovasculaires. Pour les plus âgés : 65 à 74 ans, il est centré sur le repérage de certains facteurs de risque de dépendance (troubles de la vision, troubles de l'audition…) Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, vous avez reçu dernièrement un imprimé d'inscription. Il est impératif de le retourner au plus vite à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.

09/06 Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra jeudi 9 juin à la Chambre d'agriculture, 62 rue Guynemer à Auxerre.
Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37
Email : mel.dijon@apecita.com

21/05 Salon *«Fiers d'être apprentis»*

Salon départemental de l'apprentissage et de l'alternance, samedi 21 mai, de 10 h à 17 h, à Auxerrexpo, organisé par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, la Chambre des Metiers et de l'Artisanat et la CCI. 40 exposants présents, un espace recrutement, pour tout savoir sur l'apprentissage et la formation en alternance, du CAP au BAC + 3. Plus de renseignements sur : www.apprentissage.region-bourgogne.fr. Entrée libre



▶ Agenda

Prochaines Journées Portes Ouvertes dans les MFR

Journée Portes Ouvertes dans les Maisons Familiales et Rurales de l'Yonne :
MFR de Gron : samedi 4 juin, de 9 h à 17 h
MFR de Toucy : samedi 25 juin, de 9 h à 17 h

21/05 Portes Ouvertes aux Jardins de la Croisière

Portes Ouvertes aux Jardins de la Croisière, 5 Chemin de la Croisière à Sens, samedi 21 mai, de 9 h à 18 h.
Au programme : marché bio avec une belle gamme de produits locaux (pains, œufs, fromages, huile, jus de fruits, farine, lait…) ; plants de légumes et aromatiques ; légumes bio de saison ; produits du commerce équitable ; ateliers pour les enfants (atelier de terre l'après-midi, décors de pots et fresque la journée) ; visite de l'exploitation maraîchère à 10 h, 14 h 30 et 16 h et visite des ruches ; Bus de l'Europe avec présentation des actions soutenues par le fonds social européen.
Renseignements au 03 86 64 93 18 et sur www.jardinsdelacroisiere.fr

21 et 22/05 Vide grenier BD à Merry-la-Vallée

Vide grenier de bandes dessinées ouvert à tous : professionnels, amateurs, dessinateurs, collectionneurs.
Au programme du samedi (foyer socio culturel) : atelier création de BD à manger à 10 h, conférence sur la création du journal Tintin à 16 h, projection de films documentaires sur la BD à 20 h (entrée libre). Le dimanche : de 8 h à 18 h, vide grenier et dédicaces. Restauration, bivette. Plus d'infos au 03 86 73 03 32 et sur www.vide-grenier-bd.org

Assemblée Générale FDSEA 89

Présidents d'hier et d'aujourd'hui

L'Union des Productions Végétales de l'Yonne fut créée en novembre 1993. Présidée à l'origine par Pierre Henry, aujourd'hui retraité, elle l'est aujourd'hui par Arnaud Rondeau


Pierre Henry, premier président en titre de l'UPVY

Fondée en 1993, sous l'égide de la FDSEA de l'Yonne, l'UPVY rassemble aujourd'hui les producteurs de céréales et d'oléoprotéagineux de sa Section Végétale, un représentant de JA 89, les coopératives de l'Yonne (110 Bourgogne, Capserval, Cérépy et Sénograin), ainsi que des négociants, comme les établissements Ruzé et Soufflet Agriculture. Elle fut créée pour répondre à la nécessite d'une plus grande coordination entre les organismes stockeurs eux-même et entre ces organismes et les producteurs. Se fixant entre autres pour objectifs : de faciliter la concertation entre les différents acteurs de la filière céréales et oléoprotéagineux, d'assurer la défense des intérêts de la filière, ainsi que la liaison avec les autres organismes professionnels agricoles et l'administration. L'UPVY fut présidée à ses débuts par Pierre Henry, exploitant céréalier à Chéroy, aujourd'hui retraité. Il fut également président de la coopérative Ponserval et secrétaire général de la FDSEAY. Si l'homme n'exerce plus aujourd'hui de responsabilité professionnelle ou syndicale, la passion est toujours là et transparaît au fil des souvenirs de celui qui a toujours souhaité mettre l'Humain en avant de toutes choses.

■ Quel était le contexte de l'époque, lorsque fut créée l'UPVY ?

Pierre Henry : *«La PAC commençait à s'appliquer, ce qui n'était pas sans problèmes pour le monde céréalier. A l'époque, les céréales étaient «protégées» par une aide à l'exportation plus une taxe à l'importation, un système d'écluse qui mettait les céréaliers un peu à l'abri et l'arrivée de la PAC a tout supprimé en redonnant une échelle européenne aux chose. Désormais, ce n'était plus forcément le produit qui était rémunéré, on nous donnait un prix qui se rapprochait des cours mondiaux, auquel on rajoutait des aides «compensatoires». Dès le début, j'avais mis le doigt sur le danger de ces aides, car les mots ont leur signification et «compenser», veut bien dire qu'il y a un «manque» quelque part. L'autre danger qui se dessinait, était que cela allait être des fonctionnaires qui allaient décider de notre sort… Nous nous étions alors, dans l'Yonne, démarqué des dirigeants nationaux, en proposant des prix «différenciés», où les 50 premiers quintaux étaient payés plus chers et les suivants au prix mondial, avec pour effet que c'était le produit qui rémunérait l'agriculteur et non les aides»*

■ L'époque était propice aux actions de terrain ?

«Oui, d'autant qu'on avait des troupes derrière nous, la mobilisation était forte, pas moins de 200 ou 300 agriculteurs à chaque fois. Je me souviens de cette bataille contre la «co-responsabilité», un système qui devait instaurer une ponction sur les aides reçues et dans le département, nous avions pris la décision de ne pas payer. Après être monté à Paris pour manifester, on a réussi à voir le ministre du Budget de l'époque, Charasse, et nous avons été plus ou moins exempté ! Même chose en ce qui concerne les PSC, ces fameux Produits de Substitution aux Céréales, qu'on voulait nous imposer. On a réussi à bloquer un camion qui en transportait et à en vider cinq tonnes par-dessus la cheminée de la résidence secondaire sénonaise de Jacques Delors, Les agriculteurs de 60 ans et plus vont se reconnaître ! C'était aussi l'époque où furent instituées les jachères et Delors, encore lui, a vu son jardin entièrement désherbé par nos soins, on avait amené ce qu'il fallait, il ne restait plus rien ! Avec pour résultat, là aussi, d'être reçu par lui à Bruxelles. Ou comme la fois où l'on avait saisi un camion rempli de vaches importées de l'Est, en route pour l'abattoir de Migennes, que nous avons fait rentrer dans la mairie de Tonnerre, alors tenue par Henri Nallet, ministre de l'Agriculture. C'était très musclé, mais on était nombreux! Il faut que nos jeunes comprennent que la vie est une lutte. Et un agriculteur seul, même à la tête de 500 ha, n'est rien face à tout ça. J'étais et suis toujours, persuadé que la coopération était le meilleur moyen pour se battre, une forme de «socialisme idéal», sur le principe d'un homme, une voix : on partage tout mais toujours en tirant dans la même direction car on en tire les bénéfices…»

■ Ce dont vous êtes le plus fier ?

«La réussite humaine ! Cette amitié partagée, cette confiance, pour se battre tous ensemble pour une cause commune et vraiment, ça m'a porté toute ma vie. Quand on croit à une idée, qu'elle est juste et bonne, on entraîne forcément les autres, mais toujours dans des chemins droits et sans aucune arrière pensée derrière. Une expérience humaine qui m'a beaucoup apporté et beaucoup appris…»

PROPOS RECUEILLIS PAR DOMINIQUE BERNERD

Un contexte environnemental aujourd'hui très présent

Si les objectifs de départ, comme d'avoir une vision commune pour la défense des Grandes Cultures dans le département, sont restés les mêmes, le contexte est aujourd'hui différent, reconnaît Arnaud Rondeau, l'actuel président de l'UPVY : *«ça s'est pas mal élargi, notamment avec tout ce qui relève de l'environnemental, qui était beaucoup moins prégnant à l'époque»* A l'image du dossier Écophyto : *«qui touche toute la filière, des agriculteurs, avec une forte pression sur la réduction des produits phytos, aux distributeurs que sont les OS, eux aussi dans le collimateur, avec le système des certificats d'économie phytosanitaire»*. Parmi les dossiers sur lesquels travaille l'UPVY actuellement, celui du *«BOP»*, le Blé Objectif Protéines : *«un travail mené de concert avec les OS et les Chambres d'agriculture de l'Yonne et de Côte d'Or pour obtenir le meilleur rendement protéinique. Il y a vraiment du lien autour de tout ça, avec une volonté commune car nous avons en fait les mêmes marchés…»*
Avec en toile de fond, la problématique omni-présente de l'eau : *«problèmes nitrates, Écophyto, les BAC, la problématique azote ou protéines, tout est un peu lié. Il nous faut apporter des réponses aux producteurs, aux clients, mais également aux consommateurs…»*
Dernier cheval de bataille pour l'UPVY, la problématique des colzas : *«nous avons eu plusieurs rencontres avec Terre Inovia sur le terrain, dont la dernière la semaine dernière vers Nitry, là où est le cœur du problème. Nous avions fait venir également la DRAAF et le DDT car le problème commence à faire tache d'huile et on le rencontre désormais aussi dans le sénonais…».*

Seine Yonne

LES VISITES D'ESSAIS 2016

2 JOURNÉES DÉDIÉES AUX FILIÈRES ET À L'INNOVATION AGRONOMIQUE

110 BOURGOGNE
CAPSERVAL Ce qualité au quotidien
AGRICULTURES & TERRITOIRES

LES EXPÉRIMENTALES
ZONE NORD
À SERGINES
MARDI 31 MAI 2016
RENDEZ-VOUS À 8H00



LES EXPÉRIMENTALES
ZONE SUD
À SENNEVOY
JEUDI 2 JUIN 2016
RENDEZ-VOUS À 8H00



N'OUBLIEZ PAS DE VOUS INSCRIRE AUPRÈS DE VOTRE COOPÉRATIVE.

Viticulture

Après le gel, la grêle...

Un violent orage de pluies et de grêle a touché certaines communes du chablisien, vendredi en fin d'après-midi, hypothéquant fortement la vendange 2016. Moins de deux semaines après les gelées noires, les vignerons n'avaient vraiment pas besoin de ce nouvel épisode climatique.



Des rameaux, de l'épaisseur d'un doigt parfois, coupés net par la grêle.

Penché entre les rangs, Régis Segault ne peut que constater les dégâts : *«la parcelle avait déjà été touchée par la grêle en 2012 et là, rebelote ! Une chance, si l'on peut dire, elle avait déjà subi le gel il y a 15 jours et on savait que le rendement en serait affecté»*. Le viticulteur de Maligny dresse un premier bilan : *«près de la moitié de mes vignes ont été grêlées, soit une dizaine d'ha»*.

A certains endroits, des rameaux gros comme un pouce brisés net par les éléments. Mettre un cicatrisant ? Le vigneron semble sceptique : *«on va voir de nouvelles fourches arriver et une fois démarrées, le raisin ne sera plus nourri après. Alors que sur un contre-bourgeon, il y a peut-être encore moyen de récupérer quelque chose»*. Outre la commune de Maligny, l'orage de grêle et pluie mêlées, a touché d'autres villages comme Fontenay, Villy, Ligny-le-Châtel. Des secteurs qui, ironie du sort, n'avaient pas été affectés pour la plupart, par la gelée noire d'il y a 15 jours. Il sera tombé en quelques heures en certains endroits, l'équivalent d'un mois de précipitations, entre 50 et 80 millimètres de pluie. Avec pour autre effet d'avoir raviné les coteaux et provoqué un phénomène d'érosion. *«Moralement, c'est pénible»*, confesse Régis Segault, au président de la FDSEA 89, Francis Letellier, venu constater l'ampleur de la catastrophe, *«d'autant qu'on avait un gros potentiel et que l'année se présentait bien…»* La section viticole de la FDSEA 89, réunie le 17 mai au soir a fait le point sur les différentes demandes à effectuer auprès des administrations et intervenants viticoles pour soulager les viticulteurs touchés par le gel et/ou la grêle. Mobilisés sur le sujet, Etienne Henriot Président de la Chambre et Francis Letellier Président FDSEA étaient présents pour relayer les demandes lors des prochaines rencontres prévues.



L'heure du constat, pour Régis Segault, Gilles Robillard et Francis Letellier (de gauche à droite)

Le président de la Fédération de Défense de l'Appellation Chablis, Frédéric Gueguen, a fait les comptes : *«on estime que 500 hectares sont touchés, soit 10 % du vignoble. S'il est encore un peu tôt pour estimer les pertes de rendement, les pousses sont quand même coupées de manière assez nette, souvent en dessous du raisin, je pense que le mal est fait et il est important»*.

D'autant que la taille de l'an prochain risque aussi d'être pénalisée : *«il va y avoir une repousse, mais très biscornue et surtout, très fragile, ce qui veut dire qu'il faudra l'an prochain se montrer très vigilant, dans le choix des baguettes et au moment du baissage, cela nécessitera plus de boulot, pour moins de récolte, c'est sûr»* Faut-il craindre maintenant l'arrivée du mildiou ? *«Des vignes fragilisées de la sorte sont souvent très sensibles à la maladie, d'autant que l'humidité est bien présente…»* Après le gel et la grêle, faut-il envisager une *«triple peine»* ? Seule la météo des prochaines semaines le dira.

DOMINIQUE BERNERD

Chambre d'agriculture

Visites d'essais: un large choix de thématiques et de lieux

La Chambre d'agriculture de l'Yonne vous invite aux visites de ses essais conventionnels et bios. Plusieurs rendez-vous au programme, du mardi 24 mai au mercredi 22 juin, en différents endroits du département.

Argenteuil-sur-Armançon, mardi 24 mai à 14 h :
ARVALIS-Institut du Végétal organise, en partenariat avec laChambre d'agriculture, les Variétales à Argenteuil-sur-Armançon. Différentes thématiques seront abordées dont le choix des variétés et la fertilisation azotée sur orge d'hiver et blé.

Villemanoche, vendredi 3 juin, à 9 h :
Visite d'un essai désherbage coquelicots (résistants aux sulfonylurées) et bleuets dans le blé. Pour rejoindre la parcelle en venant de Pont sur Yonne, prendre la direction de Lixy à Villemanoche. Passer devant l'église puis prendre la rue du Moulin. Continuer sur cette route puis prendre le chemin à gauche après la dernière maison neuve. La parcelle est le long du chemin à gauche.

La Ferté Loupière (lieu-dit Les Barlets), vendredi 3 juin, à partir de 14 h :
Visite d'un essai variétés blé d'hiver comprenant 13 variétés ainsi qu'un mélange variétal en conduite agriculteur et en non traité fongicide.

Saint-Cyr-les-Colons, mardi 7 juin, à 14 h :
Visite d'un essai désherbage des vulpins dans le blé avec plusieurs stratégies (tout automne ou automne puis sortie hiver). Présentation de modalités avec associations de produits en plusieurs passages à l'automne. En venant de Saint Bris, l'essai se trouve juste avant le pont de l'autoroute à droite.
Deux visites d'essais en partenariat avec Seine Yonne sont également prévues : **Mardi 31 mai à 8 h à Sergines et Jeudi 2 juin à 8 h à Sennevoy**

Plusieurs visites d'essais en agriculture biologique sont également organisées :
Lain, mardi 31 mai :
Visite d'un essai variétés blé d'hiver en partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Nièvre.
Asnières en Montagne et Nuits sur Armançon, jeudi 9 juin :
Visite de plusieurs essais : blé d'hiver (variétés, écartement et densité de semis), stimulants foliaires en blé de printemps, associations blé d'hiver/pois protéagineux. Ces essais sont réalisés en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Côte d'Or et Dijon Céréales. Rendez-vous à partir de 9 h 30 sur le site d'Asnières en Montagne. L'après-midi sera consacré à l'essai Association blé/protéagineux avec un échange sur cette thématique.
Nuars et Pierre-Perthuis, mercredi 22 juin :
Visite d'un essai variétés blé de printemps et d'un essai fertilisation sur luzerne. Essais en partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Nièvre. Rendez-vous sur le site entre Nuars et Neuffontaines à partir de 10 h 00.



Des visites qui attirent toujours beaucoup de professionnels.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter ; pour les essais conventionnels, Christophe Vivier au 03 86 94 22 26 et pour les essais bio, Patrice Cote au 03 86 94 82 90

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE

Assemblée générale à Poligny (39)

Vitagora, 10 ans de vision stratégique

Vitagora, 10 ans de travail en matière d'innovation et de développement à l'international, au service de son territoire. Échos de la dernière assemblée générale à Poligny.



Pierre Guez, président de Vitagora : *«Notre ambition est de devenir le cluster leader en Europe en matière d'innovation pour une alimentation source de bien-être»*

En 10 ans, Vitagora - le petit pôle de compétitivité que l'on attendait pas - s'est forgé une place d'acteur majeur de l'innovation en agro-alimentaire, tant en France que sur le plan mondial», lance Pierre Guez, président de Vitagora en introduction à l'assemblée générale du pôle qui s'est tenue le 7 avril dans les locaux de l'Enilbio à Poligny (39). Le Gold label d'excellence remis en octobre 2015 à Vitagora lui ouvre les portes d'une reconnaissance à l'international. Cette récompense permet à Vitagora de rejoindre les rangs des quatorze pôles de compétitivité français et des cinquante clusters* européens ayant obtenu le Gold label. «*Notre ambition est de devenir le cluster leader en Europe en matière d'innovation pour une alimentation source de bien-être pour tous*», indique Pierre Guez.

Vitagora pose ses jalons à l'international. Du 1er au 14 octobre 2015, il était le seul pôle de compétitivité français présent à l'Expo de Milan avec cinq de ses adhérents au côté de Dijon Cité internationale de la gastronomie et du vin.

Régulièrement, Vitagora reçoit des délégations d'autres pays et organise des missions à l'étranger, au Canada, en Russie et en Asie notamment, pour permettre à plusieurs de ses entreprises adhérentes de visiter des clusters agroalimentaires avec lesquels le pôle a noué des partenariats depuis plusieurs années.

En régions BFC et Ile de France

Le pôle Vitagora est attractif et répond aux besoins des entreprises. Avec + 9% d'adhésion en 2015, il réunit actuellement 278 membres actifs dont 187 entreprises (83% de PME, 17% de grandes entreprises) ainsi que des laboratoires de recherche privés et publics.

Depuis deux ans Vitagora a ouvert une antenne en Ile-de-France grâce au partenariat avec la communauté d'agglomération de Melun Val de Seine. Cinquante six entreprises ont déjà adhéré.

Le pôle de compétitivité ne néglige aucun partenaire même les collectivités de plus petite taille. La communauté d'agglomération de Lons-le-Saunier (33 000 habitants) a fait appel à Vitagora pour l'aider à structurer les différentes filières agroalimentaires et particulièrement celle de la nutrition, santé, bien-être des consommateurs par l'alimentation. Objectifs : favoriser la compétitivité des acteurs économiques locaux, accueillir de nouvelles entreprises et talents, et promouvoir le développement économique, l'emploi et la formation.

161 projets labellisés

En dix ans d'activité, Vitagora compte 161 projets labellisés, dont 69% étaient financés fin 2015. Parmi ces projets, certains ont déjà aboutis, d'autres sont en cours. On peut citer notamment :

le pain spécial pour seniors baptisé G-nutrition (avec un G pour «*goût*»), qui est enrichi en protéines, en vitamines et permet de lutter contre l'ostéoporose.

- la compréhension des mécanismes clés dans la formation des préférences alimentaires chez l'enfant
- l'étude de l'impact des fromages au lait cru sur l'activité antibiorésistance
- la mise au point d'un binôme drone-capteur au service de l'état sanitaire de la vigne permettant notamment de repérer automatiquement les foyers de flavescence dorée (2014-2017)
- la recherche en agroécologie : utiliser des biostimulants pour la défense naturelle de la vigne et du blé, structurer une nouvelle filière autour des légumineuses destinées à l'alimentation humaine, stabiliser les rendements en pois, étudier les rotations des cultures et les associations pour combattre les ravageurs
- un capteur d'affinage des fromages intégré sur un support de caséine qui joue également le rôle d'identifiant pour la traçabilité
- la réduction des traitements chimiques des céréales dans les silos, etc.

Trois projets labellisés par le pôle de compétitivité Vitagora ont été retenus pour un financement dans le cadre du 19ème appel à projets du Fonds unique interministériel (FUI) en 2016 : les projets Octave et Slim, portés directement par Vitagora, et le projet Natarome+, porté par Terralia et co-labellisé par Vitagora . Ces projets concernent des innovations pour optimiser les qualités «*goût*» respectivement des produits à base de fruits, du vin et des produits laitiers. Ces trois projets représentent des investissements globaux de plus de huit millions d'euros, pour une prévision de chiffre d'affaires de 60 millions d'euros et la création de 90 emplois d'ici 2022.

Une réforme pour juin

A l'occasion des dix ans des pôles, le ministre de l'Économie a annoncé une réforme de la politique des pôles de compétitivité pour la fin du premier semestre. Les pôles devront s'adapter à de nouvelles contraintes budgétaires. Certains pôles non performants se verront retirer leur label. Une annonce qui n'inquiète pas le président de Vitagora.

«Vitagora a déjà inscrit plusieurs de ces objectifs nationaux dans sa feuille de route. Notre ambition est de renforcer les tissus d'entreprises, de la recherche et de l'enseignement supérieur sur notre territoire et de nous imposer à l'international pour faire rayonner l'excellence française», annonce Pierre Guez.

La vision stratégique de Vitagora reste au service de son territoire. Le pôle veut permettre aux porteurs d'innovation de prendre une longueur d'avance sur leurs marchés en leur faisant bénéficier de son expertise et en connectant les talents entre eux. A l'exemple du concours E-food organisé par Vitagora où se révèlent quelques pépites parmi les jeunes générations et les start-up de l'agro-alimentaire. Les lauréats 2016 ont été divulgué à Poligny.

Vitagora finance également des études qui offrent aux entreprises une veille sur l'évolution des tendances de consommation et des marchés. A l'issue de l'assemblée générale, le cabinet Sociovision a présenté l'étude exclusive de Vitagora : «*Génération Z et alimentation, mieux innover pour les 15 à 30 ans*». En matière d'innovation, les entreprises veulent réduire les risques. Les pistes à suivre pour séduire les moins de 30 ans leur sont aujourd'hui dévoilées...

IP



Le pôle de compétitivité Vitagora, basé à Dijon, accompagne les entreprises agroalimentaires de Bourgogne Franche-Comté et d'Ile-de-France dans leur travail de recherche et développement.

Lauréats du Concours E-Food

La troisième édition du concours E-Food, organisé par Vitagora et Prémice Bourgogne, incubateur régional d'entreprises à Dijon, vient de se conclure avec la remise de trois prix le 7 avril à Poligny. Chacune des entreprises bénéficiera d'un accompagnement stratégique ainsi que de mises en contact avec des grands noms industriels.

Le prix start-up est attribué à MilleZimU pour son application mobile *"wine coach"* qui a pour objectif d'initier les amateurs de vin aux données œnologiques; et à la société 42TEA, également pour une application mobile couplée à un objet connecté qui permet aux amateurs de thé de profiter au mieux des saveurs de la boisson.

Le prix croissance revient à deux entreprises: Kitchen Trotter qui propose un voyage culinaire par la poste avec des kits cuisines saveurs du monde reçus tous les mois, une société déjà mâture qui emploie 14 personnes et cherche à s'implanter en Europe, et Kuantom, véritable barman connecté capable de réaliser une boisson fraîche en 30 secondes en associant jusqu'à huit ingrédients.

Le prix spécial du jury a été décerné à SWAF qui développe un verre connecté à destination des personnes âgées visant à prévenir la déshydratation. A cet objet sont associés des services digitaux utiles pour les accompagnants et les soignants.

Lait

Le marché laitier européen continue de plonger

Le marché laitier européen voit sa production continuer d'augmenter mais la régulation reste en panne.

Le dispositif de réduction volontaire de la production de lait, introduit par la Commission européenne, semble être le dernier outil sur lequel peut compter cette dernière pour ralentir la chute des prix qui ont encore plongé en mars (- 4 % à l'échelle de l'UE). Un peu plus de deux semaines après la réouverture de l'intervention publique, la moitié du nouveau volume a déjà été consommée. Bruxelles devrait débloquer une nouvelle enveloppe d'aide d'urgence au mois de juin.

Alors que le programme de gestion volontaire de l'offre laitière, permettant aux organisations de producteurs de déroger pour une période de six mois (jusqu'au 12 octobre) aux règles de la concurrence, est entré en vigueur, la production européenne continue de grimper (+ 5,6 % sur les deux premiers mois de l'année) et les prix de chuter.

En moyenne, le prix du lait à la production dans l'UE a encore reculé de 4 % au mois de mars à 28,1 cts/kg. Pour toutes les catégories de produits laitiers, les cours sont beaucoup plus bas qu'il y a un an. Les baisses les plus fortes sont enregistrées par la poudre de lait entier et le beurre avec des chutes respectives de 23 et 18%. La poudre de lait écrémé reste au niveau du prix d'intervention. Le volume maximal pour l'intervention publique avait été atteint le 31 mars mais il a été doublé depuis le 20 avril, passant de 109 000 à 218 000 t. Un peu plus de 51 000 tonnes ont déjà été stockées entre le 20 avril et le 2 mai, selon le dernier relevé de la Commission européenne. C'est donc, en moins de trois semaines, quasiment la moitié du nouveau volume qui a été consommée alors que la période d'intervention se termine le 30 septembre. Si le plafond est de nouveau atteint, Bruxelles ouvrira alors un dispositif d'adjudications.

La production ne grimpe pas qu'en Europe

Et les cours ne devraient pas remonter d'ici peu, l'UE entrant dans sa période de pic de production. À l'échelle mondiale, la production de lait a augmenté d'environ 3,4 % en janvier-février 2016, tirée principalement par l'Union européenne. Mais dans les autres grands pays producteurs aussi la collecte progresse. La production américaine a été plus élevée que prévu en mars (+ 1,8 %). Le département américain à l'agriculture s'attend pour 2016 à une hausse de 1,5 %. Même situation en Nouvelle-Zélande où la production est plus élevée que prévu en février (+ 2 %), mais devrait être en baisse sur l'ensemble de la campagne.

Nouveau plan d'aide d'urgence

Face à cette situation qui ne cesse de se dégrader, la Commission européenne devrait débloquer au mois de juin une nouvelle enveloppe d'aide d'urgence au secteur. Une initiative que soutiennent de nombreux États membres qui ont pourtant consommé à peine la moitié du paquet de 420 millions d'euros lancé en septembre 2015. Lors du Comité spécial agricole le 10 mai, certaines délégations ont demandé que les fonds non utilisés au 30 juin (date limite fixée pour avoir recours à ces aides) soient réalloués.

L'Allemagne préparerait de son côté un vaste plan de soutien national qui pourrait être constitué de 80 millions d'euros pour un régime d'assurance, de 150 millions d'euros de garanties pour les producteurs contraints de contracter de nouveaux crédits, et de mesures d'abattements fiscaux supplémentaires. *«Pour le moment seuls les agriculteurs paient les pots cassés, la distribution et les laiteries continuant à bien gagner. Il est important que nous arrivions enfin à une répartition juste du fardeau le long de la chaîne de création de valeur»*, a souligné le ministre allemand Christian Schmidt dans un entretien accordé à la presse nationale. Un grand sommet laitier allemand réunissant toute la filière sera organisé le 30 mai.

Afin d'inciter à la réduction de la production, la commission de l'agriculture du Parlement européen tiendra le 25 mai à Bruxelles une conférence réunissant, là aussi, la filière européenne : syndicats de producteurs (Copa, Via Campesina et EMB), transformateurs privés (EDA) et coopératives (Cogeca) ainsi que le commissaire européen Phil Hogan et le ministre néerlandais, Martijn van Dam, qui préside le Conseil. Il n'est pas sûr qu'il en sorte des orientations concrètes, cependant.



RFT/RITA LEMOINE

AGRA PRESSE

Dacia Duster 4x4 disponibles
à partir de 15 300 €HT
2 places
TVA récupérable
4 roues motrices
finition Ambiance
Auto Centre BOSSER
Zone commerciale - 21210 Saulieu
03 80 90 50 39 - 06 79 26 41 94
autobosser.com

CASE IH AGRICULTURE
OFFRE EXCEPTIONNELLE
VIVA LA PLANCHA !
AVANT LE 15 JUIN 2016
POUR TOUTE COMMANDE D'UN TRACTEUR CASE IH
DAFP vous OFFRE
une magnifique Plancha (Forge Adour), d'une valeur de 750 €
TOUCY Route de Joigny 03 86 44 00 77
VENOY Sortie A6 Auxerre Sud 03 86 44 00 19
COULON SERVICE Sementron 03 86 44 24 16
Et ses agents Ets Jerusalem - Ancy-le-Franc 03 86 75 11 14 Ets Boblin Michel - Bray-sur-Seine 01 60 67 14 16

Valoriser les initiatives du terrain

Plus de 240 GIEE reconnus en France

Les groupements d'intérêt économique et environnemental ambitionnent de guider les exploitations agricoles vers une triple performance : économique, environnemental et social. Tour d'horizon en Auvergne, Bourgogne, Limousin, Rhône-Alpes et en Lozère.


Photo: S.Chatenet
Les travaux sur l'optimisation des techniques culturales sont nombreux.

Rendus possibles par la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt fin 2014, les Groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE) permettent d'accompagner et de valoriser les dynamiques de terrain portées par des agriculteurs qui s'engagent collectivement dans l'amélioration des performances économiques, environnementales et sociales de leurs exploitations. Ils ont également vocation à impliquer plus efficacement l'ensemble des acteurs des filières, du développement agricole, de la recherche, de l'enseignement agricole et des territoires.

En Auvergne, quatre GIEE ont été labélisés dont un en Haute-Loire portant sur la mise en place d'une unité de méthanisation collective, et deux dans le Puy-de-Dôme : une démarche collective pour maîtriser la médecine préventive du troupeau en élevage bovin ; un projet visant à renforcer le savoir-faire sur les techniques agricoles de conservation des sols et d'amélioration des pratiques.

En Bourgogne, 16 GIEE ont été reconnus, parmi lesquels le projet «Rare» né en Côte d'Or : repenser les systèmes de cultures en terres argilo-calcaires du plateau langrois et de la Tille ; et le projet Copernic dans la Nièvre basé sur des expérimentations de rotations de cultures à base de céréales.

Du côté du Limousin, pas moins de 20 GIEE ont vu le jour depuis le début de l'année 2015.

Des projets au diapason des territoires

Avec plus de dix projets, la Haute-Vienne se veut très pro active sur ce dossier. De la durabilité des vergers liés à la pomiculture, aux techniques culturales simplifiées en passant par à l'autonomie alimentaire et la réduction des intrants en système de polyculture-élevage, les groupements balayent un champ de problématiques relativement vaste.

En Corrèze, parmi les projets emblématiques, figure la restructuration du vignoble de Branceilles.

Partiellement convertis en agriculture biologique, les viticulteurs corréziens souhaitent modifier leurs systèmes et restructurer le vignoble qui compte une trentaine d'hectares, en s'appuyant sur un travail en groupe vers la performance à la fois économique, environnementale et sociale. Le travail, accompagné par la Chambre d'agriculture de Corrèze, se veut transversal et porte sur les différentes problématiques du vignoble : sol, intrants, replantation, diversification…

La méthanisation collective, la mise en œuvre de l'agro-écologie, l'adaptation des itinéraires culturaux sont notamment au menu des projets retenus en Creuse.

A ce jour, 14 groupements ont été retenus par le ministère de l'Agriculture en Rhône-Alpes, avec des thèmes aussi diversifiés que dans les autres régions. A titre d'exemple, des agriculteurs drômois se sont engagés dans une démarche collective pour réduire les pesticides, modifier les itinéraires culturaux, et réduire les consommations d'énergie ; en Ardèche, le groupe pionner (Methabio 07) poursuit ses travaux sur la réduction des intrants, la réduction et la valorisation des déchets, et la diminution des consommations d'énergie. Ce projet porté par huit agriculteurs, incluant 1 000 hectares de prairies et de cultures et près de 950 bovins, a été l'un des premiers retenus labélisés par le ministère. En Lozère, les trois projets de GIEE déposés en 2015 n'ont pas été retenus.

SOPHIE CHATENET


Photo: S.Chatenet

Repères Les critères de sélection des GIEE

Les appels à projets régionaux ont été lancés fin 2014 - début 2015. Dix critères de sélection ont été définis par le ministère, auxquels pourront s'ajouter d'autres critères en fonction des enjeux locaux. Ainsi, les projets doivent améliorer la performance économique des exploitations (autonomie vis-à-vis des intrants, rémunération de la production, mutualisation des outils de production…), mais aussi sociale (emploi, amélioration des conditions de travail…). Ils devront également accroître la performance environnementale des systèmes de production (réduire, voire supprimer les impacts sur le milieu, valoriser la biodiversité, limiter le recours aux antibiotiques…). La pertinence des actions envisagées pour atteindre ces trois objectifs, ainsi que la plus-value de l'action collective sont évaluées par les directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf). Le caractère innovant du projet, son exemplarité et sa reproductibilité, sa durée et sa pérennité font également partie des critères pris en compte dans la sélection des collectifs.





Objectif 10% de biogaz d'ici 2018

Le cercle vertueux de la méthanisation

En Auvergne-Rhône-Alpes, un seul site produit du biométhane à Saint-Pourçain-sur-Sioule. Mais de nombreux autres projets sont à l'étude pour atteindre l'objectif de GRDF : 10 % de gaz injecté en 2018.



Photo: GRDF / Grégory Brandel

Réduction des émissions des gaz à effet de serre, production d'énergie renouvelable, valorisation des déchets … Le biométhane, gaz «vert» dispose de tous les atout pour répondre aux enjeux énergétiques et environnementaux

Dans l'Allier, le potentiel méthanogène est égal à la consommation de gaz. En clair et selon les mots de Jean-Paul Zagorski, délégué territorial Allier de GRDF : *«Dans l'hypothèse de vouloir alimenter le circuit bourbonnais uniquement en gaz issu de la méthanisation, on tomberait pile à 50 % de production pour 50 % de consommation. Ce n'est certes pas envisageable mais cela décrit bien le potentiel du département»*. Un potentiel essentiellement dû à un secteur primaire bien représenté dans le département.

Biogaz épuré

Le professionnel de Gaz de France se veut pédagogue en rappelant les fondements de la méthanisation : *«La méthanisation, c'est quoi ? C'est la dégradation, en l'absence d'oxygène, d'une matière organique* (déchets agricoles, ordures ménagères, industries agro-alimentaires, boues de station d'épuration, NDLR) *qui produit du Biogaz qui, une fois épurée, devient du Biométhane»*.

Loi de transition énergétique

Pour l'heure, le seul site à produire du biométhane en Auvergne-Rhône-Alpes se trouve dans l'Allier à Saint-Pourçain-sur-Sioule chez les frères Ferrand[1]. En France, 18 sites produisent du biométhane à hauteur de 286 GWh/an. *«L'objectif est d'atteindre les 10 % de gaz injecté en 2018, grâce à une centaine de sites en France dont une quinzaine en Auvergne-Rhône-Alpes»*. A plus long terme et conformément à la Loi de transition énergétique, le but est d'atteindre les 73 % d'ici 2050.

L'intérêt d'un regroupement d'agriculteur

Pour son département, le spécialiste évoque de nombreux projets[2] plus ou moins avancés. L'initiative pouvant venir des collectivités ou des particuliers : *«Si l'on prend le cas des agriculteurs désireux de se lancer dans ce type de projet, je ne peux que leur conseiller de se regrouper afin de mener un projet commun»*.

Pour autant, est-il faisable de méthaniser partout sur le territoire ? *«Non, ce n'est pas possible de monter des unités n'importe où, simplement parce qu'il faut qu'il y ait du réseau et que le gaz puisse être injecté»*.

(1) Une autre unité de méthanisation est en place dans l'Allier à Limoise au Gaec de Roover. La spécificité de cette dernière est qu'elle produit à la fois de la chaleur et de l'électricité.
(2) Plusieurs projets sont en réflexion sur le département de l'Allier. Sur la base de « l'Etude du potentiel de développement de la méthanisation sur le département de l'Allier », conduite par le Conseil départemental.

Le plan de soutien à l'élevage
Un volet en faveur de la transition énergétique

Annoncé par le Gouvernement, en juillet 2015, le plan de soutien à l'élevage comprend un volet dédié à la transition énergétique. La publication de ce plan a accéléré certaines discussions déjà engagées sur la méthanisation et le photovoltaïque. Ainsi l'exonération de taxe foncière et de cotisation foncière des entreprises de 5 à 7 ans pour les nouvelles installations est étendue aux unités existantes. En outre, les tarifs d'achat de l'électricité produite par les installations de méthanisation agricole vont être adaptés. La nouvelle loi de transition énergétique prévoit notamment l'abandon progressif des systèmes soumis à obligation d'achat et la mise en place *«de complément de rémunération»* ainsi que de nouveaux appels d'offre. S'agissant du photovoltaïque, le plan prévoit *«de faire en sorte que les coûts de raccordement soient allégés pour les éleveurs éloignés du réseau, notamment par la mutualisation des coûts de raccordement»*. Enfin il est prévu une revalorisation du tarif de vente pour les unités de moins de 100kW. SC

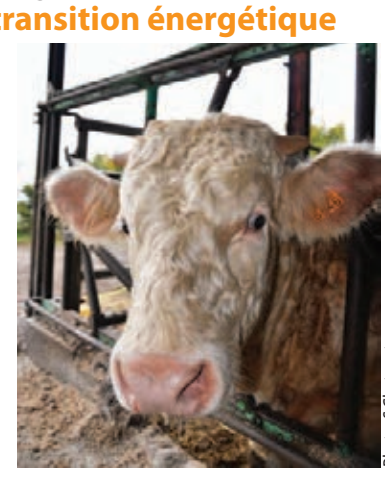


Photo: S.Chatenet



Méthanisation

Puissance 4 dans le «21»

La Côte d'Or comptera une quatrième unité de méthanisation agricole d'ici quelques semaines.

Après Brazey-en-Plaine, Salives et Liernais, c'est à Is-sur-Tille, à 20 kilomètres au nord de Dijon, qu'une nouvelle unité de méthanisation agricole verra le jour en Côte d'Or. Les travaux, débutés à l'automne, devraient se terminer fin juin. Le système voie sèche discontinue a été choisi par Maxime et Sébastien Asdrubal, âgés de 29 et 34 ans. Les deux frères ayant repris l'exploitation familiale il y a quelques années ont évoqué le sujet de la méthanisation dans leurs conversations à partir de 2012. *«Les journaux en parlaient de plus en plus. Nous nous sommes tournés vers la Chambre d'agriculture de Côte d'Or pour obtenir davantage de renseignements. Nous avions la volonté de nous diversifier et d'obtenir des revenus complémentaires»* relève Sébastien Asdrubal.

L'idée de s'engager dans un tel projet a fait progressivement son chemin. *«Notre réflexion a duré environ un an et demi. Nous avons visité plusieurs structures et nous avons signé en 2014»* mentionne Maxime. La quantité de fumier issu de leur atelier bovin de 650 bêtes (engraissement multiraces et élevage de 100 mères Salers) rendait le projet possible. *«Sur les 7 000 tonnes de produits que nous injecterons chaque année dans le digesteur, 5 000 tonnes seront directement issues de notre cheptel»* indique Sébastien. Le reste sera composé de menues paille, d'intercultures et de maïs ensilage de l'exploitation.

La chaleur n'est plus un frein

L'installation choisie par le Gaec Asdrubal aura une puissance de 170 kW. *«Dans ce système voie sèche discontinue, on ne peut guère se permettre de faire moins grand, par souci de rentabilité»* souligne Maxime. Le coût total de installation s'élèvera à 1,8 millions d'euros, subventionnés à hauteur de 30% grâce au soutien de l'Ademe et du Conseil régional. La facture aurait été davantage salée si les deux jeunes Côte d'oriens, aidés par leurs deux salariés, n'avaient pas assuré eux-mêmes une grande partie de la maçonnerie, notamment dans leur nouveau bâtiment de stockage et sur la plateforme de réception du futur digestat qui sera répandu sur les 100 hectares de cultures de l'exploitation. Le bâtiment de stockage, lui, sera prochainement équipé de panneaux photovoltaïques, sur une surface de 1000 m2. *«C'était l'occasion de se lancer»* indique Maxime. Les deux éleveurs indiquent avoir saisi une autre opportunité, celle liée à la chaleur issue de leur future unité : *«sa valorisation était jusqu'à présent une obligation pour les personnes qui avaient un projet de méthanisation. Ce n'est plus le cas depuis plusieurs mois et cela nous a bien arrangés. Un certain nombre de projets restaient bloqués à cause de ce critère à remplir. C'était souvent une contrainte, les fermes étant souvent à l'écart d'autres entreprises ayant besoin de chaleur. Ces nouveaux contrats vont pouvoir aider pas mal d'exploitations agricoles à notre avis»*. Maxime et Sébastien Asdrubal prévoyaient un séchage multiproduits avec du bois bûches et des pulpes de betteraves : *«la rentabilité du projet n'était pas encore en face. Certes, nous aurions bénéficié de la prime d'efficacité mais il y avait beaucoup trop de contraintes. Avec ces nouveaux contrats, nous avons pu nous lancer sans avoir à caler ce poste chaleur. Nous la laissons dans un coin de notre tête pour le moment. Une fois que l'unité sera mise en route, nous connaîtrons précisément la quantité de chaleur générée. Si des personnes sont intéressées pour la récupérer, qu'elles se fassent connaître, nous verrons ce qu'il est possible de faire !»*.



Maxime et Sébastien Asdrubal, à Is-sur-Tille.

Photo: Aurélien Genest

AURÉLIEN GENEST

Nouvelle technique de méthanisation

Une première unité bientôt en service en Corrèze

Actuellement en construction, l'unité de méthanisation du Gaec de la Prade à Allassac devrait délivrer ses premiers kilowatts/heure en juillet. La première unité de méthanisation corrézienne est aussi la seconde installation en France basée sur une technologie novatrice.

Sur ses 120 ha Jérôme Breuil élève cinquante vaches laitières et cinquante génisses de renouvellement. Depuis le départ en retraite de son père, il y a six ans, le GAEC de la Prade a pris un nouveau départ. *«Ma femme y est pour beaucoup,* reconnaît Jérôme Breuil. *Lorsqu'elle m'a rejoint sur l'exploitation, nous avons augmenté le cheptel et créé la fromagerie»*. Aujourd'hui, le Gaec transforme les trois quart de sa production de lait soit près de 300 000l, le reste allant à la coopérative. Yaourts, fromages, lait et fromage blanc alimentent la boutique, une trentaine d'écoles et les marchés dans un rayon de 30km. *«Notre activité de transformation nous a permis de mieux encaisser la fin des quotas»,* ajoute l'exploitant. Outre la fromagerie, l'ensemble des bâtiments est équipé de panneaux photovoltaïques. Dernier projet en date, l'unité de méthanisation est en train de sortir de terre.

«Depuis l'idée initiale jusqu'à aujourd'hui, il nous aura fallu cinq ans, explique Jérôme Breuil. Il faut être patient et bien dimensionner le projet. Deux études ont été menées à terme mais sans succès car les deux projets coûtaient trop chers. C'est le troisième qui va voir le jour». C'est une technologie récente et moins coûteuse qui a permis de concrétiser le projet du Gaec.

Une nouvelle technologie

Ici, pas de digesteur en béton mais un bassin de rétention équipé de bâches PVC imperméables. La première unité de ce type est en fonctionnement depuis plus de six mois à Castelmorron-sur-Lot. Plus adaptée aux unités de 75 à 100kWh, cette technologie limite les coûts de génie civil. Dans le cas du GAEC de la Prade, le coût global du projet s'élève ainsi à un peu plus de 800 000€ contre 1,2 à 1,4M€ pour une unité classique. Le nouveau procédé limitant aussi la taille de l'ouvrage, ce sont non pas une, mais deux citernes souples qui seront installées. *«L'installation est dimensionnée pour une puissance de 100kWé,* détaille Benoît Faure d'Arcbiogaz, concepteur du procédé. *Notre objectif est de fonctionner 8000h/an soit 95% du temps, ce qui permettra une production de 800MWh/an»*. Chaque jour, environ 17t de matières organiques devront alimenter les digesteurs. Pour assurer cet apport, le Gaec de la Prade a associé d'autres exploitations au projet. En plus des déchets de son exploitation, Jérôme Breuil pourra compter sur ceux de trois autres exploitations bovins lait et bovin viande. *«Nous aurons aussi quelques déchets agroalimentaires, des tontes de pelouse, complète l'éleveur. Nous irons récupérer les effluents sur les exploitations, nous les stockerons et ferons l'épandage du digestat sur leurs parcelles»*

Le biogaz produit alimentera un co-générateur. La chaleur générée permettra de chauffer deux maisons, la fromagerie ainsi qu'une dalle séchante à laquelle les exploitations partenaires auront accès.



Ici, pas de digesteur en béton mais un bassin de rétention équipé de bâches PVC imperméables.

Un investissement important mais des retombées intéressantes

L'électricité sera revendue à EDF pour un montant estimé à 15 000€/mois. Une somme alléchante qui ne doit pas faire oublier l'investissement de départ et les frais de fonctionnement de l'installation. «*Le co-générateur demande beaucoup d'entretien car il tourne en permanence,* explique Benoît Faure. *C'est un peu comme si vous démarriez votre voiture le 1er janvier et que vous coupiez le moteur le 31 décembre !*». Au final, le retour sur investissement est attendu dans 7 à 8 ans, 12 si on ne compte pas les subventions. « *Pour de tels projets, les banques demandent un apport d'environ 30% du capital avec les subventions,* rappelle Michèle Debayle, directrice régionale déléguée de l'Ademe. *Pour la Prade Biogaz, la subvention apportée par l'État et l'Ademe est de 300 000€ à part égales»*. Jérôme Breuil voit aussi d'autres avantages à son projet. « *La durée de stockage des effluents avant épandage va passer de 3 à 6 mois, ce qui va me permettre de mieux gérer leur utilisation,* souligne l'exploitant. *D'autant que la perte d'azote sera moindre que dans le cas d'un stockage classique en bout de champ*».

PASCALE DUMONT

La recherche à la rescousse

Vers une jauge de carburant «intelligente»

Très énergivore, l'agriculture s'équipe de nombreux capteurs afin d'étudier sa consommation. Les données ainsi recueillies permettent d'adapter les pratiques pour adopter des régimes plus économes. Des chercheurs d'Irstea ont ainsi développé une jauge de carburant *«intelligente»*.

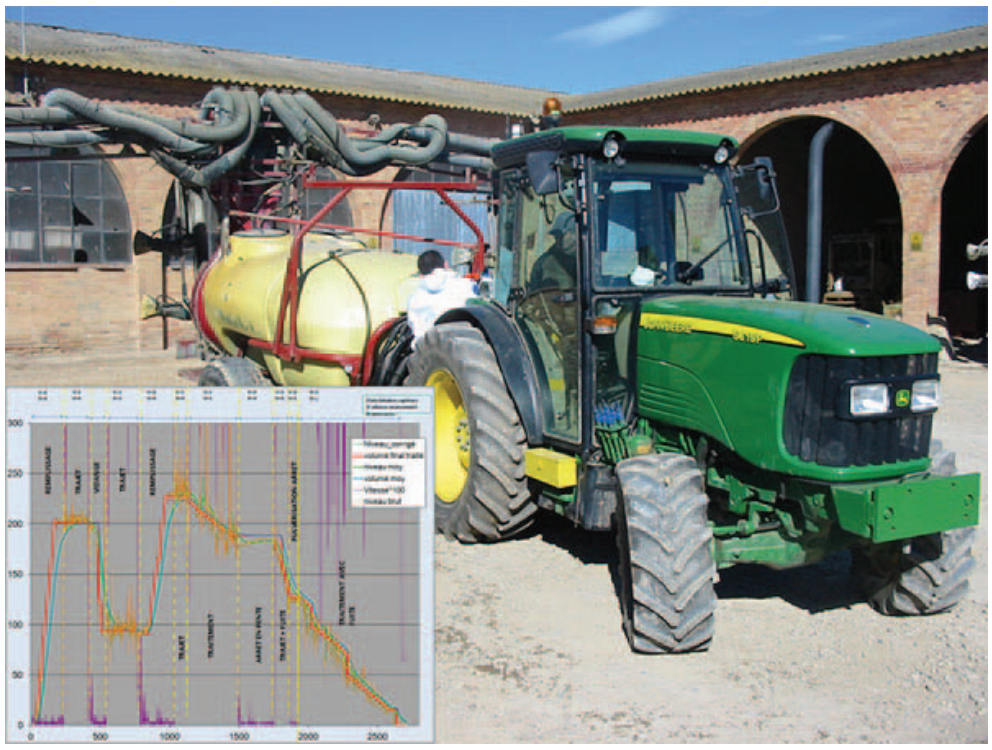


Photo: Irstea

GPS et capteurs embarqués permettent d'analyser la consommation en carburant des machines agricoles en temps réel.

La consommation d'énergie de l'agriculture est estimée à 4,4 millions de tonnes équivalent pétrole, soit 2,8 % de l'énergie consommée en France selon les chiffres de 2012. Plus de la moitié de cette énergie provient des produits pétroliers. Une facture énergétique qui pèse lourd tant d'un point de vue économique qu'environnemental.

Pour mesurer les consommations et ainsi tendre vers leurs diminutions, des acteurs de la recherche[1] travaillent depuis cinq ans sur le projet EDEN (Entrepôts de données spatiales au service de l'évaluation des performances énergétiques des entreprises agricoles). Il s'appuie sur la collecte et la gestion de données fournies par des capteurs placés sur les machines, dans les parcelles et dans les bâtiments agricoles.

De la donnée acquise aux indicateurs de performance

Ce dispositif d'acquisition de données en temps réel, a été expérimenté sur des tracteurs au champ et a donné naissance à un outil, la jauge de carburant *«intelligente»*. Un réseau de capteurs intégrés en différents points du tracteur permet de calculer précisément la quantité de carburant utilisée durant une activité, le labour par exemple. *«Cette analyse fine de la performance énergétique est essentielle pour envisager une optimisation de la consommation d'énergie : connaître la consommation d'énergie de telle ou telle tâche permet de pointer là où des changements pertinents peuvent être opérés»*, explique Daniel Boffety, ingénieur à l'IRSTEA. Ordinateur de bord, suivi de remplissage à la pompe et débitmètre permettent de peaufiner l'analyse. Grâce à l'automatisation du stockage des données en *«entrepôt»*, la collecte d'informations de consommation de carburant est facilitée. Ces données sont ensuite analysées pour élaborer des indicateurs de performance suivant différentes dimensions d'analyse : spatiale, temporelle, par types de cultures, en fonction du matériel utilisé etc.

La Vbox, bientôt sur les tracteurs ?

Un premier prototype de cette jauge *«intelligente»* a été mis au point : il permet de mesurer plus finement la consommation réelle de carburant d'un tracteur, en lien avec sa géolocalisation et la tâche effectuée.

Développée et expérimentée sur le site Irstea de Montoldre, dans l'Allier, cette solution a été déployée sur un autre site pilote du projet. Prochaine étape : à partir de ce prototype, la société Exotic Systems, un des partenaires du projet, développera un boîtier commercialisable, la Vbox.

Sophie Chatenet
d'après infos IRSTEA

(1) ACTA, ARVALIS-Institut du Végétal, Chambre régionale d'agriculture de Bretagne, Chambre départementale d'agriculture de Loire-Atlantique, Chambre départementale d'agriculture de Haute-Garonne, Institut de l'élevage.





En élevage laitier

Économisez de l'énergie en installant un pré-refroidisseur de lait

Le Gaec du Barry a réduit de deux tiers la consommation électrique de son tank à lait en installant un pré-refroidisseur de lait.

En élevage laitier, il est possible d'optimiser l'utilisation de l'énergie à l'aide de différentes pratiques ou matériels comme le pré-refroidisseur de lait. Le fonctionnement du tank à lait représente près de la moitié des consommations électriques dans une exploitation laitière. En pré-refroidissant le lait venant d'être trait, celui-ci arrive moins chaud dans le tank (à 17°C-23°C au lieu de 35°C) ; le tank fonctionnera alors moins longtemps pour abaisser la température du lait à 4°C.

En 2014, à St Etienne Lardeyrol (43), les 3 associés du Gaec du Barry, à la tête d'un cheptel laitier de 90 vaches laitières (800 000 l de lait produit) et d'un cheptel allaitant (35 limousines), décident d'installer deux robots de traite Lély ; leur tank à lait vieillissant manquant de capacité, les éleveurs ont opté pour un tank neuf de 6200 l mais à la puissance inférieure (2x3 CV contre 2X5 CV) *«car les robots ne génèrent pas de grosses quantités de lait à refroidir d'un coup»* explique l'un des associés Gérard Brun. Leur ancien tank était déjà équipé d'un récupérateur de calories qui réchauffait de l'eau utilisée alors pour le lavage du tank et de la machine à traire. *«Les robots de traite étant autonomes en eau chaude, le récupérateur de calories n'était plus adapté»*.

La Gaec s'est alors orienté vers un pré-refroidisseur de lait sur les conseils du revendeur des robots et du service bâtiment de la Chambre d'agriculture dans le cadre du PPE (Plan de Performance Energétique).

Au Gaec du Barry, l'eau tempérée générée par le fonctionnement du pré-refroidisseur tubulaire sert à alimenter un abreuvoir de 300 l à niveau constant installé dans la stabulation. *«L'eau tempérée est très appréciée par les vaches qui consomment des quantités d'eau plus importantes. Sur cet abreuvoir, la consommation d'eau par les vaches est 5 fois supérieure aux autres (non reliés au pré-refroidisseur) ; ceci a un impact positif sur la production de lait par vache»*.

Le pré-refroidisseur a réduit de deux tiers la consommation électrique du tank à lait et a contribué à améliorer la qualité du lait produit : *«nous avons constaté une amélioration de 0,25 points en lipolyse[1] depuis la mise en fonctionnement du pré-refroidisseur. Le tank à lait nécessitant moins de brassage pour refroidir le lait, l'indice de lipolyse est meilleur, ce qui joue sur le prix de notre lait»* explique Gérard Brun.

Pour s'équiper d'un pré-refroidisseur, l'élevage a déboursé une somme de 5 200 euros HT (matériel installé) et a bénéficié d'une aide à hauteur de 40% dans le cadre du PPE.

VÉRONIQUE GRUBER

*L'indice de lipolyse est l'un des critères de la qualité du lait, utilisé pour le paiement du lait à la qualité.



Gérard Brun à côté du pré-refroidisseur tubulaire.

Zoom sur… Le pré-refroidisseur de lait

Le pré-refroidisseur de lait est placé entre la pompe à lait et le tank. Il s'agit d'un échangeur de chaleur dans lequel le lait venant d'être trait et l'eau circulent à contre courant et sans contact direct. La lait cède sa chaleur à l'eau et parvient donc pré-refroidi dans le tank (à 17-23°C au lieu de 35°C). Celui-ci fonctionne donc moins longtemps pour abaisser la température du lait à 4°C. Les économies réalisées sur le fonctionnement électrique du tank sont de l'ordre de 45%. Quant à l'eau tempérée, elle est utilisée pour l'abreuvement du troupeau, voire également pour le lavage des quais de traite ou pour le premier rinçage de la machine à traire. Il existe deux grands types de pré-refroidisseurs : le pré-refroidisseur à plaques et le pré-refroidisseur tubulaire.

L'union fait la force

Des panneaux photovoltaïques en Cuma

La production d'énergie renouvelable n'est pas seulement réservée aux seules exploitations agricoles. La Cuma de Tortebesse dans le Puy-de-Dôme s'est aussi engagée dans cette voie.

La Cuma de Tortebesse dans le Puy-de-Dôme a été créée en 2001 et compte aujourd'hui 25 adhérents. Sa particularité est d'avoir construit un hangar, de 45 mètres de long par 16 mètres de large, pour le stockage et l'entretien du matériel, dont le toit est recouvert de panneaux photovoltaïques. *«La revalorisation de l'électricité en 2014, année de la construction du hangar, nous a motivé à investir dans la production d'énergie»*, explique Jérôme Arnaud, président de la coopérative.

Descriptif de l'installation

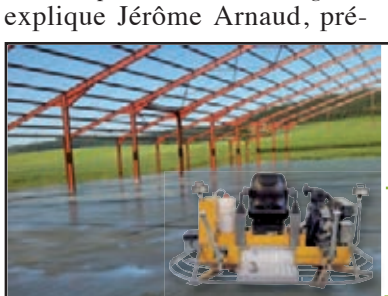
Orienté plein Sud et situé à tout juste 70 mètres du point de livraison de l'électricité, le hangar de la Cuma ne pouvait rêver meilleur emplacement pour l'installation de panneaux photovoltaïques. Les adhérents ont donc choisi d'équiper le toit de leur futur bâtiment d'environ 280 m² de panneaux. *« Le surcoût de la charpente était seulement de 700 euros et les frais de raccordement divisés par deux du fait de la proximité du point de livraison. Au total, la construction du hangar a coûté 150 000 euros dont 50 000 euros de panneaux photovoltaïques. »* La commune, propriétaire du terrain a participé au financement du projet. Au final, les 40 000 KWh d'électricité produits chaque année permettent à la Cuma de financer un tiers du bâtiment. *« Nous avions budgétisé le projet et estimé le bénéfice à environ 1 500 euros/an. Nous sommes presque à plus du double pour 2015 parce que nous n'avons eu aucun frais d'entretien et l'ensoleillement a été bon. »*

Une facture réduite

De quoi alléger la facture des adhérents Comme pour l'achat d'un matériel, le hangar est payé par les coopérateurs, en fonction de leur chiffre d'affaires. La Cuma de Tortebesse ne fait pas exception à la règle mais grâce aux panneaux photovoltaïques, le montant facturé a été divisé par deux ! *« Les bénéfices réalisés grâce à la production d'électricité font baisser considérablement la facture bâtiment aux adhérents. C'est aussi pour cette raison que nous nous sommes engagés dans cette voie. Aujourd'hui, il nous faut par tous les moyens réduire nos charges de production. L'opportunité était trop belle pour ne pas être saisie »* explique Jérôme Arnaud. L'unique bémol à cette partition rondement jouée est le prix de revente de l'électricité. En 2014, il était de 0,18 euros/KWh aujourd'hui il est redescendu à 0,13 euros/KWh.

MÉLODIE COMTE


Sur le toit du hangar de la Cuma de Tortebesse, 280 m² de panneaux photovoltaïques assurent la production d'électricité.


V·MAT Construction
Dallage Béton
Batiments d'élevage - Stockage
Viticole - Méthanisation
Nombreuses références
Zone Actipole - 21400 Châtillon-sur-Seine
03 80 81 48 94 - contact@vmat-dallage-chape.fr
M. STRAUB 06 83 41 72 77

Rallye Énergie-Bois

Une deuxième vie pour le «petit bois»

Entretien des bordures de routes, petits taillis, branchages, taille des haies d'exploitations agricoles… La tâche est parfois fastidieuse... Sauf si l'on imagine que tout ce petit bois peut avoir une deuxième vie ! C'est bien là l'objectif du Rallye Énergie Bois, porté par les Chambres d'agriculture de la Corrèze, de la Haute-Vienne et de la Creuse.



De l'entretien des espaces à la valorisation de la matière première, chacun peut y gagner !

Avec 260 000 hectares de forêt et un taux de boisement de 45 %, la Corrèze, à l'image de la Haute Vienne et de la Creuse, dispose d'un précieux gisement en bois qui ne demande qu'à être valorisé. C'est de ce postulat qu'est né le Rallye Bois énergie. L'initiative haute-viennoise, développée en Corrèze et en Creuse, permet d'inviter le grand public et les professionnels à découvrir des exploitations agricoles engagées dans l'approvisionnement local en bois-énergie. Sous la forme d'un parcours, deux postes sont ouverts à la visite sur chaque site : le chantier de coupe/élagage/débardage/broyage et la chaufferie d'une collectivité territoriale ou d'une installation privée.

Un triple objectif

Ces journées s'adressent aux agriculteurs, mais également aux collectivités territoriales et aux propriétaires forestiers. Elles sont fondées sur des échanges entre les curieux et les professionnels qui se sont lancés dans la démarche. Cette valorisation de l'énergie locale et naturelle vise trois intentions. C'est une action de sensibilisation pour tous, le souhait de susciter les intérêts, d'attirer de nouveaux porteurs de projets potentiels, de regrouper les initiatives dans le but de rapprocher l'agriculture des citoyens et des collectivités locales. Plus globalement, la technique permet de faire des économies : *«les factures de combustibles peuvent être divisées par 4 comparées à un chauffage fonctionnant auparavant aux énergies fossiles, dans des structures comme les chaufferies communales !»* indique Annabelle Gallitre, chargée de mission énergie-biomasse à la Chambre régionale d'agriculture. Enfin, et l'argument n'est pas des moindres, c'est un geste pour l'environnement, un engagement en faveur du développement durable : *«Le bois en source d'énergie peut être considéré comme renouvelable dans la mesure où sa réutilisation s'inscrit dans une gestion et un entretien de territoire raisonnée et dimensionnée»*. précise Tony Cornelissen, président de la Chambre d'agriculture de la Corrèze et référent régional énergie.

CAROLINE FROTIN, CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA CORRÈZE

Quelques chiffres

- **122 équipements de productions de chaleur bois pour le chauffage et l'eau chaude sanitaires ont été mis en place en Corrèze, Haute-Vienne et Creuse (professionnels uniquement)**
- **35 réseaux de chaleurs sont représentés à l'échelle des trois départements, ce qui représente plus de 81 000 kW**
- **47 entreprises sont référencées équipées**

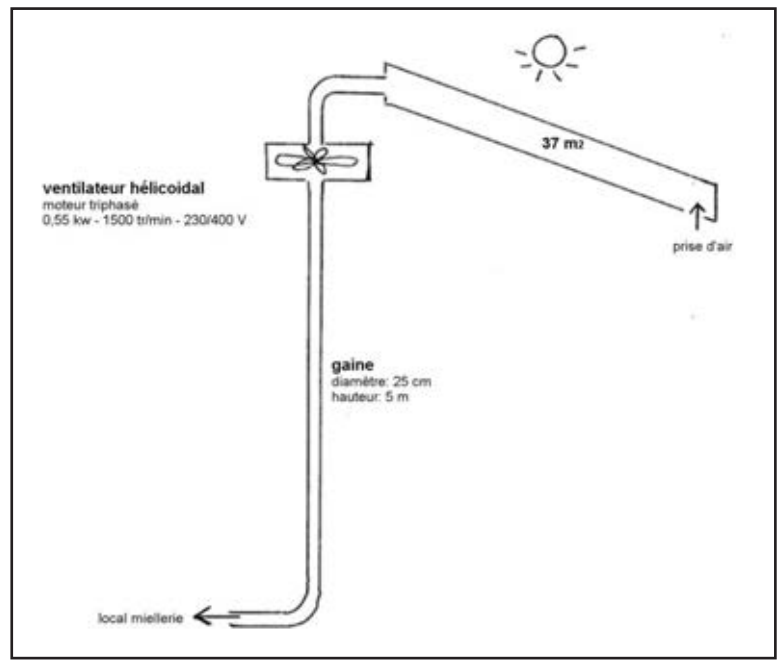
Rallye Énergie-Bois

Un toit chauffant pour la miellerie

En Belledonne, la miellerie du Montgoutoux bénéficie d'un chauffage solaire simple et efficace.



La miellerie de Montgoutoux a bénéficié d'une rénovation de son toit peu coûteuse.



L'énergie solaire est récupérée par le toit pour être redistribuée cinq mètres plus bas.

«*J'ai racheté un bâtiment en ruine et je suis parti sur la rénovation d'un toit classique,* avance Jean-François Marmet, de la miellerie Montgoutoux à Saint-Pierre-d'Allevard dans la nouvelle commune des Crêts-en-Dauphiné. *Mais j'avais un problème pour chauffer et déshumidifier la miellerie. Alors je suis allé voir la ferme de la Grangette à La Chapelle-du-Bard, qui avait un système de séchage du foin en grange. Puis, j'ai demandé une étude à l'Ageden[1], qui m'a confirmé qu'il était possible de faire quelque chose»*. Installé en Belledonne depuis 1991, l'apiculteur a acheté cette grange en 2002. *«Avant, il y avait des vaches et il y faisait toujours bon. Mais sans chauffage et une fois les animaux partis, la température atteignait à peine 15° en été»*. C'est la raison pour laquelle en plein chantier de rénovation, Jean-François Marmet a dit stop. *«Au lieu d'un toit en tuile, j'ai décidé de faire un toit solaire avec de la tôle bac acier. Du coup, les travaux m'ont coûté bien moins cher»*.

Respect du produit

Sur le versant exposé au sud, l'apiculteur a fait recouvrir la charpente de tôles couleur ardoise sur 40 m². Dessous, les six passages de chevrons sont fermés et isolés par des caissons équipés de prises d'air qui donnent sur un couloir. Là, l'air chaud circule par un système de ventilation pour être envoyé cinq mètres plus bas dans la miellerie. *«Un ventilateur que je vais changer cette année et 5 à 6 mètres de gaine : le coût de revient est modeste, d'autant que le moteur consomme peu»*, insiste Jean-François Marmet. Avec 300 euros maximum d'investissement initial, il va se payer le luxe cette année d'une commande automatique par sonde pour quelques dizaines d'euros supplémentaires. Résultat, de juin à septembre, depuis la première récolte jusqu'à la dernière mise en pot, la température de la pièce peut grimper jusqu'à 28°. *«J'essaie de la garder entre 20 et 25° pour travailler en respectant le produit»*, explique-t-il. Ainsi, le miel reste souple, décante dans les meilleures conditions et la mise en pot s'opère sans problème.

Le système a fait ses preuves depuis plus d'une dizaine d'années. *«Cela ne coûte rien à faire et il faut profiter de ce que nous offre la nature. Cela m'a évité l'achat d'un déshumidificateur et d'un chauffage. Je dispose d'une pièce saine, sèche, à température»*, insiste-t-il.

Jean-François Marmet a aménagé son bâtiment agricole sur trois niveaux. Au rez-de-chaussée, semi-enterré et isolé par des murs d'un mètre d'épaisseur, c'est l'atelier d'extraction du miel. Il donne sur un chemin.

Le premier niveau est de plain-pied avec un chemin de randonnée. Il est composé de deux salles de visite, dont une dispose d'une ouverture vitrée, en forme d'alvéole, permettant de voir le travail du miel au niveau inférieur. Le niveau supérieur, sous les toits, donne sur une route. L'apiculteur y stocke ses hausses et le matériel de fabrication des ruches. Il en a 200. *«Tout est simple à réaliser avec un petit budget… et surtout du soleil !»*, résume-t-il.

ISABELLE DOUCET

(1) Ageden Isère : Association pour une gestion durable de l'énergie.

Opération «*Made in Viande*» du 21 au 25 mai

La filière viande joue la transparence

Du 21 au 25 mai, la filière viande ouvre ses portes pour la seconde édition de Made in Viande. Toute la filière se mobilise : élevage, marchés aux bestiaux, centres de tri, entreprises de viande, boucheries et triperies artisanales, boucheries de grandes surfaces, restaurants et collectivités. L'occasion de mieux connaître, avec infos mais sans intox, ce secteur qui pèse lourd en termes d'emplois et d'occupation du territoire.

Organisées par Interbev, les rencontres Made in Viande sont destinées à l'information du grand public, il s'agit de mieux lui faire connaître tous les maillons et métiers de la filière viande, en rencontrant des professionnels prêts à jouer carte sur table, à montrer et à expliquer leur engagement pour la qualité. Avec un seul objectif : transmettre leur passion et rétablir quelques vérités premières sur leurs métiers. C'est aussi l'occasion pour les consommateurs de découvrir les enjeux et perspectives économiques et sociale d'un secteur clé pour la France et pour le défi alimentaire que représente l'accroissement de la population mondiale et l'élevation du niveau de vie de certains pays jusque là écartés de ces marchés. Pour les éleveurs ces portes ouvertes représentent un formidable espace de communication sur leur métier, leurs pratiques. Traçabilité, environnement, qualité sanitaire, ouverture aux métiers... seront aussi au menu de ces rencontres dans chaque département bourguignon.

Ces visites vont permettre aussi de parler le langage de la vérité et de la transparence. On parlera pratiques respectueuses du bien-être animal, santé, environnement... emploi et occupation du territoire. Car cette filière pèse lourd en zone rurale notamment. Chaque élevage génère entre six et huit emplois directs et indirects dans toute la chaîne de production, de transformation et de commercialisation de la viande. Les perspectives sont encourageante dans un secteur dont certains métiers peinent à être pourvus. Du Champ à l'assiette du consommateur, la filière élevage et viande rassemble un large panel de métiers. Au total près de 300 000 emplois direct et un secteur qui offre de nombreux débouchés et des perspectives d'emplois. D'ici 2018, la filière devra ainsi pourvoir 20 000 emplois, que ce soit dans l'élevage, la mise en marché, la transformation ou la commercialisation des viandes. A l'occasion de l'opération « Made in Viande », des fiches métiers peuvent être consultée, elles présentent les activités, les compétences et les qualifications requises, en fonction des principaux métiers de chacun des maillons de la filière. A consulter sur www.la-viande.fr/made-in-viande et plus d'information sur : www.made-in-viande.fr



Suivez le guide...

1 EARL de Champlevois
Château de Champlevois
58340 Cercy La Tour
22 mai - 9 h - 17 h

2 Mazille Alain
71220 Verosvres
Sur réservation au 06 33 70 29 60
22 mai - 9 h - 19 h

3 Coopérative Global Feder
Chemin de La Corpotte
Le Moulin de La Perche-Taisey
71110 St Rémy
25 mai - 9 h - 12 h

4 EARL de Bel-Air
Vieux Champ
58440 La Celle sur Loire
21 mai - 10 h - 18 h 30

5 GAEC des Pompons
Les Pompons
58230 Saint-Agnan
21 mai - 10 h - 18 h 30

6 GAEC Olivier Laporte
Abon
58290 Maux
22 mai - 10 h - 18 h 30

7 EARL du Bois Rond
Ferme du Bois Rond
21130 Billey
25 mai - 15 h - 17 h

8 Gillot Jean-Marc
Haut de Vaux - Route de Beaune
71400 Autun
21 mai - 10 h - 17 h

9 Bon Jean-Pierre
1 route de Buxy
71100 La Charmée
25 mai - 9 h - 17 h

10 La Ferme des Bodeaux
89170 Septfonds
Sur réservation au 06 81 86 97 56
22 mai - 9 h 30 - 12 h / 14 h - 17 h

11 Carrefour
Centre Commercial
La Toison d'Or -
Av. de Langre - 21000 Dijon
21 mai - 10 h - 12 h / 15 h - 18 h

12 Auchan Clamecy
Route d'Orléans
58500 Clamecy
21 mai - 8 h 30 - 18 h 30

13 Auchan Avallon
Rue du Général Leclerc
Route de Tonnerre
89200 Avallon
21 mai - 9 h 30 - 18 h 30

14 Bi1 Saulieu
40 rue Jean Bertin
21210 Saulieu
21 mai - 9 h 30 - 18 h

15 Bi1 Luzy
Rue Ledru Rollin- 58170 Luzy
21 mai - 9 h 30 - 18 h 30

16 Leclerc Le Breuil
71670 Le Breuil
Sur réservation au 03 85 73 03 47
21 mai - 10 h - 12 h / 15 h - 17 h

17 Boucherie Sa Sotundis
36 rue de La Croix Blanche
71400 Autun
21 mai - 9 h - 18 h

18 L'fami des Gourmets
2 rue de l'fArquebuse
71400 Autun
21 mai - 9 h - 12 h 30 /
15 h - 17 h 30

19 Boucherie Botté
18 rue de la République
71130 Gueugnon
21 mai - 10 h - 12 h 30 /
15 h - 18 h

20 Boucherie Botté
42 Grande Rue
71340 Iguerande
22 mai - 9 h - 18 h

21 SARL Moine Badet
52 rue de la République
71640 Givry
25 mai - 10 h - 18 h

22 La Bonne Viande
10 rue Marcel Sembat
71200 Le Creusot
21 mai - 10 h - 17 h

23 Marché au Cadran Brionnais
71800 Saint Christophe en Brionnais
Sur réservation au 06 83 95 37 13
25 mai - 8 h 30 - 16 h 30

24 Sicafome
29 route de Chatillon
58290 Moulins Engilbert
24 mai - 7 h - 12 h

25 Abattoirs D'fautun
71400 Autun
Sur réservation au 06 37 65 98 47
23 mai - 9 h - 12 h

26 Maison du Charolais
43, route de Macon
71120 Charolles
21 mai - 10 h - 23 h
22 mai - 10 h - 18 h

27 Charollais-Viandes
ZA du Champ Bossu - BP 30103
71603 Paray le Monial
21 mai - 9 h - 12 h / 13 h 30 - 18 h

28 Abattoir de Cosne sur Loire
Allée du Tremblat
58200 Cosne sur Loire
21 mai - 10 h - 18 h 30



Retrouvez notre dossier ÉNERGIE À LA FERME de la page 18 à 23

Chronique ovine

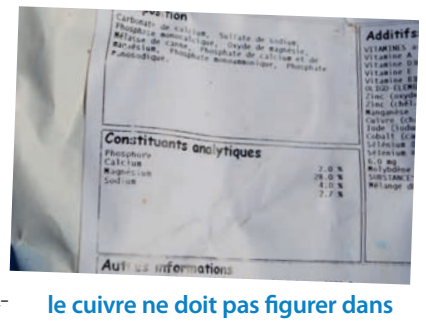
Lire les étiquettes des aliments est utile

De nombreuses indications figurent sur le bon de livraison ou bien sur le sac des aliments. Lors d'un changement d'alimentation, il est utile de vérifier que le concentré acheté correspond bien aux besoins des animaux auxquels il est destiné.

Que l'aliment doit complet ou bien à distribuer en compléments de céréales, la même dénomination est indiquée sur l'étiquette. Et c'est la teneur en protéines brutes qui permet de différencier les deux. Dans un aliment complet destiné aux agneaux en finition en bergerie, elle est de l'ordre de 16 à 18%. Dans un aliment à associé aux céréales, la teneur en azote est supérieure à 20 %. Si l'addition de chlorure d'ammonium figure dans la liste des additifs, les agneaux sont assurés de ne pas présenter de gravelle.

Un aliment spécifique ovin

Aurelie Cazenave, de DFP Nutraliance explique que « la première mention à vérifier est que l'aliment est bien destiné aux ovins. Si l'espèce n'est pas mentionnée dans la liste, la confirmation que le cuivre ne fait pas partie des additifs est indispensable sous peine de risque important d'intoxications ». D'autre part, si la « date limite de consommation » (appelée aussi «*date de durabilité minimale*») est dépassée, les risques sanitaires restent limitées. En effet, seules les vitamines et les levures perdent alors une partie de leur efficacité (sauf défaut de conservation avec présence de moisissures par exemple).



le cuivre ne doit pas figurer dans la liste des additifs sous peine de problèmes sanitaires

RÉSEAU DE RÉFÉRENCES OVIN DE BOURGOGNE ET LAURENCE SAGOT, INSTITUT DE L'ELEVAGE/ CIIRPO

Transmission

La recherche est dans le pré

Campagnols, antifongiques, savoirs-faire du Comté, bactéries du sol, carabes... Cet inventaire à la Prévert est une partie de ce que l'on a pu découvrir au contact des jeunes chercheurs des universités de Bourgogne et de Franche-Comté, le 1er mai à la ferme des Getes de Bougnon [dans une ferme de Haute-Saône].

Le concept d'Expérimentarium a été développé par l'université de Bourgogne pour promouvoir la vulgarisation scientifique : il s'agit de courtes présentations de 20 minutes, à destination du grand-public, faites par un jeune chercheur sur le sujet de sa thèse. Le 1er mai, c'est dans une exploitation agricole à Bougnon près de Vesoul (70) que huit thésards des universités de Bourgogne et de Franche-Comté se sont appliqués à cet exercice, sur des thématiques liées à l'agriculture et à l'environnement.



20 minutes pour résumer trois ans de thèse

Plus de 200 personnes se sont rendues à la ferme des Gêtes pour cette rencontre atypique. Assis en groupe d'une dizaine de personnes, les visiteurs ont pu, par *«rounds»* de 20 minutes, découvrir des sujets aussi variés que *«la transmission des savoirs chez les fromagers»* par Paul Fouilhoux, ou *«les conséquences des ruptures familiales sur les exploitations agricoles»* par Maylis Sposito, ou encore *«les pullulations de campagnols»* par Guillaume Halliez. *«Ce sont des doctorants, ou de jeunes docteurs,* explique Jeremy Querenet, chargé de communication à l'université de Franche-Comté. *«On est donc dans les choses les plus actuelles et novatrices, on est à la pointe de ce qui se fait en recherche !»*
C'est la première fois que ce genre d'activité était proposée sur une exploitation agricole. Pour une première, le public a largement accroché ! Du côté des plus petits, un stand adapté permettait de faire comprendre quelques grands principes autour de la chaîne alimentaire, la germination des graines, les plantes à fleur... Et du côté des plus grands, les 20 minutes ne suffisaient jamais pour répondre à toutes les questions !

Adapter son vocabulaire

Il faut dire que les jeunes chercheurs avaient bien travaillé leurs prestations. Chaque jeune thésard a reçu une formation pour apprendre à *«dire des choses compliquées avec des mots simples»*. *«Il faut savoir adapter son vocabulaire,* témoigne ainsi Sarah Labruyère, spécialiste des populations de carabes. *Nous nous sommes entraîné pour cela, mais ce n'est pas facile»* Le succès est pourtant là : la grande patience des orateurs témoigne de la passion qui les anime. Pour égayer l'exposé et capter l'attention, chaque thésard utilisait une panoplie d'objets à faire découvrir. Sarah sort ainsi tour à tour des photos de parcelles, puis un piège à carabes, puis des boîtes entières de ces petits coléoptères (elle en a capturé 39 000 sur 6 mois de collecte) ! Parfois, il faut se faire comprendre coûte que coûte : *«J'ai calculé l'IMC de 700 carabes !»* explique-t-elle ainsi pour résumer des mois de pesées et de mesures...
Plus loin, Virgile Baudrot manipule un bien étrange puzzle. Ce jeune chercheur en écologie théorique du laboratoire de Chrono-environnement de Besançon étudie les interactions qui lient les petits rongeurs et leur prédateurs. Tous les jours, il décrypte des milliers de données récoltées sur le terrain. À Bougnon, il avait emmené des pelotes de réjection de chouettes pour expliquer comment fonctionne la méthode expérimentale, si chère à Claude Bernard, père de la science moderne : observation, hypothèse, expérience, résultats, interprétation, conclusion...

La transmission d'une passion

D'atelier en atelier, la curiosité des visiteurs a été éveillée, la science s'est rapprochée des gens. Même les sujets au premier abord les plus ardus ont pu être abordés, comme l'apparition des résistances aux fongicides chez les populations de moisissures, patiemment expliquées par Battle Karimi. *«On peut vulgariser même sur des sujets difficiles,* affirme Jeremy Querenet. *«Il y a 20 ans, ça a commencé à se faire, dans ce qu'on appelait par exemple les centres de culture scientifique»* Mais si les musées peuvent faire de la vulgarisation, ils ne parlent pas de recherche. ici, c'est chose faite.

«Pourquoi y avait-il de bons fromagers dans le Haut-Doubs, pourquoi y en a-t-il encore, pourquoi y en aura-t-il demain?» s'interroge Paul Fouilhoux. Réponse : *«Parce qu'il y a une histoire sociale à continuer, parce qu'il y a des anciens qui veulent enseigner, et des jeunes qui découvrent qu'ils peuvent apprendre. Comme dans une ferme !»*
Finalement, c'est un peu ce qui se passe aussi avec les Expérimentariums ! Des chercheurs témoignent, et leur passion fera sans doute son chemin chez les plus jeunes auditeurs, qui seront nos découvreurs de demain.

LD



▶ Des professionnels à votre service

L'Eleveur Bourguignon
Barrières de contention Panel 2,40 m
75€HT
Jusqu'au 23 mai
12, Rue de la Coopérative
21320 Pouilly en Auxois - 03 80 90 66 60
Jean-Paul CLERGET
06 80 34 11 73

CHAPUIS Denis
Électricité générale
Placoplâtre - Peinture - Isolation
21390 FONTANGY
Tel. 03 80 84 38 71- Port. 06 81 90 12 01

DRAINAGE
AGRI TRAVAUX Patrice Caillot
21 Tart-le-Bas - 06 80 72 24 03
agritravaux@gmail.com
Curage de fossés,
Terrassement,
Lavage de drain,
Travaux publics...

sarl BRESSON CONSTRUCTION
Trémies de stockage en tôle acier galvanisé
- Châssis tubulaire avec passage de fourches, gerbable sur 5 niveaux
- Trappe de vidange manuelle
- Équipée pour recevoir une goulotte
- Contenance standard : 2M3
- Autre contenance sur demande
21450 Villaines en Duesmois
Tél : 03 80 89 05 75 - Port. : 06 85 33 46 66

Entrepreneur agricole
RECHERCHE TRAVAUX MOISSONS
sur région bourgogne
Coupes spéciales colza, maïs, tournesol.
FLORENT PROMMER 21 Fontangy - 06 81 32 69 56
eta.prommer@gmail.com

Secteurs d'épandage :
Nièvre - Yonne - Loiret - Cher - Indre
SAS La vallée Channy
58150 Garchy
Épandage:
Composte, fumier
Calcaire, scories...
Jean-Baptiste Mourlon
07 88 58 29 82

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 04/05/2016	Bourg-en-Bresse 17/05/2016	St Christophe-en B. 11/05/2016	National 04/05 au 10/05/16
Vaches viande (V)	U	-	-	3,95 €	3,82 €
	R	3,40 €	3,40 €	3,50 €	3,38 €
	O	-	3,10 €	-	3,04 €
Vaches mixte (M)	R	-	-	-	2,90 €
	O	2,90 €	2,90 €	-	2,95 €
Vaches lait (L)	O		-	-	2,60 €
	P	2,50 €	2,55 €	-	2,40 €
Génisses VML	U	3,80 €	4,25 €	4,60 €	4,12 €
	R	3,60 €	3,60 €	3,81 €	3,51 €
	O	-	3,05 €	-	2,95 €
Taureaux VML	URO	-	2,40€	2,67 €	2,50 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 17/05/2016

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	-	3,00	
250-300 kg	-	2,90	-	
300-350 kg	-	2,87	-	
350-400 kg	-	2,76	-	
400-450 kg	-	2,64	-	
450-500 kg	-	-	-	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	2,63	-	
300-350 kg	-	2,56	-	
350-400 kg	-	-	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	2,65	
350-400 kg	-	2,65	-	
400-450 kg	-	2,68	-	
450-500 kg	-	2,56	-	
500-600 kg	-	-	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-24 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	2,45	-	
350-400 kg	-	2,44	2,29	
400-450 kg	-	-	-	
450 kg et +	-	2,14	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,58	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	-	2,61	2,01	1,79
5 -10 ans	-	1,90	1,74	-
+10 ans	-	1,77	1,69	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	-	2,08	-	

Bovins : 795
91% de vendus
Suite à ce week-end de Pentecôte, las apports sont limités.
L'offre est de qualité inférieure à la semaine passée, avec beaucoup d'animaux d'éyables coté export

BROUTARDS TAURILLONS : l'écart se creuse avec la marchandise inférieure. Toutefois , les lots herbés valablement vaccinés voient leurs cours facilement reconduits.

LAITONNES GÉNISSES : tarifs inchangés. Le commerce se déroule dans une ambiance plus détendue. Comme pour les mâles, les sujets herbés sont les plus recherchés.

VACHES - GÉNISSES DE 3 ANS : présentation de qualité inférieure. les cours sont reconduits dans les avches de bonne qualité, mais ceux des vaches âgées ou médiocres continuent à s'effriter. Le marché de la viande est toujours faible et pessimiste.

L'assemblée de la Sicafome se déroulera ce vendredi 20 mai à 14h30.
Le GDS interviendra pour parler du nouveau prorocole de l'IBR.

NB : L'heure de clôture d'annonce est désormais fixée au vendredi 17h30.

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn) et pour des animaux valablement vaccinés FCO.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 18/04/2016

Bovins (272)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
195 à 400 kg	600 - 1060	2,36 - 3,09
415 à 450 kg	1080 - 1120	2,37 - 2,61
Taurillons d'herbe		
330 à 490 kg	-	-
405 à 480 kg	-	-
Laitonnes		
215 à 300 kg	-	-
355 à 420 kg	750 - 960	2,10 - 2,47
Génisses		
445 à 520 kg (16-24mois)	-	-
430 à 490 kg (24-36mois)	-	-
Taureaux		
810 à 1235 kg	-	-
Vaches		
Vaches légères	820 - 1020	
Vaches entre deux	1050 -1230	
Vaches lourdes	1240 -1500	

En raison du lundi de Pentecôte
Le marché bovins aura lieu
le mardi 17 mai
Réception des animaux : 10 h
Vente des animaux : 13 h
Le marché ovins aura lieu le :
Lundi 23 mai, aux horaires habituels

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 17/05/2016

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	nc	nc
350 à 400 kg	nc	nc
400 à 450 kg	nc	nc
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	2,30
250 à 300 kg	nc	2,28
300 à 350 kg	nc	nc
350 à 400 kg	nc	2,25
Génisse		
(24-36 mois)	2,25	1,85
Vaches		
- 5 ans	1,80	1,65
de 5 à 10 ans	1,72	1,55
+ 10 ans	-	1,50

Broutards Laitonnes : Marchandise très hétérogène, peu de volume, cours difficilement reconduits.

Vaches-Génisses : Cours reconduits

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 17/05/2016*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,90 €	2,70 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,70 €	2,45 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,60 €	2,40 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,35 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,20 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,30 €	2,15 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,70 €	2,35 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,50 €	2,15 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,40 €	2,15 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,30 €	1,95 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,20 €	1,95 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,15 €	1,90 €	-

Tendance : le peu de marchandise a dynamisé la vente.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 02/05/16 au 05/05/16*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,67 €	-
350 kg	-	2,54 €	-
400 kg	-	2,45 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,31 €	-
500 kg	-	2,22 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,34 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,17 €	-

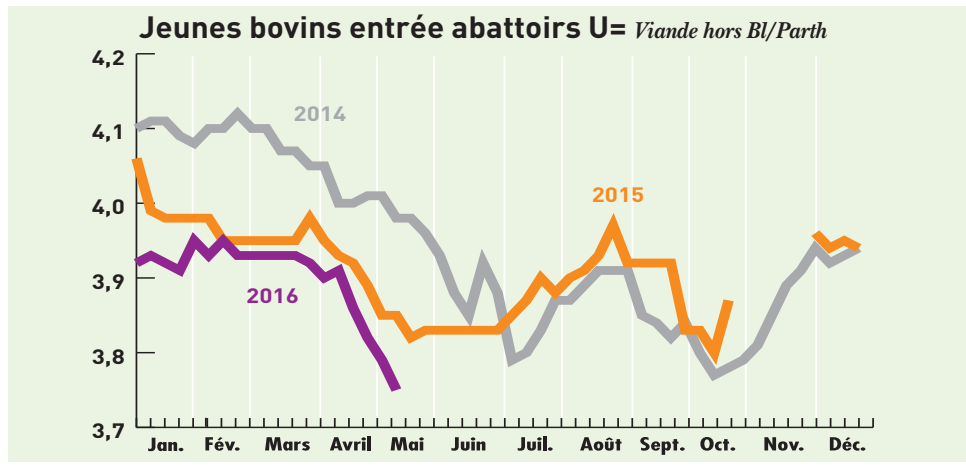
Tendance : quorum non atteint. Aplication des chiffres du réseau.

À partir du 23 février 2016, *les modalités de cotations des gros bovins entrée abattoir évoluent en intégrant les modifications définies par l'instruction technique du 17 décembre 2015 (inclusion des primes labels rouge, exclusion des animaux avec ASDA rouge, exclusion des animaux croisés (39) issues de deux parents croisés (39). Il convient d'interpréter avec prudence les évolutions de ces cours pendant les premières semaines de mise en œuvre.*

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 02/05/16 au 05/05/16*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	3,75 €	3,56 €	-			
Races mixte		-	3,38 €	3,35 €	3,34 €		
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait						2,82 €	2,79 €
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	3,96 €	3,73 €	3,65 €	3,40 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	3,90 €	3,68 €	3,64 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,15 €	4,01 €				
Races mixte				3,21 €	3,16 €	-	
Races lait					2,80 €	2,75 €	2,71 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,59 €	4,25 €	3,98 €	3,84 €			

Tendance : beaucoup d'apport et peu de vente.



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 02/05/16 au 05/05/16*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	3,85 €	3,79 €	3,72 €	-				
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,88 €	4,52 €	3,99 €	3,88 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	3,76 €	3,69 €				
Races mixte					3,20 €	3,15 €		
Races lait						-	2,71 €	2,66 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,65 €	4,46 €	4,07 €	3,84 €				

Tendances SEM. 20 / 2016

Bovins de boucherie

Les difficultés du commerce de la viande restent fortes avec un stock sur pieds important dans le Charolais. Les niveaux de prix pratiqués, les délais pour faire partir leurs animaux et la trésorerie des exploitations sont les préoccupations principales des éleveurs. Les échanges sont néanmoins un peu moins dépressifs que ces dernières semaines face à un recul de l'offre lié aux travaux de saison. Les tarifs se sont quelque peu stabilisés dans les Charolaises haut de gamme ou labels. Les transactions restent tendues dans les Charolaises lourdes qui pâtissent des retards de sorties et qui sont souvent assez grasses. Les tarifs se stabilisent dans les bonnes génisses et jeunes vaches Charolaises de qualité bouchère ainsi que pour les réformes allaitantes de choix secondaire avec de nombreuses sorties d'herbage. La vente est très calme pour les allaitantes bas de gamme avec une absence de besoin en minerai. En laitières, le recul de l'offre lié aux travaux de saison est marqué. La majorité des industriels a maintenu ses prix pour cette semaine écourtée de Pentecôte. En jeunes bovins, la tension reste forte face à des stocks importants et un manque de débouchés à l'export. En finition, les JB prennent rapidement du poids et du gras ce qui ne facilite pas leur commercialisation. En restant sur le marché intérieur pour la découpe, leur valorisation se retrouve confrontée au prix des vaches, avec des avants qui partent pour le minerai et chargent sérieusement l'équilibre économique de la carcasse. ■

Broutards

Le recul de l'offre permet de tenir les prix dans les bons broutards Charolais ou Limousins de moins de 350kg malgré une certaine désaffection des repousseurs et des engraisseurs spécialisés. Le marché italien reste peu actif, avec une demande qui s'oriente vers les premiers animaux d'herbe. Dans les femelles, si la belle marchandise de plus de 350kg herbée et vaccinée est normalement valorisée, le placement reste très délicat dans les femelles ordinaires avec des tarifs souvent très bas. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Le commerce reste actif face à des disponibilités réduites par le férié de la Pentecôte. Les tarifs restent fermes dans les bons veaux Frisons, Montbéliards et Abondances. La faiblesse de l'offre favorise également la vente dans les bons croisés Montbéliards. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 17 mai) : Le marché semble plus fluide cette semaine, l'offre étant moindre en vaches laitières et jeunes bovins. Il est urgent de stopper cette tendance à la baisse».
Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 17 mai) :
«Le tri est très sélectif. Les cours sont reconduits dans les très bons animaux. Marché plus lourd pour les animaux de second choix».

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 11/04/2016*

Agneaux (216)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	3,32 - 3,53	3,31 - 3,43
Gras (38-44 kg)	-	3,22 -3,46	-
Gras (44-50 kg)	-	-	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg)	-	3,46 - 3,84	3,33 - 3,45
Laitons (38-44 kg)	-	3,42 -3,66	-
Laitons (+44 kg)	-	2,91 - 3,65	-
Brebis (108)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	1,23 - 1,39	1,11 - 1,26	-
Divers			
Béliers (10) : 106 à 135 €	1,01 - 1,35	-	
Agneaux maigres : 63 à 82 €	-	2,35 - 3,09	-
Caprins : 10 à 38 €		-	0,28 -0,62
Boucs :			
Divers : 2			

Ovins : 349
99% de vendus.
Agneaux: L'offre n'est pas importante, mais les besoins sont en net retrait, faute de consommation. Les tarifs reculent mais sont toutefois encore corrects.
Brebis: Belle vente même si les tarifs se replient légèrement
Béliers - Caprins : Demande suivie et cours sans changement.

Effectifs :
Agneaux: 274- Brebis : 61
Béliers : 7 - Caprins : 6 - Divers : 1

Prochain marché le lundi 25 avril (pesée à 7h, vente à 9h).

L'heure de clôture d'annonce est désormais fixée au vendredi 17h30.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 18/04/2016*

Ovins : 45	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	-	-
Agneaux gras	125 - 135	2,45 - 3,30
Brebis	75 - 90	0,98 - 1,07
Béliers	-	-

Cours stables dans l'ensemble des catégories avec un seul invendu

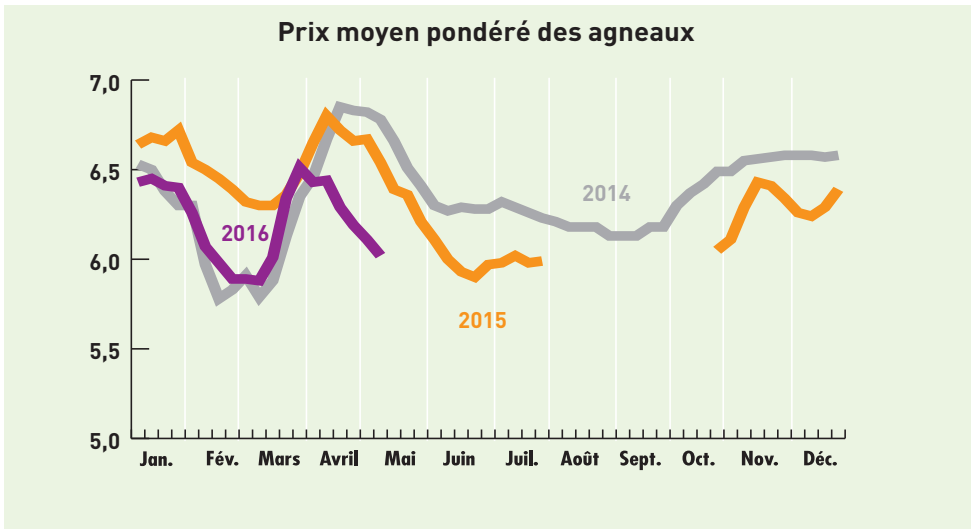
En raison du lundi de Pentecôte le marché ovins aura lieu le Lundi 23 mai aux horaires habituels

prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 02/05/16 au 05/05/16*

Poids		U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,21 €	5,71 €
Couvert	16-19 kg	6,33 €	6,13 €	5,71 €
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	5,25 €	5,14 €

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 02/05/16 au 05/05/16*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,02 €	**6,73 €**	**2,41 €**



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 02/05/2016 au 08/05/2016

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	-	6,65 -0,26	6,70 -0,22	6,02 -0,13	-	-	-	-
	R Var.	6,38 -0,19	6,36 0,21	6,33 -0,21	-	6,29 0,04	6,29 -0,02	6,38	-
	O Var.	5,78 -0,03	5,84 -0,03	-	-	5,78 -0,01	5,79 0,01	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,55 -0,17	6,55 -0,14	5,71 -0,18	-	6,33 -0,13	6,19 -0,03	5,77 0,15
	R Var.	6,32 -0,08	6,25 -0,17	6,19 -0,21	5,54 -0,26	6,21 -0,12	6,13 -0,10	5,92 -0,16	5,66 -0,01
	O Var.	5,96 0,03	6,05 0,04	6,07 =	5,47 0,02	5,71 0,06	5,71 0,04	5,59 -0,02	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	-	-	-	5,25 -0,07	5,13 -0,02	-
	O Var.	-	-	-	-	-	5,14 -0,02	-	-

Zone nord : Agneaux : Baisse saisonnière amplifiée par d'importantes sorties de Lacaunes notamment. Brebis : Marché stable.
Zone sud : Application du réseau.

Volailles

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)

Récolte 2016 - 22/01/2016

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	240 à 250 €	180 à 200 €
2e coupe	240 à 250 €	180 à 200 €
3e coupe	210 à 230 €	180 à 200 €



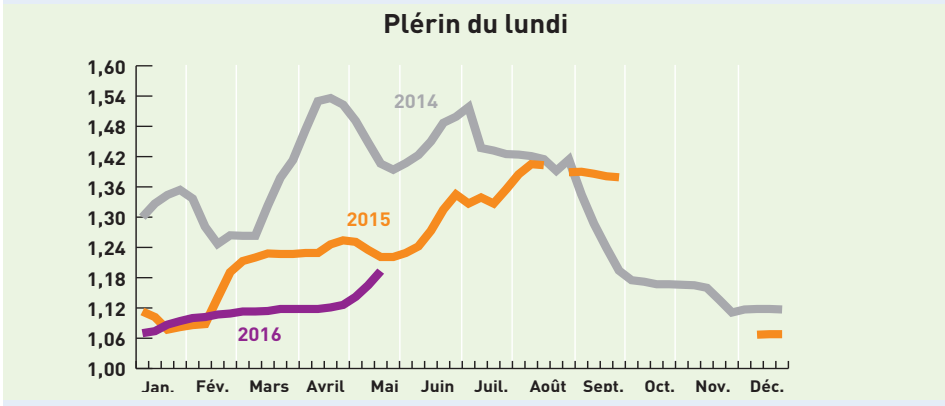
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (6 953 porcs présentés) — *Cotations du mardi 17 mai 2016*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,193 €**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 29/04/16 au 05/05/16*

1,38 € /carcasse euros



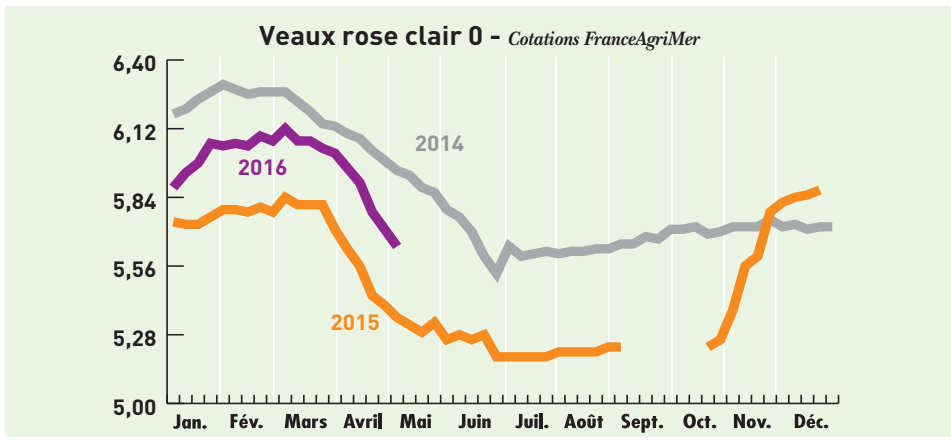
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 02/05/16 au 05/05/16*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	8,96 €	-	-
U	9,71 €	7,48 €	5,74 €	3,84 €
O	-	5,64 €	4,28 €	3,63 €

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 17/05/16 au 22/05/16*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engrais.14j-4 sem (supérieure élevage)*	81	600 - 655 €	420 - 500 €	250 - 335 €	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		240 - 310 €	140 - 170 €	130 - 180 €	65 - 100 €
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		380 - 490 €	220 - 300 €	220 - 250 €	120 - 150 €
St-Etienne *(veau conformation superieure)*		510 - 590 €	350 - 410 €	260 - 300 €	-
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	643	250 - 370 €	200 - 260 €	160 - 230 €	100 - 150 €



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 02/05/16 au 05/05/16*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	2,62 €	2,35 €	-	-
Bons	2,30 €	2,00 €	1,62 €	-

Céréales

Marché du 12 mai 2016

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2015				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte-d'Or	220/11 meunier		mai-juin	130	
N	C				
	fourrager	mai-juin	127 à 128	N	C
Aube/Yonne	BPMF	mai-juin	132	N	C
	fourrager	mai-juin	123 à 124	T	C
	amidonnier	mai-juin	129	T	C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne	sans limit. d'orgettes 62-63 kg/hl		mai-juin	1283	
N	C				
Sud Côte-d'Or	selon qualité	mai-juin	125 à 127	N	C
Nord Côte-d'Or	selon qualité	mai-juin	120 à 122	V	C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2016**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne	sans limit. d'orgettes 62-63 kg/hl			inc.	
	C				
MAÏS	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne		mai-juin	150	N	C
Pois	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/ Yonne/Côte-d'Or	fourrager		inc.		C
Féverolles	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	alim.animale		inc.		C
Luzernes déshydratées	**RÉCOLTE 2016**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	17% 1ère main	6 de mai	169	V	
Pulpes de betterave	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	6 mm 1ére main			inc.	

Matériel

Tracteur

01 - Vds Massey Ferguson D 2 1, 1ère immatriculation 09-11-1956 essence tbé
✆ **03.85.31.62.79**

38 - Vends transporter rapid freins à voir 2200 € + Ferguson FF30 diesel 1000 €.
✆ **06 75 04 60 70**

38 - Particulier recherche Deutz DX 62, DX 605, Steyr 8110 BE av 1992 Steyr mot HS pièce + mot DX 92.
✆ **04 74 95 30 55 après 20h**

39 - Vds tracteur Renault 1181.4 7 500 h 4 pneus neufs t.b.é 7 300 euros HT. Andaineur Kuhn 4321 tandem t.b.é. 3 300 euros et 4101 t.b.é. 4 500 euros. Semoir en grain Kuhn 683 1 200 k. 18/24 M ouvert. hydro. b.é.
✆ **06 26 20 05 40 ou 03 84 35 71 55 h.r.**

74 - Vds cause retraite tracteur Case MXU 100 2004, 5200 heures, 18000 euros tb état.
✆ **04 50 32 23 00 HR**

Travail sol

38 - Vends John Deere 3130 fendeuse treuil semoir maïs 2R + donne semoir blé 13R semoir engrais.
✆ **06 88 86 45 85**

74 - Vds Ranger Polaris 900 cm3 cabine chauff. 1re mise en circulation le 15/12/13, 340 heures 1re main, révisé, tbé.
✆ **06 81 71 47 77**

84 - Vds - Intercep Ferrand HDI 1450 avec centrale hydrolique année 2011 : 6500 euros HT – Charrue KT : 800 euros HT.
✆ **06 70 38 38 52**

Récolte

18 - 76 – Urgent, recherche une moissonneuse-batteuse New Holland 80-70.
✆ **Tél. 06.21.49.50.89.**

21 - RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Aroballe, Krone (réf. 200B)
✆ **06 29 81 80 05**

38 - Vends coupe tournesol Claas 4m17 plateaux rabatteurs avec chariot , bon état, 700€.
✆ **04 74 80 17 81**

38 - Vends andaineur Kuhn GA 3501 MH tandem 3,50m très bon état 2400 euros HT.
✆ **06 84 60 22 44**

42 - Vds faneuse Krone 4 toupies Deport hydraulique, année 2010, peu servie, 2 400 euros à déb.
✆ **06 83 49 43 21**

71 - Vends faucheuse Kuhn 6 assiettes GMD GII, presse balles rondes (100x120) Gallignani 2100.
✆ **03 85 24 06 01**

89 - VENDS faneuse Kuhn TO 10601, 10 toupies, année 2006, TBE, 12 000 euros (réf. 1902)
✆ **06 76 04 88 17**

89 - VENDS presse RIVIERE RC 125, - pick up 2 m., - éjecteur balles système électronique (réf. 2002)
✆ **06 12 05 48 65**

Traitement

71 - VENDS pulvé Hardi 2001 Commander 2800 litres, 24 m, état exceptionnel, contrôle OK fait 04/16,dispo.de suite (réf. 190D)
✆ **06 81 66 79 62**

Epandage

07 - Cause retraite vends épandeur fumier Deguil. 4T andaineur Kuhn GA 280 G pirouette 2 toupies Kuhn
✆ **04 75 34 98 24 HR**

73 - Vds tonne à lisier Joskin 8400 flèche à ressort, 2 sorties arrière 1 latérale, pneus basse pression an 95.
✆ **06 15 38 32 10**

Irrigation

38 - Vds enrouleur Kulker 75 x 250 m TBE 1600€ + 1 Kangoo diesel 2005 148000Km
✆ **06 83 04 02 95**

Manutention

58 - VENDS attelage ramasseur pour tracteur John Deere 6320 avec barres oscillantes complètes, bon état, 600 euros (réf. 1901)
✆ **03 86 22 11 63**

Agri. divers

01 - Vds rotoculteur Greffet 3m - vibro 3m - scie ruban diam 0,70 - 380 - tuyaux arrosage 40 diam 0,80 6m - vieilles poutres - abreuvoirs et mangeoires poules
✆ **04.74.30.47.08**

07 - Vds piquets châtaigniers fendus appointés 1m70 1,80 euros TTC
✆ **04 75 66 85 51 HR**

10 - Agriculteur RECHERCHE épave MB IH 531 - 541, TA 1246 - 1046 - 1255 AV moteur DT 358, D 358 Sain (réf. 200A)
✆ **03 25 70 01 68 après 21 h**

18 - Vends charrue Demblon TB 170, socs carbure 4 corps, etat propre, 2.700 euros. Telescopique Merlot, 4 t, 7 m, 4.000 h, révisé, 26.000 euros
✆ **06.59.35.97.64**

21 - ACHETE presses moyenne densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - moissonneuses batteuses Dominator, - télescopiques (réf. 150C)
✆ **07 86 22 52 61**

30 - A ENCADRER Vds cultivigne et décompacteur Gardell, charrues nonstop 3- 4 socs, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m, cover-crops 22 - 28- 32- 36- 40- 44 dis, bennes 8 - 10 – 12 - 15 T, chisel et canadien 3 m. www.desmier-agri.com
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Vds broyeur à axe horizontal Berti herbe et bois 2,20 large déport hydro BE
✆ **06 11 14 92 13**

39 - Vds boules lait 400 et 600 l + chariot transport.
✆ **06 81 10 21 82**

42 - Vds cause cessation, Welger RP420, fauch. Disco 3100, faneuse Volto 870, and. Liner 4705, dessil. pail. Silodis 5000, FC250 à rouleau, MF 6445 Dyna6 + chargeur MXT10 6235 Dyna4.
✆ **06 86 31 20 99**

69 - Vds épandeur à fumier Brochard 6T TBE, 3000 €, désileuse portée Jeulin 2m3, 500 euros, broyeur à marteaux à céréales 5,5 CV, 300 euros.
✆ **06 67 15 78 12**

69 - Vds faucheuse Kuhn GMD 500, moulin à grains à marteaux, tank à lait Serap 1000 l, vêleuse 2 tours.
✆ **04 74 26 32 89**

71 - Vds chambre froide positive 4 m x 4 m, excellent état, panneaux de 60 mm, groupe froid monobloc (ne nécessite pas d'intervention de frigoriste), 2,2 kw, 3 CV, alimentation TRI 400 V, gaz R404A Ecology, année 2012, en fonctionnement, sera démontée et mise sur palette pour la vente, livraison assurée.
✆ **06 07 69 28 36**

74 - A vendre cuve fabrication fromage en cuivre châssis inox 1000 l + brasseur.
✆ **06 61 39 41 53**

84 - Vends tracteur Fiat 640 TBE + tuneleuse fourgon Renault trafic rotovator 2,30 m.
✆ **06 09 09 57 18**

Véhicule

Utilitaire

26 - Vds camion IVECO 35C13 2,8 L turbo tribenne réhaus. équip livr. bois chauf. 253 000 kms 6 pneus neufs TBE 7500 euros à déb.
✆ **06 87 92 92 18**

Tourisme

26 - Vds renault Megane BOSE1.6 l DCI 130 An 05 2014 kms 27088 très bon état 16990 euros
✆ **06 83 56 29 02**

38 - Vds 207 SW Active 2009 gris alu 93000 Km TBE, entretien Peugeot 7600€
✆ **06 76 07 70 28 après 19h**

42 - Vds Peugeot 106 ess. série spécial - année 06/12/2002 - 180 000 km - état exceptionnel - 1600 euros - Montbrison
✆ **06 09 39 28 31**

Achat-Vente

Fourrage

38 - Vends paille balles rondes 120x120 à l'abri
✆ **06 30 70 89 17**

69 - Vds foin sur pieds, bonne qualité prairie.
✆ **04 78 02 93 57 ou 06 12 34 36 01**

Propriété

07 - A vdre petite exploitation maraîchère vente directe bâtiment - Nord-Ardèche.
✆ **06 62 86 22 41**

Terrain

38 - Agriculteur recherche à louer parc avec eau ou exploitation à reprendre en totalité, limitrophe 38 nord isère, 01-73. Pas sérieux ou curieux s'abstenir.
✆ **06 73 18 40 85**

Divers

42 - Recherche moto ancienne des années 30 à 50 avec un moteur culbuté, ou moteur ancien pour restaurer.
✆ **06 75 96 41 55**

69 - Vds bisocs Huard HB1 - Bétonnière 3 points, basculement hydraulique.
✆ **04 74 05 64 91 HR**

Location

Autre

88 - A 9 km de Vittel et Contréxeville beau gîte 5 pers. au bord d'un étang 230 €/s.
✆ **06 87 59 12 94 ou 09 67 52 17 09**

Offre

Emploi

21 - RECHERCHE salarié (e) ou apprenti (e) à partir du 15/05 jusqu'à fin septembre, logé - nourri, ferme polyculture élevage (réf. 190B)
✆ **06 82 44 28 60**

21 - RECHERCHE saisonnier à partir du 1/07/16 et apprenti à partir du 01/09/16 pour ferme céréalière secteur Dijon Est (réf. 2001)
✆ **06 09 47 64 69**

38 - Pisciculture Réaumont 38140 Recherche ouvrier pisciculture CDI Débutant accepté si motivé
✆ **04 76 65 30 38**

69 - Rech. salarié pour travaux espaces verts (tonte, gyrobroyage, débroussaillage. CDD de 6 mois, puis CDI, permis B obligatoire.
✆ **06 33 15 18 86**

89 - CHERCHE chauffeur polyculture élevage autonome pour le 15 août, CDD et CDI si satisfait (réf. 2003)
✆ **06 72 38 89 56**

Service

69 - Semis direct ou sur labour maïs tournesol soja sorgho ferti insecticide antilim à partir de 45€ hectare. Se déplace.
✆ **06 61 52 27 99**

84 - TRAVAUX - A ENCADRER ML Forest propose ramassage F/L, emballage, ébourgeonnage, ts trav. agri. Mat. fourni, agréé MSA. Siren 818866410.
✆ **06 62 57 10 83 06 66 96 06 43**

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

ESPACE Affaires

TRACTEURS	an	Heures	CV
John Deere 6420 Premium TLS, TBE, *révisé*	2006	4100	110
John Deere 6230 STD, TBE	2008	2150	95
John Deere 6330 Premium + chargeur, TBE, *révisé*	2011	3300	110
John Deere 5090 G + Bati Quicke, état neuf	2015	90	90
John Deere 5620 + chargeur, BE	2006	4440	75
John Deere 5820 surbaissé, BE	2003	5500	90
John Deere 6530 Premium TLS, BE	2007	4650	115
John Deere 6630 Premium TLS, BE	2010	5400	125
Massey Ferguson 4335 arceau + chargeur, BE	2005	3950	75
FENDT 208 V, BE	2007	4200	80

MATÉRIELS	an	capacités
Télescop. CATERPILLAR - TH337, TBE, *révisé*	2009	3000H
Presse B.R. JD - 592 HY flow, ficelle balletrack	2004	
Presse B.R. JD - 582 HY flow, ficelle boitier élec.	2003	
Presse B.R. DEUTZ FHAR MP 121, ficelle filet, ameneur rotatif.	2005	
Bol mélang. TRIOLIET - Solomix 1400 ZK, TBE	2013	14 m³
Cultitiller KUHN - EL 142.300, portacourt packer, TBE, *rév.*	2002	3 m
Charrue KUHN - MASTER 100 NSH, 4 socs secu, ds l'état	1999	
Benne mono. JEANTIL - GM 111, TBE	2007	11 T
Benne ridelles. DEGUILLAUME - T 90 D, TBE	2006	9 T
Fauch. Condi. JD 1365, trainée, petit prix, état moyen	2005	3 m
Fauch. KUHN - GMD 702, BE	2000	2 m 80
Fauch. KUHN - GMD 702, BE	2003	2 m 80
Fauch. KUHN - GMD 802, BE	2004	3 m 20
Fauch. KUHN - GMD 700 GII, BE	1998	2 m 80
Fauch. KUHN - GMD 700 GII, BE	2000	2 m 80
Fauch. KUHN - GMD 700 GII, BE	2003	2 m 80
Fauch. KUHN - GMD 66, BE	1998	2 m 40
Fauch. KUHN - GMD 801, BE	2005	3 m 10
Fauch. KVERNELAND 2524, BE	2006	2 m 40
Fauch. KVERNELAND 2532, BE	2008	3 m 20
Fauch. KVERNELAND 2532, BE	2009	3 m 20
Faneuse MORRA - MH 530, BE, *révisée*	2003	5 m 30
Faneuse KUHN - GF 8702 T, TBE	2010	8 m 70
Faneuse KUHN - GF 7601 MH, TBE	2007	7 m 60
Faneuse CLAAS - VOLTO 770, TBE	2002	7 m 70
Faneuse FELLA - TH 540 D, hydro, TBE	2007	5 m 40
Andaineur KUHN - GA 3501 GM, TBE, *révisé*	1996	3 m 50
Andaineur KUHN - GA 7301, double rotor, BE	2006	7 m 30

Défi-Mat www.defimat.fr
UZERCHE 19 : Lionel PARSOIRE
05 55 73 70 16 ou 06 47 18 94 80 Mail : lparsoire@defimat.fr

Remorque Lambert

www.lambert-sa.com
ALLIANCE
Remorque Lambert
CU 18 T
Tandem 130 - Côtés H 1150
+ Rehausses H 550
16 990 € Franco base
53440 La Chapelle au Riboul
02 43 00 75 31

DÉCOUVREZ
LA BOUTIQUE REUSSIR
à plus d'un titre
boutique.reussir.fr

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale


UNISERVICE
BATIMENTS EN KIT
CHARPENTE - COUVERTURE - BARDAGE
ECONOMIQUE • ESTHETIQUE • DURABLE • SIMPLE
• POSSIBILITÉ DE MONTAGE • STOCKAGE
• GARANTIE DECENNALE • PME-PMI
• ELEVAGE • CHEVAL
STRUCTURE GALVANISÉE
Zone Industrielle des Gravasses
12200 Villefranche-de-Rouergue - Tél. : 05 65 81 29 66
www.batiments-kit-uniservice.com

Elan
PESONS DYNAMOMÉTRIQUES
(Usage réservé au contrôle interne, et non pour usage commercial)
Pour la détermination rapide d'un poids (élaboration des rations, pesée du gibier).
■ Portable, compact.
■ Boîtier métal, crochets en acier galvanisé.

Portée maxi :
• 5 kg graduation par 20 g. Réf : 486780 57 € TTC
• 10 kg graduation par 50 g. Réf : 486781 57 € TTC
• 25 kg graduation par 100 g. Réf : 486782 57 € TTC
• 50 kg graduation par 200 g. Réf : 486783 57 € TTC
• 100 kg graduation par 500 g. Réf : 486784 57 € TTC
• 250 kg graduation par 1kg. Réf : 486785 210 € TTC
A PARTIR DE 57€ TTC FRANCO DE PORT

✆ 01 49 84 94 28
ECOTRAP
L'ATTRAPE-MOUCHE EFFICACE ET ÉCOLOGIQUE !

59,50€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 7503
L'ECOTRAP est un appareil qui assure une élimination rapide et efficace de toutes les variétés de mouches dans un rayon de 100 m. Il se présente sous la forme d'un récipient en plastique rigide transparent dans lequel on place un appât constitué de protéines animales et de minéraux. Mélangé à de l'eau, on obtient une solution 100 % naturelle dont l'odeur attire les mouches. Appelées par le bourdonnement collectif et piégées, elles se précipitent et se noient. Ce principe à effet immédiat est idéal pour éliminer les mouches des zones de concentration animale, des espaces de loisirs de plein air, des secteurs de production ou de distribution de produits alimentaires, des lieux d'habitations privées, jardins, bois, étangs…
• SANS DANGER POUR LA VIE ANIMALE ET VÉGÉTALE
• ne dégage aucun gaz toxique • épargne les abeilles
• solide, en plastique rigide, H 21 cm, poids 380 g, résiste aux intempéries, ne s'altère pas au soleil
• facile à utiliser, se place uniquement en extérieur accroché ou posé à 10 ou 20 m au plus de la zone à traiter • économique, peut être utilisé plusieurs saisons consécutives
• efficacité de l'appât : 4 semaines environ.
APPÂT SUPPLÉMENTAIRE 9,50€ TTC FRANCO DE PORT RÉF. 7504

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN 4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
486780		57,00	,
486781		57,00	,
486782		57,00	,
486783		57,00	,
486784		57,00	,
486785		210,00	,
7503		59,50	,
7504		9,50	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAGB - Photos non contractuelles

Demande

Emploi

01 - Jeune homme 19 ans, motivé, cherche apprentissage BTS Bovins équins céréales uniquement départements 71-39 ou 01 (proche Haute Bresse) permis BE
✆ **06.45.60.03.27 ou 03.85.30.35.97**

42 - Homme cherche emploi de vacher fromager, expérience : traite, suivi troupeau et fabrication.
✆ **06 89 88 94 43**

69 - Responsable d'exploitation viticole libre en décembre 2016.
✆ **06 84 72 37 38**

Mariage

Rencontre

89 - Femme 58 ans RENCONTRE monsieur exploitant laitier dans le 39 ou le 25, je suis du milieu et apprécie ce métier, en forme j'aide. Ecrire à Terres de Bourgogne - 1 rue des Coulots 21110 Bretenière (réf. 180B)
✆ **TERRES DE BOURGOGNE**

Animaux

Divers

74 - Vds lot génisses boeuf croisés 38, 2 ans exportable en Suisse 12 2016.
✆ **06 83 45 79 95**

Bovin

01 - Blonde d'Aquitaine vend 1 taureau adulte + jeunes mâles10 à 24 mois TBO type mixte IBRA livraison possible
✆ **06.77.19.11.44**

07 - Elevage Gervy Holstein vds vaches lait 1er 2e lact red+noir génisses cl upra tout gar sani cause retraite à venir
✆ **06 71 21 49 36**



10 - Achète 10 génisses limousine à saillir et 1 taureau limousin.
✆ **06 33 90 12 17**

18 - Elevage HBC, vd tb choix de reproducteurs 12 – 14 mois, qltés maternelles, races viandes. EARL Breton, 18 Germigny. Tél. 06.82.25.17.13. 18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 14 à 16 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie (pour vaches et pour génisses), avec toutes garanties sanitaires, livraison assurée, prix très raisonnables. SCEA J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet. Elevage naisseur de "Lauréate", prix de l'AJEC Moulins 2015.
✆ **02 48 56 21 49 ou 06 81 38 47 12 ou 06 07 91 98 08**

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT vends reproducteurs HBC 15 mois, origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires (réf. 0701)
✆ **06 21 88 22 77**

21 - El. Charolais HBC VENDS taureaux 2 ans, vêlage facile, - veaux repro. de l'année, IBR A. EARL Gabory - Jeux les Bard (réf. 1410)
✆ **06 87 43 40 33**

21 - VENDS taureaux 18 mois, vêlage facile, type élevage et viande, le tout HBC EARL Bolâtre Jean-Louis. (réf. 1602)
✆ **06 98 38 19 62**

21 - VENDS cheptel pure race 66 VL/ génisses pleines. moy. 9300 kg,, moy. cellule 180, prix : 1300 euros HT (réf. 1802)
✆ **06 23 12 05 53**

21 - VENDS gros veaux reproducteurs 15 mois non HBC, viande et élevage, bonne origine, TGS. (réf. 1801)
✆ **06 83 21 84 21**

42 - Vds 4 couples Aubrac HBA père et mère, IBR A, ind. turb., BVD, TGS.
✆ **06 07 59 08 74**

58 - VENDS gros veaux repro. HBC, IBR A, sols non calcaires. Martinet Damien 58250 Ternant (réf. 1502)
✆ **06 50 30 32 26**

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC 14 - 16 mois. GAEC Beauzon - Préporché (réf. 1504)
✆ **03 86 84 21 53 06 18 78 86 18**

58 - VENDS 3 taureaux charolais de 3 et 4 ans, le tout HBC,TGS, IBR A. EARL Stéphane Berger - Ternant (réf. 170B)
✆ **06 25 72 20 74 06 03 61 72 87**

58 - VENDS taureaux HBC 2 ans et 15 mois, BO, naisseur de Hatenon (Champion Paris 2016) et de Cyrano. EARL Batho Serge - L'Hatenon - Saxi-Bourdon (réf. 180C)
✆ **06 83 68 07 96**

58 - Elevage Blond d'Aquitaine inscrit VEND vaches suitées, génisses de 1 an, taureau (réf. 190C)
✆ **06 83 26 95 44**

58 - VENDS gros veaux reproducteurs 17 mois, HBC, origine IA, ind. IBR. Gresle - Challement (réf. 1905)
✆ **03 86 29 62 74 07 87 95 74 94**

58 - VENDS taureau LIMOUSIN HBL sans corne 4 ans fils de Viking S.C. IA cause consanguinité + approche retraite, bon gabari, bonne conforma., IBR A, sud dept (réf. 19VB1)
✆ **03 86 30 15 63**

58 - El. CHAROLAIS H.B.C. GAEC de Beaumont - Alligny en Morvan VEND taureaux 18 mois, IND. IBR. Livraison assurée, toutes distances (réf. 1907)
✆ **06 70 34 71 84**

69 - Achète broutards femelles charolaise vaccinées FCO et vaches non vaccinées pour engraissement.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Vds reproducteurs limousins 18-20 mois TGS IBR A, livraison possible. Elevage Laby/Jama.
✆ **06 08 10 22 44**

69 - Prends 3 vaches en pension de mai à octobre.
✆ **06 72 26 17 77**

71 - VENDS taureaux HBC au pré, bonnes origines. GAEC Goulliard. (réf. 030A)
✆ **03 85 79 40 98 ou 06 74 09 49 89**

71 - Vds T. B. taureaux repro. charolais, HBC, 2 et 3 ans, IBR A, au pré. Dumont J.-P.
✆ **06 07 57 55 40**

71 - Vends cause cessation 3 laitonnes limousines + 1 G 20 mois, indemnes IBR, vacc. FCO.
✆ **06 88 49 49 42**

89 - Elevage charolais HBC Vend taureaux 18 - 22 mois et 60 mâles de l'année, TGS, vêlage facile ou type élevage, - 15 génisses de 2 ans. Livraison. Accueil permanent. IBR A. GAEC Cadoux P. et Fils (réf. 110A)
✆ **06 89 18 05 87**

Ovin

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Equin

38 - Vds pouliche baie pie 3 ans 1m53 papiers OC à débourrer. Prix à débattre.
✆ **06 72 87 29 10**

Chien

58 - VENDS chiots Briard nés le 27/02/2016, mère n° 250269801053219, dispo. de suite (réf. 190A)
✆ **06 12 37 42 98**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins de Garenne repris en parc adaptation garantie livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**



PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ Annonce encadrée : 3,05 €TTC ❒ Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €** *(identiques et consécutives)*

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €** *(identiques et consécutives)*

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots CS 80075
21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 18 décembre 2015 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2016 à 1,80 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,88 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

TRANSFERT DE SIÈGE

DS2

**Société civile immobilière
au capital de 52 000 euros
Ancien Siège social : 140 Grande Rue
71640 Mercurey
Nouveau Siège social :
10 Boulevard Perpreuil - 21200 Beaune
RCS Chalon Sur Saône 804 104 099**

Aux termes d'une délibération en date du 04 avril 2016, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 140 Grande Rue à Mercurey (71640) au 10 Boulevard Perpreuil à Beaune (21200) à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

En conséquence, la Société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Dijon.

La Société dont l'objet social est l'acquisition, la construction, la propriété, la gestion, l'exploitation de tous biens meubles ou immeubles et droits immobiliers ou mobiliers, a été constituée pour 50 années à compter du 19 août 2014.

Les co-gérants de la société sont :

Monsieur Fabrice Derats, demeurant 38 Rue du Faubourg Bretonnière à Beaune (21200) ;

Monsieur Michel Simon, demeurant 17 Place du Château à Gilly Les Cîteaux (21640)

Pour avis
La Gérance

AL212016751

SCI LUDISTIS

**Société civile Immobilière
au capital de 1.000 €.
Siège social : 10 rue de Rome
93150 Le-Blanc-Mesnil
795 086 586 R.C.S. Bobigny**

Suivant procès-verbal en date du 31 décembre 2015, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social, à compter du 1er janvier 2016 à l'adresse suivante :

Lieu dit Les Brulards 21210 Saint Didier.

Pour information :

Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles ou biens immobiliers..

Durée : 99 années, jusqu'au : 5 septembre 2112.

En conséquence, l'article 5 des statuts a été modifié.

La société sera immatriculée au greffe de Dijon.

Pour avis.

AL212016754

CABINET JACQUES BRET
Avocats 62, rue de Bonnel
69003 Lyon

SELARL D'IMAGERIE MEDICALE DES DEUX PROVINCES IM2P

Avis de Modification

SELARL de Médecins au capital de 467.095 euros

Siège social : 6 Boulevard Duparchy - 39000 Lons le Saunier Rcs Lons le Saunier 442 614 442

Par décisions collectives du 14 Mars 2016, les associés ont décidé de transférer le siège social à compter du même jour au 3 rue Louis Neel 21000 Dijon et de modifier les statuts en conséquence.

Caractéristiques de La Société :

Durée : 50 ans

Objet : l'exercice de la profession de médecin

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

Pour avis

AL212016764

ASSISTANCE ENERGIES SERVICES

**Société à responsabilité limitée
au capital de 14 000 euros
Siège social : 822 route de Gray
21850 Saint Apollinaire
794 569 236 RCS Dijon**

Aux termes d'une décision en date du 26 avril 2016, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de Saint Apollinaire (21850) - 822 route de Gray à Saint Julien (21490) - 4 allée en Grand Loup, et ce à compter du 1er mai 2016, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis La Gérance

AL212016768

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

MODIFICATION DE CAPITAL

ELECTRO FINANCIERE

**Société à responsabilité limitée
au capital de 250 000 euros
Siège social : 63, Avenue de la Sablière
21200 Beaune
789 827 151 R.C.S. Dijon**

Aux termes de la décision de l'associé unique du 1er mars 2016, le capital social a été augmenté d'une somme de 44 000 euros par apports en numéraire pour être porté à 294 000 euros à compter du 1er mars 2016. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Dijon.

Pour avis,

AL212016769

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE BONNENCONTRE

**Enquête publique sur le projet
de Plan Local d'Urbanisme**

Par arrêté n°2 du 12 mai 2016 le Maire de BONNENCONTRE a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de plan local d'urbanisme de la commune.

A cet effet, M. Pierre ALEXANDRE qualité Commissaire enquêteur a été désigné par le Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du 4 juin 2016 au 7 juillet 2016 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la mairie :

**-le samedi 4 juin 2016
de 10 heures à 12 heures
-le mardi 14 juin 2016
de 17 heures à 19 heures
-le samedi 25 juin 2016
de 10 heures à 12 heures
-le jeudi 7 juillet 2016
de 15 heures à 17 heures**

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de P.L.U. pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au Maire ou au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus la disposition du public en mairie, aux jours et heures habituelles d'ouverture, dès qu'ils seront transmis à la commune.

Le Maire,

AL212016761

MODIFICATION DE STATUTS

CHATEAU DE POMMARD

**Société Civile d'Exploitation Agricole
au capital de 45.734,71 €
Siège social : rue Marey Monge
21630 Pommard
420 394 173 RCS Dijon**

Aux termes de l'AGE du 4 avril 2016, il a été décidé :

- d'augmenter le capital social d'une somme de 151.055,29 € pour le porter de 45.734,71€ à 196.790 €;

- de réduire le capital de 151.055 € pour le ramener de 196.790 € à 45.735 €;

- d'augmenter le capital d'une somme de 9.224.444,60 € pour le porter de 45.735 € à 9.270.179,60. €.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

AL212016759

VALLOUREC HEAT EXCHANGER TUBES

**Nouvellement dénommée NEOTISS SAS
Société par Actions Simplifiée
au capital de 16.658.987,25 €
Siège social : Zone Industrielle
rue Marthe Paris
21150 Venarey-les-Laumes
383 132024 RCS Dijon**

Modifications

Aux termes de l'Assemblée Générale du 29 avril 2016, il a été décidé :- de nommer, en qualité de membres du Conseil d'administration :* Monsieur Léonard LEVIE, né le 14 novembre 1955 à Maryland (USA), demeurant One Harbor Point Road,1700 Stamford CT 06902 – USA ;* Monsieur Marc RENARD PAYEN, né le 06 octobre 1966 à Rennes, demeurant 27 B Ladbroke Gardens -London W11 PY ;* Monsieur Bertrand TALABART, né le 5 avril 1972 à Neuilly Sur Seine, demeurant 52 boulevard Saint Marcel -75005 Paris ;* Monsieur Albert BRUNEAU, né le 24 septembre 1968 à Tours, demeurant 25 rue Jacquard – 78140 Vélizy Villacoublay ;pour la durée restant à courir du mandat de leurs prédécesseurs, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018 à tenir au cours de l'année 2019,- de remplacer la dénomination sociale « VALLOUREC HEAT EXCHANGER TUBES » par « NEOTISSSAS » et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Ancienne mention : La société a pour dénomination : VALLOUREC HEATEXCHANGER TUBES

Nouvelle mention : La société a pour dénomination : NEOTISS SASPar ailleurs, le Conseil d'Administration du 29 avril 2016 a décidé de la nomination de Monsieur Albert BRUNEAU en qualité de Président, pour une durée qui ne saurait excéder la durée de son mandat d'administrateur, en remplacement de Monsieur Nicolas MOREAU, démissionnaire. RCS Dijon

Pour avis, Le Président.

AL212016765

FUSION

**L'Association des Gîtes de France et du Tourisme Vert de Côte d'Or (Association Absorbante)
Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Déclarée en Préfecture de la Côte d'Or le 14 janvier 1981
sous le numéro W212003062
5 Rue René Char BP 17011
21070 Dijon Cedex**

**L'Association Gîtes de France de la Nièvre (Association Absorbée)
Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Déclarée en Préfecture de la Nièvre
le 12 décembre 1973
sous le numéro W583000626
Siren : 382 842 888
25 Boulevard Léon Blum
BP 80
58028 Nevers Cedex**

Avis de projet de fusion par voie d'absorption de l'association gites de France de la Nievre par l'association des gites de France et du tourisme vert de côte d'or

1. Objet des Associations Absorbante et Absorbée :

-Contribuer au développement économique, social et culturel du tourisme principalement en milieu rural -Participer directement ou indirectement à l'aménagement du territoire et à l'entretien et au développement de l'habitat principalement en milieu rural en vue de son utilisation à des fins touristiques -Représenter le Mouvement «Gîtes de France» auprès des collectivités publiques et organismes touristiques, économiques et agricoles -Assurer pour ses membres divers services et actions d'animation, de formation, de promotion et de commercialisation - de veiller au respect de l'éthique et des règles du Mouvement Gîtes de France, telles qu'elles sont définies par la «Fédération Nationale des Gîtes de France et du Tourisme Vert».

2. Association résultant de la fusion : Association des Gîtes de France Bourgogne-Côte d'Or-Nièvre, 5 rue René Char BP 17011 21070 Dijon Cedex, objet inchangé.

3. Date d'arrêté du projet de fusion : 15 avril 2016 - Date prévue pour la réunion des organes délibérants devant statuer sur l'opération : 20 juin 2016.

4. Evaluation de l'actif et du passif de l'Association Absorbée dont la transmission à l'Association Absorbante est prévue (comptes clos au 31/12/2015) :

- Montant de l'actif : 152.831,71 euros (immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles, participations et créances rattachées, TIAP et autres titres immobilisés, marchandises, autres créances, disponibilités)

- Montant du passif : 126.572,34 euros (emprunts et dettes financières diverses, dettes fournisseurs et comptes rattachés, dettes fiscales et sociales, produits constatés d'avance).

AL212016766

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

CP 21

**Société à Responsabilité Limitée
au capital de 20 000 €
Siège social :
25 et 27, Rue des Ateliers
et 1, Rue Ez Penottes
21000 Dijon
812 105 385 RCS Dijon**

Aux termes d'un acte sous seing privé du 25/02/2016, il a été pris acte de la démission de Mr Rémi Bonnot de ses fonctions de co-gérant à compter du 15/02/2016.

AL212016747

LES BLEUETS

**Société à responsabilité limitée
au capital de 100 euros
Siège social :
113, Rue du Général Fauconnet
21000 Dijon
454 003 062 RCS Dijon**

Changement de gérant

Aux termes d'une délibération en date du 15 avril 2016, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Claude Fernet de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Mohamed Khichen, demeurant au Maroc à Marrakech (40000) - Quartier Inara - n°185 bloc C12 à compter de ce jour.

Pour avis, la Gérance

AL212016753

NON DISSOLUTION

FUTURA

**Société À Responsabilité Limitée
au capital de 70 000.00 €
Siège social
6 Rue du Cap Vert 21800 Quétigny
334 027 141 RCS Dijon**

Suivant décisions de l'associée unique du 30 avril 2016 :

- L'associée unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis, la gérance

AL212016564

DISSOLUTION LIQUIDATION

2A PRINT

**(2A PRINT)
SARL au capital de 40000 euros,
2 Rue Léonie Delautel
21500 Montbard.
RCS Dijon 507981322.**

A compter A.G.E du 30-04-2016: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Liquidateur durée liquidation: Amarouch Azeddine, 2 Rue Léonie Delautel, 21500 Montbard. Siège liquidation: siège social.

Mention au RCS Dijon.

AL212016748

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
10 Chemin de l'Espérance
25000 Besancon

KRISVAL

**SARL en liquidation
au capital de 1.000 euros
Siège : 8, Rue du Colonel Redoutey
21130 Auxonne
Siège de liquidation : au siège social
504 257 874 R.C.S. Dijon**

Avis de clôture de liquidation

L'AGO du 30/04/2016 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Christel Seiler de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon, en annexe au R.C.S.

Pour avis
Le Liquidateur

AL212016750

SARL IN MEDIA VERITAS

L'assemblée générale des associés du 4/05/2016 de la SARL IN MEDIA VERITAS au capital de 5000euros et au siège social 4 allée André Derain à 21000 Dijon (790 189 963 RCS Dijon) a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur et l'a déchargé de son mandat, et a constaté la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Dijon.

Pour avis.

AL212016755

EURL SANDQUIST EUROPE

**en liquidation au capital de 7500 euros.
Siège: Chemin des Carrieres
la montagne,
21200 Beaune.
RCS Dijon 480169101.**

A compter A.G.E du 11-05-2016: Approbation des comptes de liquidation. Quitus au liquidateur, décharge de son mandat. Clôture de liquidation. Radiation de la société. Dépot comptes de liquidation au RCS de Dijon.

AL212016756

RELAIS DE SAULX

**Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 8 000 euros
Siège de liquidation :
17 rue Pierre Barreau
21200 Beaune
441 391 588 RCS Dijon**

L'Assemblée Générale du 25 avril 2016 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Thierry LENKO de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis.

AL212016758

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 11/04/2016, il a été constitué une SARL dénommée SARL RENEL FRERES

Siège social: 6 rue pierre paul prudhon 21160 Marsannay la cote

Capital: 1000€

Objet: l'isolation intérieure et extérieure, ravalement façade et décoration intérieure

Gérance: M. Pierre-Yves Renel, 6 rue pierre paul prudhon 21160 Marsannay la cote; M. Romain Renel, 32 boulevard des clomiers 21240 Talant.

Durée: 99 ans

Immatriculation au RCS de Dijon.

AL212016657

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 08/05/2016, il a été constitué une SCI dénommée MALDIVES.

Capital : 1.000 €.

Siège social: 34 Rue de Montchapet – 21000 Dijon.

Objet : l'acquisition de tous immeubles et de tous terrains, l'administration et l'exploitation, par location ou autrement, de tous immeubles et de tous terrains ou de tout autre bien acquis.

Gérant : M. Jean-Luc ORTUNO, 34 Rue de Montchapet – 21000 Dijon.

Cession de parts : Toute cession de parts sociales, à titre onéreux ou gratuit, entre associés intervient librement ; toute autre cession doit recevoir au préalable l'agrément du gérant.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon..

AL212016749

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 06/05/2016, il a été constitué une SCI dénommée TDM.

Capital : 10 €.

Siège social : 23 rue Salavador Alliende - 21600 Longvic.

Objet : Acquisition, revente, location, gestion et administration civiles de tous biens et droits immobiliers lui appartenant.

Gérance : M. Wilfried Maach, 6 rue Jean Jaurès – 21110 Genlis.

Cession de parts : Les cessions s'effectuent librement entre associés et au profit des ascendants, descendants ou conjoint du cédant. Toutes cessions au profit d'autres personnes doivent préalablement recueillir l'agrément de la collectivité des associés, statuant à la majorité prévue pour la modification des statuts.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon..

AL212016752

SCI HOSTELLERIE DE LA ROCHEPOT

Aux termes d'un acte SSP du10/05/16, il a été constitué une Société civile :

Dénomination sociale : SCI HOSTELLERIE DE LA ROCHEPOT

Siège social : Château de la Rochepot 21340 La Rochepot

Capital social : 1 000 €

Objet : Acquisition par tous moyens, détention, administration et gestion de tous biens ou ensembles immobiliers directement ou indirectement par société interposée, et notamment d'un immeuble situé dans la commune de La Rochepot (21340) à l'intersection des Routes Nationales 6,Etage 73.

Durée : 99 ans.

Gérant : Kateryna Yurievna Rusanova demeurant 23 rue du Laos 75015 Paris

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon.

AL212016757

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date à Bouix du 4 mai 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : FRANCE BULLES

Forme : Société à responsabilité limitée

Siège : 4 Grande Rue 21330 Bouix

Objet : Le négoce en gros, demi-gros ou détail de vins et spiritueux par voie de vente directe ou de représentation ou de concession commerciale ainsi que, d'une manière générale, le commerce et la distribution commerciale de vins et spiritueux et de toutes boissons, denrées alimentaires liquides ou solides ainsi que de tous produits et articles pouvant se rattacher d'une manière quelconque à l'objet de la société.

L'importation et l'exportation de ces mêmes produits.

Toute activité de conditionnement, dépôt et vente de ces mêmes produits.

Toute activité de pressurage de raisins et d'élaboration de tous vins ainsi que d'une manière générale toute activité vinicole et viticole.

Négoce de toutes fournitures viticoles et vinicoles.

Durée : 99 ans

Capital social : 5 000 €

Gérance : M. Serge HENRIOT demeurant Polisot (10110) 4 Chemin du Chemineau

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Pour avis.

AL212016760

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

SOCIETE TETU

**Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 27 rue Jean Vachon
21130 Auxonne**

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à DIJON du 12 mai 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : SOCIETE TETU

Siège social : 27 rue Jean Vachon - 21130 Auxonne Objet social : Restauration rapide et vente à emporter de pizzas, sandwiches et petite alimentation salée et sucrée Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros

Gérance : Monsieur Dominique TETU demeurant 27 rue Jean Vachon - 21130 Auxonne

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis
La Gérance

AL212016767

Maître Manuel GUINET
Barreau de Lyon - Toque 1183
cabinet.guinethotmail.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution suivant acte sous seings privés en date à Longeault du 12 mai 2016, pour une durée de 99 années, d'une société à responsabilité limitée qui sera immatriculée au R.C.S. de Dijon, dont le siège social est à LONGEAULT (21110), Route Nationale 5, dénommée MOREAU FINANCES, au capital de 10 000 euros, ayant notamment pour activité la création, l'acquisition et le contrôle de toutes sociétés et toutes prises de participations, la souscription, l'administration, la propriété et la gestion de toutes actions, parts sociales et valeurs mobilières, la réalisation d'opérations de trésorerie et de placement.

La gérance est assurée par Monsieur David Moreau, demeurant à Poncey les Athée (21130), 3 Impasse du Moulin, qui dispose de tous pouvoirs pour engager la société à l'égard des tiers.

AL212016770

VENTE

AVIS DE VENTE DE PARCELLE BOISEE

**en application de l'article L 331-19
du Code forestier**

Conformément aux dispositions de l'article L. 331-19 du Code forestier, avis est donné de la vente de parcelles sises commune d' Aubigny la Ronce (21340), cadastrées section A, n°9, 50, 176, 187, 190, 191, 193, et section B n°28, d'une contenance totale de 03 ha 14 a 02 ca, moyennant le prix de Quatre mille euros (4.000,00 €), payable comptant à la signature, outre la provision sur droits et frais d'acquisition.

Les propriétaires de parcelles boisées contiguës à la parcelle objet de la présente vente disposent d'un délai de deux mois à compter de la date d'affichage en mairie pour faire connaître à Maître Romain BRUCHON, notaire à DIJON (21000), par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise contre récépissé, qu'ils entendent exercer leur droit de préférence aux prix et conditions sus-indiqués.

Pour unique insertion.

Le notaire.

AL212016771

NIÈVRE

SUCCESSION

SUCCESSION

Avis

La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne Franche Comté et du département de la Côte d'Or, Administratrice Générale - France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex ;

- a été nommée par décision du tribunal de grande instance de Nevers en date du 21/04/2016, curateur de la succession de Mme Andrée CHASSERAT veuve VILLOIS, décédée le 20/12/2014 à ST Sauveur en Puisaye, réf 0218004186

les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

- curateur des successions de :

Mme Denise RABETTE veuve JOUAULT, décédée le 02/01/2013 à Premery, réf 0218000811

a établi l'inventaire estimatif et le projet de règlement du passif

Mme Marguerite HERBIN célibataire, décédée le 21/05/2013 à Lormes, réf 0212006165

M. Dominique Maurice VIGOUROUX célibataire, décédé le 09/02/2013 à Autun, réf 0212006818

Mme Fatiha KHELIFA veuve MARTAGUET, décédée le 02/08/2011 à Donzy, réf 0212006875

M. Marcelin Denis JACQUES célibataire, décédé le 20/11/2013 à Auxerre, réf 0212006872

Mme Andrée MAZERAT célibataire, décédée le 26/01/2014 à Dijon, réf 0212007092

Mme Evelyne BESSENT divorcée LECOURSONNAIS, décédée le 20/05/2014 à Nevers, réf 0212007689

déposera les comptes rendus de succession au tribunal de grande instance de Nevers le 20/06/2016.

AL582016762

TRANSFERT DE SIÈGE

SARL DOS SANTOS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5 000 €
ancien siège social : 60, rue des Sablons
58000 Nevers
Nouveau siège social :
53 Bis, Route de Trangy
58000 Saint Eloi
795 290 105 RCS Nevers

Aux termes de ses décisions du 10 décembre 2015, l'Associé Unique a décidé à compter du 1er janvier 2016 de transférer le siège social de Nevers (58) – 60, rue des Sablons à Saint Eloi (58) – 53 Bis, Route de Trangy, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL582016767

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU 25 RUE GAMBETTA

SCI au capital de 10 671,43 €.
Siège social : 12 bis rue des Chailloux
58000 Nevers,
337 863 120 RCS Nevers.

L'AGE du30/04/2016 a décidé de transférer le siège social au C/O Olivier Touret, 47rue Camille Desmoulins - Appartement 351 - 94230 Cachan. Radiation au RCS de Nevers et ré-immatriculation au RCS de Créteil.

AL582016770

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

ETUDE DE ME JEAN CHINCHOLE
Notaire à Luzy

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par

Mr Alain Henri Pierre MENGELLE et Mme Chantal CORON, son épouse, demeurant à Villapourcon (58) « le Foudon »,

Nés Mr MENGELLE à Vanves (92) le 27/11/1944 et Mme à PARIS (12ème) le 12/08/1943

Modification opérée : adoption de la communauté universelle

Notaire rédacteur de l'acte : Me Jean CHINCHOLE, notaire à Luzy, 1 rue de la République

Date de l'acte : le 12/05/2016

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus, et devront êtres notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

Pour avis et mention
Me CHINCHOLE

AL582016765

SCP JP JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me Jean-Paul JACOB, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire (nièvre) le 26/4/2016,

Mr Jolly Claude Auguste, et **Mme Machavoine** Arlette Andrée Camille, son épouse, dt à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 5 Allée du Morvan, mariés à la mairie de La Chapelle -Gauthier (Seine et Marne) le 16 février 1943, sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage,

Ont adopté pour l'avenir le régime de la **Communauté Universelle.**

Les oppositions pourront être faites dans un délai de 3 mois à compter de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me JACOB, Notaire à Cosne Cours sur Loire

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

Pour avis
Me JACOB, Notaire.

AL582016766

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

MODIFICATION DE STATUTS

EARL DES FREBAULTS

Les Frébaults - 58270 Saint Sulpice
Au capital de 194 982,29 euros
RCS Nevers - 410.199.657

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 28 avril 2016, a été transformée l'EARL en

Forme : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

Objet : activités agricoles

Dénomination Sociale : GAEC des FREBAULTS

Siège Social : Les Frébaults - 58270 Saint Sulpice

Gérants : Perronneau Jean Pierre et Martine, demeurant Les Frébaults - 58270 Saint Sulpice

Capital Social : 256 980 euros divisé en 17 132 parts de 15 euros représentant de biens mobiliers et immobiliers

Durée : 99 ans

Immatriculation : Inscription modificative au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Le groupement a été agréé suivant décision préfectorale en date du 11 avril 2016 n° 796

Pour avis, la gérance

AL582016742

FUSION

L'Association Gîtes de France de la Nièvre (Association Absorbée) Association régie par la loi du 1er juillet 1901 Déclarée en Préfecture de la Nièvre le 12 décembre 1973 sous le numéro W583000626 - Siren : 382 842 888 25 Boulevard Léon Blum BP 80 58028 Nevers Cedex

L'Association des Gîtes de France et du Tourisme Vert de Côte d'Or (Association Absorbante) Association régie par la loi du 1er juillet 1901 Déclarée en Préfecture de la Côte d'Or le 14 janvier 1981 sous le numéro W212003062 5 Rue René Char BP 17011 21070 Dijon Cedex

Avis de projet de fusion par voie d'absorption

De l'association gites de France de la Nièvre par l'association des Gites de france et du tourisme vert de Côte d'Or

1. Objet des Associations Absorbante et Absorbée :

-Contribuer au développement économique, social et culturel du tourisme principalement en milieu rural -Participer directement ou indirectement à l'aménagement du territoire et à l'entretien et au développement de l'habitat principalement en milieu rural en vue de son utilisation à des fins touristiques -Représenter le Mouvement «Gîtes de France» auprès des collectivités publiques et organismes touristiques, économiques et agricoles -Assurer pour ses membres divers services et actions d'animation, de formation, de promotion et de commercialisation - de veiller au respect de l'éthique et des règles du Mouvement Gîtes de France, telles qu'elles sont définies par la «Fédération Nationale des Gîtes de France et du Tourisme Vert».

2. Association résultant de la fusion : Association des Gîtes de France Bourgogne-Côte d'Or-Nièvre, 5 rue René Char BP 17011 21070 Dijon Cedex, objet inchangé.

3. Date d'arrêté du projet de fusion : 15 avril 2016 - Date prévue pour la réunion des organes délibérants devant statuer sur l'opération : 20 juin 2016.

4. Evaluation de l'actif et du passif de l'Association Absorbée dont la transmission à l'Association Absorbante est prévue (comptes clos au 31/12/2015) :

- Montant de l'actif : 152.831,71 euros (immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles, participations et créances rattachées, TIAP et autres titres immobilisés, marchandises, autres créances, disponibilités)

- Montant du passif : 126.572,34 euros (emprunts et dettes financières diverses, dettes fournisseurs et comptes rattachés, dettes fiscales et sociales, produits constatés d'avance).

AL582016768

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SA ORECA
Expertise Comptable
19 rue Delorme 03000 Moulins

M G 2 S I -

441 332 541 RCS Nevers
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 22 rue de la Main de Fer
58200 Cosne Cours Sur Loire

Avis

Aux termes d'une délibération en date du 15 février 2016, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Gérard Gacougnolle de démissionner de ses fonctions de gérant à compter du même jour et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Romain Pingon, demeurant 10, rue René Bulens - Charenton 58150 Pouilly Sur Loire, pour une durée illimitée à compter du 15 février 2016.

Pour avis
La Gérance

AL582016755

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL LAPROYE -

société en liquidation
Société à responsabilité limitée
Au capital de 16 678,00 euros
Siège social : 7 bis route de Lormes
58120 Chatenu Chinon Campagne
451 094 882 RCS Nevers

Le 6 avril 2016, l'Assemblée générale des associés a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 31 janvier 2016.

La société sera radiée au RCS de Nevers.

Pour avis.

AL582016750

POLEMA CONSEILS

Société en liquidation
Société à responsabilité limitée
Au capital de 6 000 euros
Siège social :
63 route de Foncelin
58640 Varennes Vauzelles
RCS Nevers 519 433 489

Suivant délibération du 30/04/2016, la collectivité des associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Le liquidateur

AL582016754

EURL PROXI PAYSAGE

Société à Responsabilité Limitée -
Société en Liquidation
Au capital de 6 000 euros
Siège social : 37 boulevard Boigues
58600 Fourchambault
518 809 942 RCS Nevers

Le 15 avril 2016, l'assemblée unique a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 31 décembre 2015.

La société sera radiée au RCS Nevers.

Pour avis.

AL582016756

SCI DU 11 ET 13 RUE ROUSSEAU

Société Civile Immobilière en liquidation
Capital : 200,00 euros
Siège social : Viry – 58800 Cervon
SIREN n°439.876.517

Par décision collective des associés en date du 10 mai 2016, les associés ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur : Monsieur James BROUART, demeurant à Cervon (58800), Viry, et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Aux termes de la même décision, il a été attribué à chaque part une somme nette de 145,00 € qui a été répartie et versée par le liquidateur.

Pour avis : le liquidateur.

AL582016760

AVIS DE CONSTITUTION

EARL DE REMOILLON

Au capital de 119 700 euros
« Remoillon » - 58120 Châtin

Par acte sous seing privé, il a été procédé à la création de la société EARL DE REMOILLON prenant effet au 20 avril 2016 et disposant des caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile à Responsabilité Limitée

Objet : activités réputées agricoles

Dénomination Sociale : EARL DE REMOILLON

Siège Social : Remoillon - 58120 Chatin

Gérant : M. Jean-François Lagrange, demeurant Remoillon - 58120 Chatin et M. Xavier Blandin, demeurant Saint Gy - 58120 Chatin

Capital Social : 119 700 euros divisé en 1 197 parts de 100 euros représentant de biens mobiliers et de numéraire

Durée : 99 ans

Immatriculation : La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers

Pour avis, Les fondateurs

AL582016744

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la SARL : «CHARPENET TECHNOLOGIE» au capital de 150 euros.

Siège social : 42 rue de Réméron 58000 Saint Eloi.

Objet : la conception, la fabrication et la commercialisation de machines, de produits et de prestations pour l'industrie et le commerce.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Gérante : Mme Anne Marie Charpenet demeurant 16 rue Champ Martin 58660 Coulanges Les Nevers nommée pour une durée indéterminée.

AL582016749

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine - 58000 Nevers

CONSTITUTION D'UNE SARL

Acte sous seing privé en date à Nevers du 09.05.2016.

Dénomination sociale : LES FORGES RESTAURATION

Siège social : 2 Rue Grande Rue 58130 Guérigny

Objet social : Restaurant, Bar, Hôtel ; Traiteur et préparation de plats cuisinés à consommer sur place ou à emporter ; Vente de tous produits régionaux et artisanaux , Bimbeloterie ; Organisation de soirées à thèmes, de spectacles, de séminaires, de réceptions ou toutes autres manifestations ou prestations se rapportant directement ou indirectement à cet objet.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 10 000 euros

Gérance : M. Xavier Delmotte, dt Lieudit La Croix 58140 Pouques Lormes et M. Jean-Philippe Guyot, dt Lieudit La Croix 58140 Pouques-Lormes

Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.

Pour avis - La Gérance

AL582016751

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 10 mai 2016, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée : CELESTE

Objet social : la propriété, l'administration et la gestion de tous biens immeubles, droits immobiliers et participations dans toutes sociétés immobilières,

Siège social : Cosne Sur Loire, Nièvre, 18 rue Saint Jacques.

Capital : 1000 euros

Gérance : Madame Johanna Auzanneau domiciliée à Bourges, Cher, 6 Place du Commandant Martin,

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

Pour avis.

AL582016753

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date, à Murlin du 10 mai 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LA GRANGE

Forme : Société par actions simplifiée

Siège social : Le Bourg - 58700 Murlin

Objet social : le travail du bois, la fabrication, la vente et le négoce d'articles en bois et plus particulièrement de tonneaux, d'articles de tonnellerie et tous produits et articles se rapportant à la vinification

Capital social : 100.000 €

Durée de la société : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS

Président : société GROUPE CHARLOIS immatriculée au RCS de Nevers n° 502 849 284 dont le siège social est situé Le Bourg - 58700 MURLIN

Commissaires aux comptes :

Titulaire : société ATRIOM immatriculée au RCS de Paris n°448 525 303 dont le siège social est 14 place Gabriel Péri - 75008 Paris

Suppléant : Monsieur Jérôme GIANNETTI demeurant 14 place Gabriel Péri - 75008 Paris

Admission aux assemblées : Tout associé a le droit de participer aux assemblées et de s'y exprimer

Exercice du droit de vote : Le droit de vote est proportionnel à la quotité du capital possédé et chaque action donne droit à une voix

Agrément : les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, la cession d'actions à un tiers est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés

La société sera immatriculée au RCS de Nevers.

Le Président

AL582016757

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18 avril 2016, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination : LA FAME,

Siège social : 23 rue des Docks, Nevers (Nièvre)

Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 10 000 euros

Gérance : Monsieur Daniel MOUCHE, demeurant 23 rue des Docks, Nevers (Nièvre) et Monsieur Philippe Alexandre MOUCHE, demeurant 23 rue des Docks, Nevers (Nièvre),

Agrément des cessions : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis, le gérant.

AL582016759

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statut légal particulier présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI MARELLE ;

Siège social : Le Chenil – Allée du Château – 58390 Dornes ;

Objet social : Acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;

Durée de la Société : 99 ans ;

Capital social : 300 € ;

Gérance : Mr Marc VINCENT dt à Dornes (58) – Le Chenil - Allée du Château ; Immatriculation de la société au RCS de Nevers.

Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la Société donné par décision collective extraordinaire des associés.

AL5820s16761

YONNE

SUCCESSION

Avis

La Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne Franche Comté et du Département de la Côte d'Or, Administratrice Générale – France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Bourdonnée 21047 Dijon cedex :

- a été nommée par décisions du tribunal de grande instance d'Auxerre, curateur des successions de :

. en date du 18/04/2016, M. Jean-Louis MINIER divorcé, décédé le 30/05/2014 à Auxerre, réf 0218004086

. en date du 25/04/2016,

M. Frédéric DARRAS divorcé, décédé le 27/10/2010 à Maligny, réf 0218004184

M. Marcel JULLIEN célibataire, décédé le 21/01/2007 à Auxerre, réf 0218004185

. en date du 02/05/2016,

M. Bernard Michel BOUCHEZ célibataire, décédé le 26/06/2011 à Auxerre, réf 0218004385

Mme Armandine BOUDAN divorcée MARTIN, décédée le 26/03/2013 à Toucy, réf 0218004387

M. Francis Paul MICHEL célibataire, décédé le 02/05/2016 à Dijon, réf 0218004389

- a été nommée par décision du tribunal de grande instance de Sens en date du 03/05/2016, curateur de la succession de Mme Christiane FERMIER divorcée DIONNET, décédée le 12/11/2015 à Joigny, réf 0218004390

Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

- curateur des successions de :

M. Patrice SAUVAGE célibataire, décédé le 30/09/2013 à Sens, réf 0212006689 déposera le compte rendu de succession au tribunal de grande instance de SENS le 01/06/2016

M. Michel Alain LUTARD célibataire, décédé le 02/03/2014 à Auxerre, réf 0212006668

Mme Pierrette Antoinette MEUDIC célibataire, décédée le 15/06/2014 à Chatel Censoir, réf 0212006959

M. Louis Charles DEBRAND célibataire, décédé le 07/01/2014 à Auxerre, réf 0212006958

Mme Germaine Pierrette LUNEL veuve DELLAPORTAS, décédée le 10/06/2012 à Ravieres, réf 0212006957

déposera les comptes rendus de succession au tribunal de grande instance d'Auxerre le 01/06/2016.

AL892016967

NOMINATION

GP PRODUCTION

SAS au capital de 50 000 €
Siège social : 16, Chemin des Amoureux
89140 Pont-Sur-Yonne
707 280 491 RCS Sens

Le 31/03/2016, l'associé unique a décidé de nommer : - la société « AUCAP », domiciliée à Quetigny (21800), 1 rue du Golf, 532 729 456 RCS Dijon, commissaire aux comptes titulaire en remplacement de la société « Audit Partenaire Conseil » ; - Mme Peggy Gillet, domiciliée à Izeure (21110), 18 rue Corcelles, commissaire aux comptes suppléant en remplacement de M. Jean-Luc Paupert.

AL892016939

TRANSFERT DE SIÈGE

KILIEME

SCI au capital de 300€
Siège social : 5 C Chemin du Moulin
89450 Foissy les Vezelay
91 265 879 RCS d'Auxerre

Le 10/05/2016, l'AGE a décidé de transférer le siège social au: 20 Grande Rue, 89450 St Père, à compter du 14/05/2016, l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS d'Auxerre

AL892016940

DARNA DECOR

Société à responsabilité limitée
au capital de 1000 euros.
Siège social : 82 Rue d'Alsace-Lorraine
89100 Sens.
SIRET : 804 365 963 00029

Par Assemblée Générale Extraordinaire du 12/04/2016, les associés ont décidé à compter de ce jour de transférer le siège social au 18 Rue des Mésanges 89140 Cuy.

Immatriculation au RCS de Sens

AL892016943

SCI FLORINA

SCI au capital de 1400,00 Euros
8 Rue du Pavillon,
89380 Appoigny
444277156 R.C.S. Auxerre

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 02/04/2016 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 3 Croix Rouge, 89240 Parly à compter du 02/04/2016.

Gérance : Monsieur Jean-Luc Siezenis, demeurant 3 Croix Rouge, 89240 Parly

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

AL892016974

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNAUTE DE COMMUNES YONNE NORD - (CCYN)

pour la commune de Vinneuf
Avis concernant le projet de révision du POS valant plan local d'urbanisme

Avis d'ouverture d'une enquête publique

Par arrêté n° 2016-090 du 12 mai 2016

Le Président de la CCYN a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du POS valant PLU de **la commune de Vinneuf**.

Le Tribunal Administratif de Dijon a désigné Monsieur Michel BREUILLÉ commissaire enquêteur titulaire et Monsieur André PATIGNIER commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera à la Mairie de Vinneuf où le dossier sera consultable du mardi 7 juin au lundi 11 juillet 2016, soit 35 jours consécutifs, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 9h à 12h, le vendredi de 14h à 17h et le samedi de 9h30 à 12h.

Des informations relatives à l'enquête peuvent également être consultées sur les sites: www.cc-yonne-nord.fr / www.mairie-vinneuf.fr

Le Président de la CCYN, responsable du projet, se tient à la disposition du public pour toutes informations.

Le commissaire enquêteur recevra en Mairie :

- Mardi 7 juin 2016 de 9hà 12h
- Samedi 18 juin 2016 de 15h30 à 18h30
- Mercredi 29 juin 2016 de 15h à 18h
- Lundi 11 juillet 2016 de 9h à 12h

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de PLU pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie de Vinneuf. Elles peuvent également être adressées par écrit au Commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie 12, rue du Général de Gaulle 89140 Vinneuf.

Les rapports et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public durant une année dès qu'ils seront transmis à la Communauté de Communes.

A l'issue de l'enquête publique, la décision prise par le Président de la CCYN sera une approbation assortie du respect des prescriptions ou bien un refus. S'il est passé outre les observations présentées et/ou les observations défavorables du commissaire enquêteur, elles devront être motivées.

Cet avis sera affiché par voie d'affiches aux lieux suivants : panneaux d'affichage de la commune de Vinneuf et de la Communauté de Communes

AL892016970

MODIFICATION DE STATUTS

CHARCUTERIE COURCELLES

Aux termes d'une délibération en date du 21 mars 2016, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de CHARCUTERIE COURCELLES, société à responsabilité limitée au capital de 7500 euros ayant son siège Rue Haute 89740 Pimelles, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° 479957029 a décidé de remplacer à compter du 21 mars 2016 la dénomination sociale «CHARCUTERIE COURCELLES» par «BOUCHERIE CHARCUTERIE GOUSSARD» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts,

Pour avis
La Gérance

AL892016632

FRIANT-POILLOT

Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000,00 euros
Siège social :
29 route d'Auxerre
89470 Moneteau
792 114 183 Rcs Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 1er mai 2016, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de modifier l'objet social à compter du 1er mai 2016 et de modifier l'article 2 des statuts.

Corrélativement, l'avis précédemment publié, relativement à l'objet social est ainsi modifié :

Article 2 : Objet

Ancienne mention :

- Le commerce de fruits et légumes.

- Et accessoirement le commerce de fleurs.

Nouvelle mention :

- Le commerce de fruits et légumes.
- La vente de vins et divers produits alimentaires locaux.

- Et accessoirement le commerce de fleurs.

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 09/05/2016 prononçant la liquidation judiciaire avec autorisation de poursuivre l'activité jusqu'au 14/05/2016 au profit de la **SAS CHAMEROY** 2 allée de Vaucorbon Zone Activités des Mignottes 89000 Auxerre (Entreprise générale de bâtiment). RCS Auxerre 804442705. CIP 3828. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique : https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892016947

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 09/05/2016 prononçant la liquidation judiciaire de la **Sàrl SOL NET.S** 6 rue de la Burellerie 89600 Saint-Florentin (nettoyage). RCS Auxerre 533865473. CIP 3829. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892016948

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 09/05/2016 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **la Sàrl KENZA TONNERRE** 55, Rue de l'Hôpital 89700 Tonnerre (restauration rapide). RCS Auxerre 791676760. CIP 3830. Administrateur : Maître Philippe CONTANT 7 rue du Pithou 10000 Troyes. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892016949

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 09/05/2016 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **Monsieur Guillaume DUPONT** Rue de l'Ecole 89440 Joux La Ville (électricité). RCS Auxerre 501719165. CIP 3831. Administrateur : Maître Philippe CONTANT 7 rue du Pithou 10000 Troyes. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892016950

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 09/05/2016 prononçant la liquidation judiciaire de **la Sàrl RENOV 89** 10 rue de l'Eglise 89450 Fontenay Pres Vézelay (maçonnerie couverture). RCS Auxerre 751326687. CIP 3832. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892016951

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 09/05/2016 prononçant la liquidation judiciaire de

Madame Jennifer Nicole Jeannine NODOT avenue Georges Pompidou Résidence Le Village 89000 Saint-Georges-sur-Baulche (Coiffure, esthétique). RCS Auxerre 524871100. CIP 3833. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892016952

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 09/05/2016 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **la Sàrl PUISAYE RENOVATION ENERGIES** 23 Le Vernoy 89130 Toucy (climatisation). RCS Auxerre 750298044. CIP 3834. Administrateur : Maître Rémy BOURTOURAULT 12 Bd Thiers 21000 Dijon. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892016953

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 09/05/2016 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la Sàrl à associé unique **LE QUART'S** 5 rue Saint Germain 89000 Auxerre (Café). RCS Auxerre 535402135. CIP 3835. Administrateur : Maître Rémy BOURTOURAULT 12 Bd Thiers 21000 Dijon. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892016954

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 09/05/2016 prononçant la liquidation judiciaire de **la Sàrl INTER'ACT FORMATION** 1 impasse Madeleine 89000 Auxerre (formation pour adulte, formation continue.). RCS Auxerre 484638036. CIP 3836. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892016955

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 09/05/2016 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **la Sàrl EPARNET** 74 route d'Auxerre 89380 Appoigny (produits sanitaires). RCS Auxerre 532989241. CIP 3837. Administrateur : Maître Rémy BOURTOURAULT 12 Bd Thiers 21000 Dijon. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL892016956

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 09/05/2016 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **la Sàrl LE PETIT PRINCE** 6 avenue du Maréchal Juin 89000 Auxerre (Restaurant). RCS Auxerre 523920676. CIP 3838. Administrateur: la SELARL BAULAND CARBONI MARTINEZ 24 RUE d'Egleny 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892016957

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 09/05/2016 prononçant la liquidation judiciaire avec autorisation de poursuivre l'activité jusqu'au 09/08/2016 au profit de **Madame Marie-Claudine Anne Monique VIVOT** 1 place Châtaignier 2 rue d'Orléans 89220 Bléneau (Café). RCS Auxerre 340726561. CIP 3839. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892016958

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 09/05/2016 prononçant la liquidation judiciaire de

Monsieur Naif HAS 4 square Auguste Rodin 89600 Saint-Florentin (travaux forestiers). RCS Auxerre 379625866. CIP 3840. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL892016959

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 09/05/2016 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la Sàrl à associé unique **EURL M & A** 59 avenue Charles de Gaulle 89000 Auxerre (peinture). RCS Auxerre 499168342. CIP 3821. Liquidateur : Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre.

AL892016960

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 09/05/2016 arrêtant le plan de sauvegarde pour une durée de 10 ans au profit de la **Sàrl «HOTEL RESTAURANT SAINT-PIERRE»** 5 rue de l'Eglise 89460 Cravant (Hôtel, restaurant). RCS Auxerre 452603228. CIP 3638. Commissaire au plan : Maître Philippe CONTANT 7 rue du Pithou 10000 Troyes.

AL892016961

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 11/05/2016 prononçant la clôture de la procédure de redressement judiciaire suivant les dispositions de l'article L.631-16 du Code de Commerce de **Sàrl à associé unique S2E** 51 route de Beugnon Les Buissons 89600 Saint-Florentin. RCS Auxerre 509968061. CIP 3824.

AL892016962

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 11/05/2016 prononçant la liquidation judiciaire de **la Sàrl à associé unique B.G.H.** Centre Commercial ZAC Saint Siméon 89000 Auxerre (boulangerie, pâtisserie). Radiée du RCS Auxerre 440153062. CIP 3841. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892016963

Jugement du Tribunal de Commerce de Dijon en date du 03/05/2016 arrêtant le plan de cession totale de **la Sàrl RELATION CLIENT** 89 Les Hates du Vernoy 89130 Toucy (RCS Auxerre 397.847.385) au profit de la SA ECA ASSURANCES 92-98 Bd Victor Hugo 92115 Clichy (RCS Nanterre 402.430.276). Désigne comme chargé d'exécuter le plan la SELALRL AJ PARTENAIRES, Rue Cordier BP 107 01003 Bourg-en-Bresse Cedex.

AL892016964

Pour avis, La gérance.

AL892016916

GROUPEMENT FORESTIER DE BÉON

Groupement forestier
au capital de 325 000 francs,
immatriculé au RCS de Sens
sous le numéro 381945013

Aux termes des délibérations d'une assemblée générale extraordinaire du 14/09/1991, les associés ont décidé :

- une nouvelle répartition du capital social

prenant effet le même jour :

L'assemblée générale entérine les cessions de parts sociales suivantes :

- Labouré Jacques cède à Sinot Yves 45 parts numérotées de 201 à 245.

La répartition des parts sociales devient la suivante:

- capital social inchangé soit 7622.45 € réparti en 500 parts

- Sinot Yves 245 parts numérotées de 001 à 245

- Labouré Jacques 255 parts numérotées de 246 à 500

Le siège social est transféré à Auxerre 89000, 4 rue de Douaumont

Nouveaux co-gérants à compter du 21 février 2016, Jacques Labouré et Yves Sinot

Les co-gérants : Jacques Labouré. Yves Sinot

AL892016972

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LES 2 A

SARL au capital de 6.000€
Siège social : rte de paris,
89140 Pont-sur-Yonne
807 709 951 RCS de Sens

Le 09/05/2016, l'AGE a décidé de nommer gérant, Mme Johanna VINATY 1 rue Victor Hugo, 89140 Pont-sur-Yonne en remplacement de M. Wahib ABED.

Mention au RCS de Sens.

AL892016965

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173
89003 Auxerre Cedex

MAISON PERRIN

Société à responsabilité limitée
au capital de 38 112,25 euros
Siège social : Zone Industrielle de la Croix Verte
Rue du Bois de Saint Ladre
89200 Avallon
RCS Auxerre 426 420 170

Aux termes d'une délibération en date du 27 avril 2016, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Dominique Perrinde démissionner de ses fonctions de gérant au 30 avril 2016 et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Jérémy Perrin, demeurant 11 rue de Lattre de Tassigny, pour une durée illimitée à compter du 1er mai 2016.

Pour avis

La Gérance

AL892016971

DISSOLUTION LIQUIDATION

VALVIN-LEMONNIER

Société civile professionnelle de chirurgiens dentistes en liquidation
au capital de 245 138,01 euros
Siège social : 11 Boulevard du 11novembre 89000 Auxerre
321 165 821 RCS Auxerre
Liquidateurs : Monsieur Pascal VALVIN demeurant 175 rue de Thureau - 89000 Saint-Georges-sur-Baulche et Monsieur Thierry LEMONNIER demeurant 28 Grande rue - 89300 Champlay.

Aux termes d'une délibération en date du 31 janvier 2016 prenant effet le même jour, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport des liquidateurs, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus aux liquidateurs et les a déchargés de leur mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre.

Les liquidateurs.

AL892016705

ART DIRECTION & CO

SARL au capital de 7.622,45€
Siège social: 33 grande rue
89440 Dissangis
400214185 RCS Auxerre

Le 25/04/2016, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Gérard Carougeau, 33 Grande rue 89440 Dissangis et fixé le siège de liquidation au siège social.

Modification au RCS de Auxerre

AL892016873

LA MARINA

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 2 000 euros
Siège : 17 rue A Barbière,
89140 Courlon Sur Yonne
514 229 434 RCS Sens

L'Assemblée Générale réunie le 18/04/2016 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Mario Vuilsteke de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 29/02/2016. Les comptes de liquidation seront

déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au RCS.

Pour avis - Le Liquidateur

AL892016936

ATELIER MÉCANIQUE GABILLAULT

Société à responsabilité limitée
en liquidation au capital de 15 000 euros
Siège social : Parc d'activités de la Chapelle
Bâtiment 19 – 89470 Monéteau
Rcs Auxerre 792 504 573

Avis de dissolution et de nomination du liquidateur

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 mars 2016.

A été nommé liquidateur, pour la durée de la liquidation :

Monsieur Patrick Gabillault, demeurant 24 rue d'Arches 89250 Mont Saint Sulpice.

Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante :

Parc d'activités de la Chapelle – Bâtiment 19 – 89470 Monéteau.

Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

Pour avis, le liquidateur.

AL892016941

S.BAT

Société Par Actions Simplifiée en liquidation
au capital de 4 000 euros
Siège social : 12 bis quai du Général Leclerc
89300 Joigny (Yonne)
788 665 404 RCS Sens

D'un procès-verbal de l'associé unique du 12 mai 2016, il résulte que :

- L'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, et a constaté la clôture des opérations de liquidation.

- Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Sens.

Pour avis, liquidation.

AL892016968

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 10/05/2016, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : CAOLLU

Objet social : Acquisition, location et gestion d'immeubles

Siège social : 14 rue du Mousseau, 89340 Villeblevin.

Capital : 100 €

Durée : 99 ans

Gérance : M.Nuez Laurent, demeurant 14 rue du Mousseau, 89340 Villeblevin

Clause d'agrément : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas.

Immatriculation au RCS de Sens

AL892016945

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 04/05/16 à Semur-en-Auxois (21), il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LE FOURNIL D'EPONA

Forme : Société par actions simplifiée

Siège social : 71 route d'Auxerre – 89380 Appoigny

Objet : boulangerie, pâtisserie, viennoiserie, traiteur, sandwicherie…

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 15.000 € divisé en 1.500 actions de 10 € entièrement libérées

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Tout associé a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom. Chaque associé a autant de voix qu'il possède d'actions, sans limitation.

Transmission des actions : La cession d'actions est libre entre associés. Toute autre cession est soumise à agrément.

Président: Mme Cindy Pion dmt 2 rue Docteur Simon – 21140 Semur-en-Auxois

La société sera immatriculée au RCS d'Auxerre.

Pour avis, le Président.

AL892016924

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Sens du 25/04/2016 a été constituée une EURL nommée : JEAN MARIE PLOMB-ELEC

Objet : Electricité, plomberie-chauffage, nettoyage des Locaux

Capital : 1.000 €

Siège social : 10 rue de la Folie Jeannot, 89100 Sens.

Durée : 99 ans

Gérance : M. Mansi Manenga, 10 rue de la Folie Jeannot, 89100 Sens.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Sens.

AL892016935

SCI FARCY

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27 avril 2016 à Brienon sur Armançon, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI FARCY

Forme sociale : Société civile immobilière.

Siège social : 3 rue du Cimetière 89210 Brienon sur Armançon.

Objet social : Acquisition, location et ventes d'immeubles.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 55 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Madame Caroline Paulmier, demeurant 4 Grande rue 89210 Esnon

Cessions de parts : Toutes cessions aux tiers non associés sont soumises à décision des associés prise à l'unanimité.

Immatriculation de la société : au registre du commerce et des sociétés de Sens (Yonne).

Pour avis, la Gérance.

AL892016946

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Fleury-la-Vallée du 16 mai 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société civile immobilière

Dénomination : JULIMA

Siège Social : 12, route de Joigny – 89113 Fleury-la-Vallée

Objet : Acquisition, administration et gestion de biens immobiliers

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 1000 euros

Gérant : Jean-Pierre Soufflard

En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés.

Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis, le gérant.

AL892016969

SCI «LA MARINERIE»

Société civile immobilière
au capital de 1 000 €uros
Siège social : 16 Route du Lac d'Argent
Les Bois de la Madeleine
89 450 Vézelay

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé le 10 Mai 2016,

Il a été procédé à la constitution d'une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI LA MARINERIE

Forme : Société civile immobilière

Capital : 1 000.00 €uros – Apports en numéraire

Siège social : 16 Route du Lac d'Argent – Les bois de la Madeleine – 89 450 Vézelay

Objet social : Propriété, exploitation, et Administration d'un bien immobilier.

Durée : 99 Années à compter de son immatriculation au registre du Comme ce et des Sociétés.

Gérants : Nommés pour une durée illimitée Monsieur Jean-Maurice Dubois demeurant :

56 Route du Lac d'Argent – Les Bois de la Madeleine – 89 450 Vézelay

Immatriculation : Registre du Commerce et des sociétés d'Auxerre.

Pour Avis, la gérance

AL892016973

Terres de Bourgogne
www.agribourgogne.fr

RÉDACTION
CÔTE D'OR ET RÉGION 03 80 78 90 40
rédaction@terres-de-bourgogne.net
NIÈVRE 03 86 93 40 26
e.coulombeix@terres-de-bourgogne.net
YONNE 03 86 49 48 13
d.bernerd@terres-de-bourgogne.net

ABONNEMENTS
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne.net

PUBLICITÉ
03 80 78 90 35
pub@terres-de-bourgogne.net

STUDIO GRAPHIQUE
pao@terres-de-bourgogne.net

INTERNET
webmaster@agribourgogne.fr

Adresses utiles

Économie

Les seniors dynamisent la consommation

L'Observatoire Cetelem réalisé par TNS Sofres montre qu'en Europe les seniors sont en position de devenir le moteur de l'économie.


Le pouvoir d'achat des seniors est et va demeurer conséquent.

J. C. Gutner

Les seniors, autrement dit les plus de 50 ans, représentent un poids démographique important (38,5 % de la population étudiée) avec un niveau de revenus supérieur à la moyenne nationale, notamment en France (+ 17 %).

Ils jouent un rôle de pivot générationnel en faisant preuve de solidarité vis-à-vis de leur famille : cohabitation puisque 32% hébergent encore un enfant chez eux et soutien financier puisque 80% contribuent aux dépenses ou à l'épargne de leurs enfants. Cette tendance particulièrement marquée dans les pays méditerranéens se retrouve dans l'expression de l'inquiétude pour l'avenir professionnel de leurs enfants (64% d'entre eux) et le souci du bien-être de leurs parents (52%). Par ailleurs, les seniors aspirent à *«bien vieillir»* en se focalisant sur une bonne santé (87%) et un confort lié d'une part aux liens familiaux (66%) et d'autre part à une situation financière sécurisante (63%). Leur poids démographique croissant, leur rôle dans la solidarité familiale et leur pouvoir d'achat rendent cette population incontournable pour les commerçants.

Les seniors privilégient les activités à domicile comme le jardinage, le bricolage, la lecture. Ils leur consacrent 6 h 30 par semaine, soit une heure de plus que les plus jeunes. Par ailleurs, un senior sur trois a un engagement associatif mensuel. Leur temps libre et leurs revenus permettent à 40% d'entre eux de voyager, soit 4 points de plus que leurs cadets.

En matière de numérique, les seniors ne se laissent pas distancer par la jeune génération. Ils passent 27 heures par semaine devant leurs écrans (Internet et télévision confondus), soit 20% de temps en plus que leurs cadets ! Ils sont connectés à Internet en moyenne 13 h 15 par semaine (une heure de plus que les plus jeunes).

Consommation partagée

En France, plus d'un sexagénaire sur quatre est membre d'un réseau social, soit deux fois plus qu'il y a cinq ans. Internet est une source avérée d'informations pour leurs achats qu'ils préfèrent malgré tout effectuer dans des points de vente physique (plus d'un senior sur deux), essentiellement pour leur dimension relationnelle.

«Surfeurs» confirmés sur la toile, les seniors s'ouvrent aussi aux nouveaux modes de consommation partagée. Plus qu'un intérêt économique, ils y trouvent la possibilité de nouveaux échanges humains. Ils sont prêts à partager un bien matériel mais beaucoup moins leur intimité. Le covoiturage (69%) et l'échange de services (67%) les séduisent mais beaucoup moins le partage d'appartement qui ne convient qu'à 38 % d'entre eux (contre la moitié du reste de la population européenne).

Quant aux nouveaux efforts des marques pour les attirer, les seniors y sont moyennement sensibles : 43% y prêtent attention contre 56% pour le reste de la population. Plus que leurs cadets, ils affichent clairement une attention portée aux prix (+ 5 points), à la qualité (+ 6 points) et à la fonctionnalité des biens d'équipement (+ 4 points). Et s'ils se disent moins sensibles à leur apparence (- 8 points) ou à la marque (- 4 points), ils n'en collent pas moins à l'actualité puisqu'ils sont 10 % de plus que les jeunes à prendre en compte l'impact environnemental de leur achat.

V. G.

Santé

Les médicaments sur internet pas moins chers qu'en pharmacie

Dans son Observatoire des prix des médicaments 2015, Familles Rurales consacre un chapitre à la vente en ligne des produits pharmaceutiques. Résultats.

Depuis le 2 janvier 2013, la vente sur Internet de médicaments délivrés sans ordonnance est autorisée sous certaines conditions (site lié à une pharmacie physique, autorisation préalable, vérification de la commande par un pharmacien…). Sur les 300 sites répertoriés, Familles Rurales en a visité 53. Comme en 2014, pour l'ensemble des produits, les prix soent en moyenne moins élevés sur Internet que dans les pharmacies physiques. Et comme pour les pharmacies en dur, les prix sont très variables d'une pharmacie en ligne à l'autre et peuvent, dans certains cas, être supérieurs à ceux de certaines officines physiques. Toutefois, les différences ne sont pas en mesure de compenser les frais de port. En effet, ces derniers demandés pour l'envoi d'une boîte de médicaments oscillent entre 4 et 9,95 euros. En moyenne, les frais demandés s'élèvent à 5,77 euros. L'envoi dans un point relais permet d'économiser deux euros. Par ailleurs, de plus en plus de pharmacies proposent maintenant de venir retirer la commande directement à l'officine contre la gratuité de la livraison. L'enquête montre que 7 sites ne permettent que le retrait en pharmacie. Il est donc difficile de parler dans ce cas de vente en ligne dans la mesure où des personnes plus éloignées ou avec des difficultés de déplacement n'y ont pas accès. Il est aussi à noter que plus de la moitié des sites visités (29) proposent d'offrir les frais de port pour l'achat d'une somme minimale de produits achetés. Cette somme va de 35 à 99 euros, avec une moyenne de 57,16 euros. Là encore, on peut s'interroger sur la pertinence de cette proposition en regard de le recommandation « d'absence d'incitation à la consommation abusive de médicaments ». Certes, les sites vendent aussi des produits de parapharmacie, mais seuls quelques sites spécifient clairement que l'on ne peut acheter plus de cinq boîtes de chacun des médicaments. Donc, quand bien même la moyenne des prix est inférieure, commander en ligne, même en cas de frais de port gratuits, ne revient pas moins cher que d'aller dans une pharmacie physique du fait de la disparité des prix.

Logo européen commun

Pour ce qui est des bonnes pratiques, Familles Rurales a constaté qu'un espace dédié à la vente de médicaments (pour les distinguer des produits parapharmaceutiques) est respecté à 96%. Par ailleurs, 73% des officines en ligne s'assurent que le consommateur a bien pris connaissance de la notice du médicament avant de l'acheter. Donc plus d'un consommateur sur quatre n'est pas informé de ce qu'il achète. Cet élément est d'autant plus important à prendre en compte que le consommateur ne peut retourner le médicament s'il n'est pas adapté à son cas personnel. Certains sites affichent *«satisfait ou remboursé»* sans mentionner que le remboursement est possible pour les produits de parapharmacie mais pas pour les médicaments.

La nécessité de remplir un questionnaire, même sommaire, avant la validation de la commande, est une des recommandations permettant au pharmacien d'exercer son rôle de conseil et éventuellement contre-indiquer un produit souhaité. L'enquête montre que dans le cas où il est demandé, le questionnaire concerne l'âge, le sexe, les traitements en cours et la présence d'allergies éventuelles. Pour les femmes, elles doivent indiquer si elles sont enceintes ou allaitent leur bébé. Dans certains cas, les renseignements sont demandés à chaque médicament choisi, dans d'autres, c'est lors du paiement que les renseignements sont demandés. L'enquête constate un fort recul de la demande de questionnaire préalablement à l'achat des médicaments : 51 % des sites le demandent.



Les sites des pharmacies en ligne ont obligation d'afficher un logo commun afin de prouver qu'elles sont agréées.

Enfin, il faut savoir que l'Europe s'est dotée d'un logo commun à tous les Etats membres pour permettre aux acheteurs en ligne de reconnaître les pharmacies agréées. Les sites ont l'obligation de l'afficher sur toutes leurs pages depuis le 1er juillet 2015, or près d'un tiers ne respecte pas cette disposition.

V. G.

SANTE De plus en plus de cas d'intolérance au gluten sont répertoriés. Mais d'où vient cette affection chronique ? Comment y remédier ?

Quand le corps ne tolère pas le gluten

Le gluten est un mélange de deux familles de protéines, les glutéines et les prolamines, présentes en grande quantité dans certaines céréales. Il se retrouve surtout dans le blé, le seigle, l'orge et l'avoine. Donnant une texture moelleuse aux pains et autres produits de boulangerie, le gluten permet aux ingrédients de bien se lier ensemble et il est souvent utilisé dans les sauces, les plats préparés… Les personnes intolérantes présentent une réaction immunitaire après avoir mangé des aliments en contenant. Il en résulte une maladie intestinale chronique appelée maladie cœliaque. Chez les personnes atteintes de cette pathologie, l'ingestion de gluten entraîne une réaction immunitaire anormale dans l'intestin grêle qui crée une inflammation et endommage la paroi intestinale. Si cette inflammation persiste, l'intestin abîmé devient incapable d'absorber certains nutriments, vitamines et minéraux. Il peut donc s'ensuivre une malnutrition malgré une alimentation normale. En fait, l'expression « intolérance au gluten » couramment utilisée ne convient pas car la maladie cœliaque n'est pas réellement une intolérance alimentaire puisqu'une réaction immunitaire est en cause.



G. OMNÈS

Dans le monde entier, l'industrie agroalimentaire propose des produits sans gluten pour répondre à une demande toujours croissante.

Contrairement aux symptômes allergiques qui surviennent immédiatement après l'ingestion d'un aliment mal toléré, les intolérances au gluten apparaissent progressivement et s'installent dans la durée. Il n'est guère facile de détecter la maladie cœliaque car les symptômes et leur intensité varient selon les personnes. Généralement, les problèmes digestifs sont les plus fréquents, mais il arrive qu'ils soient absents. L'intolérance au gluten peut survenir à tout âge. Les femmes sont deux à trois fois plus touchées que les hommes. Les principaux facteurs de risques sont génétiques.

Régime strict

Pour diagnostiquer la maladie cœliaque, deux étapes sont nécessaires. Il faut tout d'abord procéder à un test sanguin qui va permettre de détecter le taux de certains anticorps car leur présence en quantité élevée indique que le corps réagit de manière anormale au gluten. Si ce test s'avère positif, on procède alors à une biopsie dans l'intestin grêle pour mettre en évidence l'atrophie villositaire, en clair pour vérifier si les villosités de l'intestin ont été détruites par le gluten. En cas de maladie cœliaque avérée, il n'existe aucun traitement, seul le régime sans gluten est valable. Ce dernier permet généralement de faire disparaître les symptômes, de traiter les carences et de prévenir d'éventuelles complications. Dans la grande majorité des cas, les tissus de la paroi intestinale reviennent à la normale. Il est donc impératif de ne pas consommer de pain, viennoiseries, pâtisseries, pâtes alimentaires, biscuits, céréales pour le petit-déjeuner. Tous les aliments panés, enfarinés ou enrobés de pâte à frire sont aussi à proscrire comme les soupes, desserts et sauces liées avec de la farine de blé, mais aussi toutes les bières. Il est également important de savoir que le gluten peut être présent dans la charcuterie, les glaces, les mélanges d'épices et assaisonnements et dans certains médicaments. Il est aujourd'hui facile d'identifier les produits alimentaires ne comprenant pas de gluten grâce au logo représentant un épi de blé barré. Dernier point : il ne faut pas confondre intolérance au gluten et sensibilité ou hypersensibilité au gluten. Les hypersensibles au gluten sont des personnes présentant des symptômes similaires à l'intolérance au gluten, mais dont la biopsie est négative. Ces personnes ne doivent pas nécessairement éliminer complètement le gluten de leur alimentation.

VALÉRIE GODEMENT

COÛTEUX PRODUITS SANS GLUTEN

Le coût des produits sans gluten peut être le double d'un produit normal. Il est possible de solliciter leur remboursement partiel par l'Assurance maladie. Seuls les produits inscrits sur la « liste des produits et prestations remboursables » sont pris en charge : le code LPPR est spécifié sur l'emballage.
Le remboursement mensuel des prestations est plafonné et différé selon l'âge du malade : 34,54 euros pour les enfants de moins de 10 ans par mois sur le total des tarifs LPPR (le prix de vente n'a aucun rapport avec le remboursement, uniquement le prix indiqué tarif LPPR est pris en charge) et 45,73 euros au-delà de cet âge. Les produits sont regroupés dans quatre catégories ayant chacune leur base de remboursement : farines, pains, pâtes, biscuits. Ce qui est loin de couvrir le spectre alimentaire. Certaines mutuelles prennent en charge le remboursement à 100 %.

coin cuisine

Boulettes de veau aux champignons et à l'aneth (pour 4 personnes)

Ingrédients :
- 600 grammes de haché veau,
- 2 échalotes,
- Aneth,
- 2 œufs,
- Beurre demi-sel,
- 600 grammes de champignons de paris,
- 80 grammes de crème fraîche,
- Jus de veau,
- Sel et poivre.

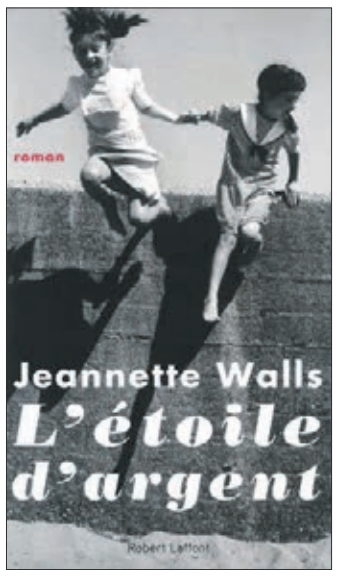
Réalisation :
Hacher finement l'échalote et l'aneth. Mélanger avec le haché de veau, saler et poivrer. Ajouter les œufs, bien mélanger le tout. Confectionner des boulettes régulières dans le creux de la main. Dans une poêle chaude, faire revenir les boulettes au beurre jusqu'à ce qu'elles soient légèrement colorées. Ajouter les champignons de Paris préalablement lavés et coupés en 2, puis incorporer la crème fraîche. Laisser cuire 8 à 10 minutes à feu doux.
Au moment de servir, ajouter quelques copeaux de champignons crus, des brins d'aneth et napper de jus de veau.


J. C AMIEL/O. SOUKSIS SAVANH

vient de paraître

L'étoile d'argent

« L'étoile d'argent » est un roman de Jeannette Walls paru aux éditions Robert Laffont (www.laffont.fr).



21 euros

Ce roman est une plongée dans les années 70 en Amérique. Entre la promesse de la Californie pour les actrices en herbe et la réalité de la vie de mère qui laisse ses deux filles rejoindre leur oncle dans la bonne vieille Virginie fondatrice des États-Unis d'Amérique, tous les ingrédients sont là pour décrire cette société en pleine mutation : droit des femmes, lourdeur des familles traditionnelles, libération sexuelle, prédominance de l'homme, émancipation, capitalisme familial en pleine évolution… Au milieu, deux sœurs de 12 et 15 ans tentent de tirer leur épingle du jeu. Elles essaieront de rester des ados tout en étant livrées à elles-mêmes et en apprenant très vite dans le monde d'adultes auquel elles sont confrontées.

THIERRY MICHEL

SANTÉ Les Français dorment moins et mal. Le lit électrique est-il la solution? Il faut voir…, et essayer ces nouvelles technologies !

Un lit électrique ? Pourquoi ne pas essayer !

Et tout d'abord, soyons clair: un point sur lequel tout le monde est d'accord est que le lit électrique est avant tout un sommier électrique. Car c'est ce dernier qui permet d'incliner l'ensemble pour atteindre des positions précises et non le matelas. Donc choisir un lit électrique revient avant tout à choisir un sommier électrique.

Avantage

Il est incontestable que le fait de pouvoir actionner l'ensemble du lit grâce à l'électricité permet des facilités et donc théoriquement d'aller vers un meilleur sommeil. Encore faut-il remettre les choses à leur juste place. Le lit électrique n'est ni un médicament, ni une thérapie et il n'y aura donc pas de miracle par rapport à des problématiques chroniques et graves de sommeil. « *Le lit doit être confortable. Il doit être adapté à chaque personne* » rappelle ainsi le docteur Joëlle Adrien, présidente de l'Institut national du sommeil et de la vigilance (INSV). En revanche, il s'agit d'un outil qui peut aider dans la recherche d'un meilleur sommeil. Pour les fabricants de lit-sommier électrique, les avantages d'un lit électrique sont à chercher du côté de l'amélioration de la circulation sanguine, de celle de la respiration ou encore de favoriser l'indépendance du couchage. Encore faut-il avoir bien identifié le problème à régler. À titre d'exemple, surélever une partie du corps afin de la soulager pendant le sommeil peut paraître vertueux mais il faut choisir la bonne inclinaison.


DR

Technologie

En matière de sommier électrique, plusieurs critères sont à prendre en compte avant de la choisir. Ainsi, il faut se familiariser avec les notions de lit recouvert ou pas, de nombre de moteurs, de lit à plots, à lattes. D'autres aspects entrent en ligne de compte: l'étirement dorsal de la personne, la sécurité du lit, savoir si l'on utilise seul ou en couple ou encore tenir compte de la morphologie de la (des) personne(s) amenée(s) à utiliser le lit. On pourra aussi travailler sur le matelas (latex, mousse, à mémoire de forme…). Côté matelas justement, l'entreprise maliterie.com propose depuis peu un matelas intelligent, capable, selon la société, d'analyser le sommeil et d'agir pour l'améliorer. Le matelas intègre des capteurs renvoyant des informations sur un smartphone ou une tablette et qui permettent de surveiller différents critères (durée de l'endormissement, cycles, qualité et perturbations éventuelles, fréquence cardiaque, respiration, ronflements…). Des conseils personnalisés sont alors fournis par l'application.

Lit = dormir

Il n'empêche ! Pour l'INSV, un lit est fait avant tout pour dormir et non pour avoir des activités d'éveil. Une récente enquête de ces spécialistes du sommeil montre que près de la moitié des personnes interrogées passe une heure ou plus avant de dormir à visualiser un écran. Et le lit qui se relève facilite ce comportement déjà largement répandu. Il faut donc bien déterminer l'utilité du relevage automatique du lit grâce à l'électricité. En clair, mieux vaut ne pas s'en servir pour usages liés aux loisirs et restreindre l'utilisation des capacités d'inclinaison électrique pour réellement gérer son sommeil. Derniers points précisés par le docteur Adrien et l'INSV: d'une part, les spécialistes du sommeil préconisent de changer régulièrement de literie car cette dernière peut s'endommager sans que l'on s'en rende forcément compte, affectant la qualité du sommeil et, d'autre part, mieux vaut s'exposer à la lumière que de passer du temps allonger sur un lit en dehors des phases de sommeil !

THIERRY MICHEL

RAPPORT

Le 25 avril, Terra Nova a publié un rapport sur le sommeil intitulé « Retrouver le sommeil: une affaire publique », visant à attirer l'attention des pouvoirs publics sur les conséquences de la privation chronique de sommeil en termes de santé et de sécurité. Besoin physiologique indispensable à la récupération physique et mentale, la société moderne laisse pourtant une part moindre à ce temps de déconnexion. Enfants, adolescents et actifs sont tous, peu ou prou, touchés par cette problématique. Après avoir identifié les causes, cette étude dresse un état des lieux de l'impact délétère du manque de sommeil sur le plan socio-économique et propose, pour chaque type de public, un certain nombre de recommandations concrètes.

coin cuisine

Mini-cakes tomates grappes, feta, basilic, graines de courges grillées (pour 4 personnes)

Ingrédients

- 4 tomates grappes,
- 3 œufs,
- 150 grammes de farine,
- 1 sachet de levure,
- 8 centilitres d'huile d'olive,
- 12,5 centilitres de lait entier,
- 100 grammes de gruyère râpé,
- 100 grammes de feta,
- Quelques feuilles de basilic,
- 1 cuillère à soupe de graines de courge grillées,
- Sel et poivre du moulin.


DR

Réalisation

Préchauffer le four à 180 °C (thermostat 6).
Monder les tomates: les inciser à l'opposé du pédoncule. Plonger les tomates dans l'eau bouillante pendant 15 à 20 secondes puis les passer sous l'eau froide pour stopper la cuisson. Peler et épépiner les tomates. Les couper en dés. Couper la feta en dés. Réserver.
Dans un saladier, fouetter les œufs, la farine, la levure, le sel et le poivre.
Faire chauffer le lait. Incorporer progressivement l'huile d'olive et le lait chaud. Ajouter le fromage râpé, les feuilles de basilic finement ciselées et les graines de courge grillées. Mélanger.
Incorporer les dés de feta et de tomates à la pâte en remuant délicatement.
Verser la préparation dans les mini-moules à cake préalablement graissés et farinés. Enfourner pendant 25 à 30 minutes en surveillant la cuisson. Compter 45 à 50 minutes pour un grand cake.

vient de paraître

1936

« 1936 » est un hors-série de 98 pages publié par le groupe de presse Le Monde



8,50 euros

Drôle de moment dans l'histoire que cette année 1936, porteur d'espoirs pour le peuple français dans une Europe qui faisait émerger les conditions de la future deuxième guerre mondiale et qui voyait l'Espagne se déchirer. On célèbre donc les 80 ans du Front Populaire en 2016 dans une relative discrétion alors que certaines décisions prises cette année là (accords de Matignon, conventions collectives, congés payés, semaine de 40 heures, création de l'Office du blé…) sont à la base d'une certaine vision de la société et mode de vie. Ce hors-série propose une approche en trois chapitres (France, International et Culture) pour se remémorer ce que l'historien américain, spécialiste de la France, Paul Jankowski a baptisé d'expérience unique. En fin d'ouvrage, quelques repères signalent des livres et expositions consacrés au Front Populaire.

THIERRY MICHEL

Fermes et Caves ouvertes

Le pari du dialogue avec les citoyens

Eleveurs, céréalier, viticulteurs.., ils étaient huit à ouvrir leurs portes ce dimanche au grand public. Une journée organisée par la FDSEA de l'Yonne, pour oublier les idées préconçues et découvrir ce qu'est l'agriculture aujourd'hui.



Un atelier «Sol vivant», animé par Adrien, Guillaume et Clément, élèves de BTS APV à La Brosse

«*Je cultive des plantes qui piègent des nitrates pour améliorer la qualité de l'eau que nous buvons*». Le panneau est fait pour être vu, à l'entrée de la ferme. De quoi amorcer le dialogue et laisser libre cours aux explications. Cette ouverture au grand public est une première pour la Sep de Bord, installée à Bligny, aux portes du Pays d'Othe, plus habituée à recevoir des collègues agriculteurs, des lycéens, voire des scientifiques de l'Inra. On vient de loin parfois pour étudier les différentes expérimentations mises en place sur l'exploitation, aujourd'hui labellisée GIEE, comme le rappelle l'un des associés, Thierry Desvaux : *«nous cherchons avant tout à montrer que l'agriculture n'a rien à cacher, qu'elle fait de gros efforts, pour la qualité de l'eau, les paysages, en réponse aux attentes de la société, par rapport au suivi des cultures, en utilisant de moins en moins de chimie ou d'engrais azotés et en valorisant au mieux les effluents de l'élevage de porcs voisin…»*



Un «Vierzon» du siècle dernier, pour rappeler aux visiteurs le passé agricole du Domaine viticole d'aujourd'hui.

Avec toujours à l'esprit le respect du voisinage, en essayant de créer le moins de désagréments possibles, même si, explique dans un sourire l'exploitant céréalier : *«nous épandons du lisier parce que vous mangez du jambon et utilisons du fumier de volaille qui sent mauvais, parce que vous consommez des poulets…»* Un atelier «sol vivant» animé par trois élèves de BTS Agronomie Productions végétales du lycée la Brosse attend les visiteurs. Adrien, Guillaume et Clément sont là pour expliquer en termes simples tout ce qui peut être perçu au travers d'une simple coupe de sol : *«bien souvent, les gens ne s'imaginent pas toute la vie présente sous leurs pieds et il suffit parfois d'un simple comptage de vers de terre pour leur faire comprendre tout l'intérêt de respecter la biodiversité, ne serait-ce qu'au travers du travail qu'ils font pour dégrader les matières organiques…»*

Viande charolaise et vins icaunais

A 60 km de là, Arnaud et Pierre-Olivier Guyard ont ouvert eux aussi les portes de leur exploitation. Eleveurs de charolais et de moutons à Marrault, en périphérie du village de Magny, avec pour décor les premiers contreforts et les verts pâturages du Morvan. Visite guidée de l'exploitation, petit cours d'identification et d'alimentation des animaux, explications sur la traçabilité des viandes ou des engrais mis dans les champs… Ici aussi, l'heure est au dialogue avec le grand public, avec pour mission de faire tomber certaines barrières : *«l'agriculteur aujourd'hui est acteur de son milieu. Il y vit et n'a rien à gagner à le polluer. On a trop tendance à nous mettre cette étiquette, alors même que si nos enfants reprennent demain, quel intérêt aurions-nous à tout détruire avant…!»*

Pour l'heure, ce visiteur, retraité de l'administration s'interroge face aux réponses qui lui sont apportées sur le prix de la viande : *« vous vendez votre viande quasiment à perte ou avec peu de bénéfices, la distribution en fait un produit d'appel et dit ne pas faire de marge dessus, mais alors, où passe l'argent… ?»*

Après le sud de l'Avallonnais, cap sur le chablisien et ses coteaux. Viticulteurs à Bleigny-le-Carreau, les époux Tupinier sont habitués à ouvrir les portes du Domaine au public, même si leur participation à cette journée est une première : *«chaque année nous organisons une portes ouvertes à l'Ascension et participons à une trentaine de salons. Quand on démarre une activité viticole à 35 ans et qu'on part de zéro, les clients, il faut aller les chercher, même si vous avez les meilleurs vins au monde (ndlr : rires)»*.



Le sourire était aussi dans les verres ce dimanche, au Domaine Tupinier

Un travail qui paie puisque huit ans après, les clients d'hier sont pour beaucoup devenus des amis. Il faut dire qu'ici, l'accueil s'érige au rang de tradition : *«nous produisons des vins d'artisans comme on dit chez nous et on reçoit tout le monde comme un prince, il n'y a pas de «petits» clients !»* Que des visiteurs, des amis, des passionnés de vins d'Irancy, de Chablis ou de l'Auxerrois et c'est déjà beaucoup.

DOMINIQUE BERNERD



Quelques pousses d'orge pour rappeler aux amateurs de bière la composition de leur boisson préférée.



Il suffit parfois d'amorcer le dialogue et de quelques explications pour faire tomber les idées préconçues…



Les exploitants céréaliers du canton sont venus prêter main forte pour expliquer la filière CRC et le «blé de nos campagnes».